



Bulletin spécial de la **D**OCUMENTATION
ECOLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

SPECIAL : Economies d'énergie

3 – 1'ADEME

Poursuite des problèmes d'énergie : L'AFME (agence française de maîtrise de l'énergie) devait se changer en ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) en décembre 1990. Ce sera finalement fait en juillet 1991. Mais il va falloir plusieurs années pour que s'installe vraiment cette nouvelle agence qui regroupe l'environnement et l'énergie. Elle est trop souvent neutralisée par les intérêts politiques (changements gouvernementaux) ou économiques contraires (prix du baril pétrolier par exemple). Sans parler de l'influence constante d'EDF et du nucléaire. L'ADEME met en œuvre les politiques publiques sur la gestion et prévention des déchets ; la préservation des sols, traitement des sols pollués ; l'efficacité énergétique ; les énergies renouvelables ; la prévention et la lutte contre la pollution de l'air ; la lutte contre les nuisances sonores. Equilibre difficile à trouver entre ces deux contraires que sont souvent l'énergie (pour assurer l'action, le travail, le chauffage, la nourriture) et la défense de l'environnement (pour assurer la vie sur Terre).

Documentation
Ecologique Voironnaise
32-34
rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendezvous
par mail

gaby.rajon@gmail.com



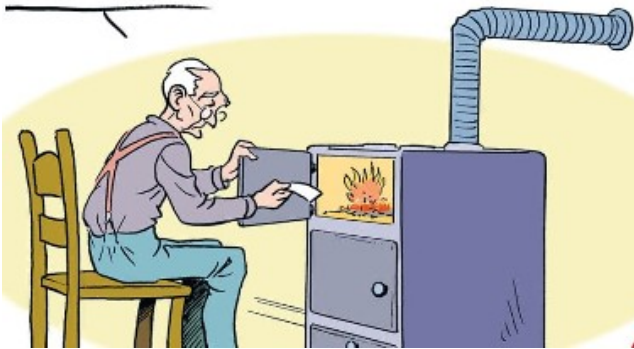
10 mai 1988..... En Nord-Pas-de-Calais, la faillite des réseaux de chaleur : Au début des années 80, en pleine crise de l'énergie, les municipalités se lancent dans l'installation de réseaux de chaleur. A Lille, Resonor, une société d'économie mixte où la ville majoritaire est associée à Charbonnages de France et à l'AFME, dépense près de 400 millions de francs pour envoyer de l'eau surchauffée à 180° dans un réseau de 30 kilomètres. Cette installation doit permettre de chauffer 28 000 logements. L'utilisation du charbon permet d'économiser 36 000 tep d'hydrocarbures. A Dunkerque, le système est encore plus séduisant, car l'énergie utilisée est gratuite. Elle est puisée au cœur du complexe sidérurgique d'Usinor et permet de chauffer 16 000 logements. Techniquement solides, ces installations se révèlent maintenant de mauvaises affaires sur le plan financier. La thermie ainsi produite revient plus cher qu'avec les systèmes traditionnels. Les raisons : la baisse du prix du pétrole mais aussi des frais financiers élevés. Les emprunts ont été contractés sur quinze ans pour un investissement dont la durée d'amortissement peut être de vingt-cinq ou trente ans, Du coup, chacun essaie de se dégager de ce mauvais pas. La municipalité de Lille cherche un repreneur et à Dunkerque, la Générale de chauffe voudrait renégocier la concession du contrat qui lui donne la concession du réseau.

25 mai 1988..... La consommation d'électricité dans la CEE est toujours en hausse. La consommation d'électricité des douze pays de la CEE a continué à progresser l'an dernier de 3,3% en moyenne, les hausses les plus fortes étant observées en Italie, en Belgique ainsi qu'en Grèce et au Portugal. La production a également progressé, bien qu'à un rythme moins rapide (+2,9% en moyenne). Conséquence de la baisse des prix des combustibles fossiles (charbon surtout), la production d'électricité des centrales thermiques classiques (charbon, fioul. etc.) a progressé (+2,4% en moyenne), après plusieurs années de recul ou de stagnation. Le nucléaire a donc vu sa progression (+3,1%) ralentie depuis deux ans et sa part du total stagner à 32%. Belgique production 60 milliards de KWh, consommation 56,5 ; Espagne prod 126,5 conso 123 ; Italie prod 190,7 conso 209,7 ; Royaume-Uni prod 280,1 conso 288,6 ; France prod 359,9 conso 327,5 ; RFA prod 393,6 conso 395,7.

28 mai 1988..... Dossier prioritaire pour le nouveau gouvernement :

la hausse des tarifs électriques, repoussée à une date ultérieure par ses prédécesseurs, et qu'EDF espère bien obtenir le plus vite possible. Les «aubaines» des années précédentes - baisse du dollar et du pétrole - ayant peu de chances de se reproduire, chaque mois qui passe aggrave en effet le déficit de l'établissement public. Or celui-ci souhaitait, conformément à son contrat de plan, augmenter ses tarifs de 2,5% en février, soit un point de moins que l'inflation. En attendant, chaque jour, EDF perd 8 millions de francs pour cette raison, commente-t-on au sein de l'état-major de l'établissement, qui estime le déficit cumulé, à la moitié de l'année, à 1,5 milliard de francs. Circonstance aggravante : au blocage des tarifs s'est ajouté l'effet catastrophique d'un hiver particulièrement doux, qui, en réduisant la consommation, a coûté environ 1 milliard de francs en manque à gagner par rapport à un hiver moyen. La hausse demandée par EDF pourrait être modulée afin de favoriser ses clients industriels. Après les accords conclus avec

BON... PUISQUE MON CHÈQUE N'EST PAS ACCEPTÉ ICI, JE VAIS M'EN SERVIR AUTREMENT...



trois principaux d'entre eux - Pechiney, Atochem et Solvay, - EDF est en train de négocier des arrangements spéciaux avec Rhône-Poulenc et avec les groupes sidérurgiques. Afin de réduire le prix du courant en fonction des besoins et des possibilités de ses interlocuteurs. On augmente d'un côté...

Juillet 1988..... AFME et stations de sports d'hiver : On a souvent dit que la maîtrise de l'énergie, c'est 20% de technique et 80% de matière grise. On vérifie, dans le cas des stations de sports d'hiver, qu'une analyse attentive de la situation et un peu d'imagination permettent de trouver des innovations techniques où chaque partenaire est gagnant. C'est ainsi que depuis 1985, la délégation Rhône-Alpes de l'AFME s'intéresse aux stations de sports d'hiver. Ces dernières consomment beaucoup d'énergie, ayant été construites avant la crise économique, d'où le peu de soucis d'économies : les bâtiments sont mal isolés et les transports des villes jusqu'aux stations mal organisés. De plus, leur nombre a augmenté et leur clientèle plafonne. Pour faire face à ces problèmes, il leur faut comprimer leurs dépenses, élargir leur clientèle en offrant de nouveaux services et en diminuant le coût des services rendus... Solutions pas très originales mais qui peuvent mettre en œuvre des moyens techniques d'avenir tels que le solaire et la gestion informatisée de la consommation d'énergie. Ce ne sont certes pas les difficultés d'une certaine "société de loisir" qui nous intéressent mais plutôt le laboratoire expérimental que constituent ces stations, s'avérant à terme un bon moyen de convaincre que les économies d'énergie et le solaire, ça marche ! L'AFME a proposé aux stations des moyens de maîtriser en partie leurs difficultés actuelles. C'est ainsi que pour réduire les dépenses des stations, on informatise la gestion du carburant des engins de piste, que pour offrir de nouveaux services, on installe des lampadaires solaires sur les pistes pour le ski de nuit, ou, que, pour réduire les coûts de service, on installe une télégestion des installations électriques des vieux bâtiments ou d'un plancher solaire direct pour les nouvelles installations... telles celles du foyer de ski de fond de la Féclaz en Savoie. Le projet d'un centre d'accueil date de 1984. Après les problèmes avec les commerçants concernant son emplacement exact, est venu celui de son coût de fonctionnement. C'est ainsi que «l'on en est

venu au solaire » nous dit M. le maire de la commune des Déserts, "le conseil municipal était très intéressé d'autant plus qu'il y avait une prime de l'AFME. C'est pour des raisons financières que le solaire s'est fait". Au départ, l'initiative fut plutôt mal accueillie par la population et les commerçants."De plus, tout de suite après le foyer, on a installé une autre réalisation: les lampadaires solaires. Il y a beaucoup de gens qui sont inquiets dans la commune. Ils demandent ce que ça va rapporter, ce que ça coûte en moins, etc... Les paysans aiment bien le sens du budget, alors on attend les résultats mais on est à peu près sûr que ça va marcher et que tout le monde sera content." L'utilisation de l'énergie solaire dans le secteur de l'habitat tertiaire est souvent décriée et mal utilisée mais elle peut apporter des réponses à des besoins spécifiques. La Féclaz utilise l'énergie solaire basse température dans le cadre du plancher solaire direct (PSD) ainsi que la conversion photovoltaïque de l'énergie solaire pour l'éclairage des pistes de ski. Ces techniques sont connues depuis longtemps, mais c'est leur application qui innove puisqu'elle rejoint des intérêts divergents : AFME, communes et entreprises de la région (architecte, thermicien, fabricants de capteurs, installateurs...) Parmi les multiples aspects que comporte une telle réalisation, il y a tout d'abord le problème architectural. Pour Mr Meunier, architecte à COOPERIM, "souvent, l'on considère qu'une installation solaire peut-être une contrainte au niveau de l'impact visuel... Or, avec l'évolution des techniques, on peut s'apercevoir que les capteurs solaires sont des objets qui peuvent très bien être intégrés dans les toitures et faire partie d'une couverture. Au niveau de la volumétrie, la conception d'un chauffage solaire d'un bâtiment est loin d'être une contrainte et a, au contraire, apporté un certain nombre de libertés qu'on aurait peut-être pas eues avec un système de chauffage traditionnel. On considère le bâtiment comme un tout, ce qui nous a permis d'avoir des volumes diversifiés, très ouverts, pas cloisonnés..." "Le bâtiment a une forme à 45°, ce qui est très intéressant pour l'exposition au soleil durant toute l'année. De plus, étant donnée l'altitude (1350 mètres), les besoins en chaleur sont élevés" et le rayonnement solaire est nettement supérieur à celui des plaines (l'atmosphère est moins polluée). Le parasitage du solaire par des brumes existe peu à la Féclaz. C'est sur ces constatations, que le thermicien, M. Georges (ISO) ainsi que ses partenaires, se sont dit qu'ils pouvaient faire "quelque chose avec la technique du PSD, car il nous semble que toutes les autres techniques sont désormais relativement obsolètes. On a fait l'analyse d'un besoin d'eau chaude sanitaire non négligeable du fait de l'implantation d'une cuisine dans le bâtiment. Tout le monde sait qu'une cuisine représente un besoin d'eau chaude sanitaire important, besoin que l'on ne retrouve pas dans beaucoup de projets tertiaires existant : mairies, salles polyvalentes..." De plus, la cuisine entraîne un besoin de ventilation important avec de gros débits d'air neuf (non recyclé) introduit dans le bâtiment. Le non-recyclage (pour des raisons de sécurité) entraîne une dépense d'énergie supplémentaire due au renouvellement important d'air. "L'idée est d'arriver à se servir de l'énergie solaire pour faire face, à 3 besoins : le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le réchauffage de l'air neuf d'une manière optimale". En regardant de près, on s'aperçoit que ces trois besoins sont à un niveau très différent. Pour qu'une surface de capteur solaire branchée sur le PSD donne de l'énergie, il faut une eau entre 20 et 30°C. Mais on s'aperçoit que pendant toute la saison d'hiver, la température de l'eau du réseau est d'environ quelques degrés au dessus de zéro. C'est à dire que si le capteur est capable de faire une eau entre 10 et 20°C qui n'est plus utilisable pour le plancher solaire direct, elle est encore utilisable pour préchauffer l'eau chaude sanitaire. Toujours dans le même ordre d'idée, il fait très souvent des températures négatives l'hiver à la Féclaz (jusqu'à -20°C), c'est à dire que quand la température de l'eau du circuit solaire n'est plus suffisante pour préchauffer de l'eau chaude sanitaire (c'est à dire qu'elle commence à tomber à des températures qui sont en dessous de 5 à 10°C), il y a encore de l'air neuf qui rentre dans le bâtiment (souvent à -10° ou -15°C) que l'on peut réchauffer. Donc, tout en n'ayant plus la possibilité de fournir de l'énergie ni au PSD, ni à l'eau chaude sanitaire, on peut fournir de l'énergie à l'air neuf même si le circuit solaire est à des températures très basses. Voilà l'idée globale de conception de l'installation du bâtiment de la Féclaz qui nous fait raisonner en niveaux d'énergie et non plus en quantité d'énergie ou en puissance. Il y a toujours des moments où l'on dit que le soleil est inexploitable, l'idée du principe décrit précédemment est d'aller exploiter le soleil au moment où il était considéré comme inexploitable. Mais on peut aller beaucoup plus loin. D'après M. Georges (thermicien) l'été apporte bien d'autres possibilités: "On a essayé de forcer la mairie à nous faire une piscine pour évacuer la quantité de chaleur disponible pendant l'été, ils n'ont pas voulu dans l'immédiat... On a effectué un certain nombre de calculs pour savoir ce qui se passe au niveau d'un capteur que l'on ne fait pas débiter mais qui a quand même des apports en énergie. On s'aperçoit alors que le rendement du capteur s'écroule littéralement aussitôt que l'on arrive au-dessus d'une certaine température. La quantité d'énergie qui est produite diminue énormément au fur et à mesure que la température de tous les circuits s'élève. Par contre, contrairement aux hypothèses de départ où l'on ne savait pas trop comment nous allions utiliser la chaleur, on peut dire maintenant que si le gérant sait bien utiliser ses installations, il va avoir plus de clientèle. donc un besoin accru en eau chaude. Une partie de l'énergie va donc être utilisée directement en chauffage d'eau chaude sanitaire. Nous sommes à 1350 m d'altitude et il fait frais le soir même au mois de juillet. Dès que le soleil est couché, on peut donc injecter une certaine quantité d'énergie dans la dalle chauffante et évacuer l'excédent de surchauffe de la journée. Pour moi, il n'y a pas de souci à se faire concernant les excédents de chaleur..." Au début, l'équipe de conception avait essayé d'envisager la solution du "stockage intersaisonnier". Comme le bâtiment est sur une bute, il avait été envisagé de mettre à une profondeur de 2 mètres sous terre dans le remblai tout un réseau de canalisations dans lesquelles de la chaleur aurait été envoyée durant tout l'été. D'après certaines études sur le sujet, le temps de migration de la chaleur dans un matériau normalement conducteur (terre...) est de quelques mois ce qui n'est pas vraiment intéressant pour le stockage intersaisonnier, mais qui aurait permis de participer à la mise en température du bâtiment. Finalement, cela n'a pas été fait puisque 20 cm sous la dalle on trouve du rocher massif... Des capteurs de

chaleur étaient prévus avant le resserrement du budget. Il sera possible de faire un suivi quantitatif et non pas qualitatif grâce à plusieurs capteurs d'heure (environ une dizaine). Leur rôle est de savoir ce qui fonctionne. Il est possible de savoir le nombre d'heures où l'on puise de l'énergie dans les capteurs solaires en général et si elle est utilisée pour l'eau chaude sanitaire, le PSD ou le préchauffage de l'air neuf. Si l'on s'aperçoit qu'il y a zéro heure pour le préchauffage d'air neuf, on pourra conclure qu'il s'agit d'une option inutile. Mais si l'on s'aperçoit qu'il y a presque autant d'heures pour le préchauffage de l'air neuf que le PSD, cela veut dire que l'on récupère en permanence les quelques kWh qui sont normalement à un niveau inexploitable. Il y a 1 ou 2 deux compteurs d'heures pour le chauffage d'appoint (au fioul avec radiateurs à eau chaude). La ventilation de l'ensemble salle de restaurant et cuisine est assez particulière : le volume est tout ouvert (pour des raisons de sécurité) et les ventilateurs (extraction et injection) sont à vitesse variable. Dans la cuisine un commutateur est laissé à la disposition du chef-cuisinier qui va pouvoir faire varier la vitesse de l'extracteur en fonction du type de travail qu'il fait. En début de journée, éplucher des pommes de terre ne nécessite pas beaucoup de ventilation (pour la vapeur d'eau), par contre au moment de faire cuire des steacks, il y a un gros besoin de ventilation. Dans la salle de restaurant, la quantité d'air est régulée au moyen d'une sonde de pollution qui va mesurer la quantité d'air neuf qu'on a besoin d'injecter dans le restaurant. La pollution est fonction du nombre d'occupant, du type d'occupants (écoliers ou fumeurs de cigares). Ces deux commandes de régulation, l'une manuelle et l'autre automatique, sont couplées à un système électronique qui va comparer l'activité des deux ventilateurs et ne prendre en compte que la commande la plus demandeuse. Par exemple, vers midi, le cuisinier va demander une grande vitesse, il y aura un gros débit d'extraction alors qu'à ce moment là il n'y a pas beaucoup de monde dans la salle de restaurant. Les clients arrivent et mangent. Vers deux heures, quand le cuisinier ne cuisine plus mais coupe les gâteaux, il n'y a plus de pollution dans la cuisine, Par contre dans la salle de restaurant, si tout le monde fume, la sonde de pollution va réagir et commander la ventilation. La technique de ventilation utilise la diffusion par induction (5 à 6% des installations existantes). La vitesse d'éjection de l'air est de l'ordre de celle de la convection naturelle, donc, il n'y a aucune perturbation de la stratification naturelle de l'air du local (pas de courant d'air). La température de l'air injecté est inférieure d'environ 1°C à celle de la pièce ce qui, par son propre poids, va lui permettre de remplir le local. Par suite de l'échauffement du local (chauffage, occupants, pollution...), l'air chaud va monter naturellement et être évacué par l'extracteur d'air de l'installation. Les courants d'air et les bruits de soufflage au sortir des bouches sont ainsi supprimés. De plus, avec un système classique de soufflerie, l'air n'est propre qu'à moitié, tandis qu'avec l'effet de stratification, l'air neuf s'introduit en bas, où sont les gens, et l'air pollué se trouvera au sommet de la pièce. Dans une salle de restaurant où 40 à 50 personnes sont en train de manger, au lieu d'avoir une ambiance moyenne à 23°C, il y aura 27°C au sommet et 19 ou 20°C au niveau des tables. L'AFME est régulièrement appelée auprès d'élus, de maîtres d'ouvrage, d'offices HLM ou de particuliers pour effectuer des études de faisabilité sur les choix d'énergie et les installations solaires. Il est des cas où il est conclu à une non-faisabilité pour des raisons économiques telle une salle polyvalente ayant de très faibles besoins d'eau chaude sanitaire, même en été, et où cela ne valait pas la peine de faire du solaire. Par contre, des bâtiments qui accueillent fréquemment du public et les maisons individuelles ont une rentabilité tout à fait bonne. A ce moment, une étude permet de préciser les coûts d'investissement et où des subventions peuvent être obtenues. Une campagne de suivie financée par l'AFME sur 14 maisons individuelles a permis de confirmer les calculs des thermiciens et de découvrir de multiples éléments permettant de faire encore évoluer les techniques, telle préchauffage de l'air neuf. Les installations solaires, avant le plancher solaire direct, étaient souvent fort compliquées avec des cuves de stockage, des échangeurs, des régulations par microprocesseur, du matériel qui fonctionne toujours mais qui était très onéreux et qui passait mal auprès du public. Il y a environ 5 ans, une avancée très importante a eu lieu avec la mise au point du PSD et maintenant des couvertures héliothermiques assez performantes et modulaires sont au point, et leur montage sur le bâtiment est simple. A l'heure actuelle, le PSD connaît 2 orientations: - son installation dans des gîtes ruraux, des salles polyvalentes, des installations assez conséquentes souvent associées à des piscines pour améliorer la rentabilité des capteurs ; - les maisons individuelles où sa mise en œuvre est assez facile et où il n'y a pas besoin de contrat d'entretien (faisant ainsi baisser les prix). Le lancement de ces produits dans le grand public s'est effectué surtout grâce à l'action de l'AFME qui continue son travail sur le terrain et qui fait la promotion de techniques mal connues et qui méritent beaucoup plus. Juillet 1988.....

Bilan de l'année 1987 de L'AFME : Le 18 avril dernier, Jacques Bouvet, président de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME) présentait le rapport d'activité 1987, année "virage" pour l'agence. Ce qui marque cette année, c'est la baisse de 50% des fonds de l'Agence, ceux-ci passant, de 1985 à 1987, de 834 milliards de francs à 449 milliards de francs. Les effectifs ont aussi fondu : ils sont diminués de 160 personnes, soit environ 1/3 du total. La baisse du budget est particulièrement sensible dans le domaine des énergies renouvelables avec une baisse de 60% (biomasse: -75%). Seul point en hausse dans ce budget, l'utilisation rationnelle de l'énergie dans l'industrie (+10%). La conclusion est significative du nouvel état d'esprit : "le choix des acteurs économiques en matière d'énergie comme dans les autres domaines, fait de plus en plus appel au libre jeu des forces du marché". Ce qui veut dire en clair que si le chauffage électrique a plus de moyens pour faire croire à sa rentabilité, on laissera faire. Espérons que le changement de gouvernement entraînera un nouveau virage de l'AFME, dans la bonne direction cette fois.

Juillet 1988..... Economiser l'énergie dans l'électro-ménager : Le Centre Ecologique de Langenbruck, en Suisse, a réalisé une étude sur les possibilités d'amélioration d'aménagement des appareils électro-ménagers d'ici à l'an 2020, à partir des connaissances actuelles. Cette étude a été reprise dans Panda nouvelles, le journal du WWF suisse. Nous vous en résumons

l'essentiel (en kWh par an et par ménage): - fours et cuisinières, on peut passer de 980 à 386, - frigos, on peut passer de 440 à 138, - machines à laver la vaisselle de 410 à 47, - aspirateurs et petits moteurs, de 265 à 191, - congélateurs, de 520 à 138, - éclairage, de 438 à 105, - machines à laver le linge, de 730 à 81, - chauffe-eau, de 2170 à 429. Ceci fait une réduction globale de 73% en 35 ans.

- Juillet 1988..... Economie d'énergie à la SNCF : La SNCF a mis au point un nouveau type de boogie "Y37" qui permet de rouler plus vite et d'augmenter la charge à l'essieu, dans des conditions de stabilité, et sécurité et de confort vibratoire satisfaisantes. Ils seront mis en service dès cette année et devraient permettre un transfert du trafic de la route sur le rail pour les transports de produits fragiles à délai d'acheminement très court, comme les denrées alimentaires (primeurs notamment). Les calculs effectués par la SNCF et l'AFME montrent que pour 100 wagons effectuant 100 000 km par an, à capacité de charge utile maximale, on peut transférer 10 000 tonnes d'équivalent pétrole (tep) par seulement 4000 tep d'électricité, soit une économie de 6000 tep. Une bonne utilisation de l'électricité.
- 8 octobre 1988..... Brice Lalonde, secrétaire d'état à l'Environnement, inaugure à Amiens la première usine de grande taille de traitement des ordures ménagères créée par l'entreprise **Valorga**. Cette usine est capable de traiter les 110000 tonnes de déchets produits par les 160000 habitants du district d'Amiens. Le traitement consiste en broyage des ordures, séparation des matières, fermentation pour obtenir du gaz et du compost, incinération des derniers déchets. Mais cette usine va connaître des problèmes dans la mise au point technique, dans les débouchés des produits (chaleur, biogaz et digestat), suivis d'inévitables problèmes de finances à long terme. Valorga sera racheté par un groupe allemand qui va commercialiser le système avec des usines clés en main qui se vendront très bien.
- 11 novembre 1988..... A EDF, la tension monte, le courant faiblit. Le mouvement social s'accroît chez les conducteurs de centrales nucléaires. Hier, la baisse de puissance enregistrée sur le réseau EDF a atteint 11 800 mégawatts (l'équivalent d'une dizaine de tranches nucléaires). Concrètement, cela signifie que les «agents de conduite» des installations nucléaires procèdent à des réductions de plus en plus importantes de la puissance disponible. Comme les jours précédents, EDF compense ces manques par la mise en service de centrales au fuel, au charbon et en réduisant au minimum les exportations de courant vers la CEE. Mais on s'approche du seuil où les coupures seront inévitables, qu'il s'agisse des délestages qui toucheront les usagers ou de la suspension des exportations de courant. C'est un choix essentiel que devra faire la direction d'EDF : préserver sa crédibilité de fournisseur européen d'électricité ou de service public. Hier soir à Paris, des négociations salariales se sont ouvertes à 18 heures. Elles pourraient déboucher comme l'an passé par une opposition entre la CGT et les formations dites "minoritaires" (CFDT, CFTC, FO, UN Cadres et maîtrise). Celles-ci semblent plus ouvertes aux propositions formulées par la direction et pourraient signer l'accord la semaine prochaine. Dans ce conflit, la CGT, qui tente, tout comme la CFDT, d'accompagner un mouvement qui lui échappe, préconise un durcissement des actions. Elle estime que les revendications (intégration des primes de travail en continu dans les salaires, semaine de 35 heures, renforcement des effectifs) ne sont pas satisfaites et parle de la «capitulation» des autres organisations syndicales, qui ont accepté de faire partie des groupes de travail proposés par la direction. Mais un autre élément pèse lourd dans le mouvement: le 17 novembre ont lieu à EDF les élections professionnelles qui détermineront la représentativité syndicale.
- 16 novembre 1988..... Nouveau ralentissement du programme nucléaire français. Le programme nucléaire français se poursuit, mais à un rythme de plus en plus lent. Ainsi EDF a-t-il, sans l'annoncer, encore retardé d'un an la commande de son prochain réacteur nucléaire, prévu dans la Vienne à Civaux. Alors que la dernière commande, celle de Chooz B2, remonte au 31 janvier 1987, la prochaine, initialement prévue en 1989, ne sera en fait passée qu'à la fin de 1990, voire au début de 1991. Le rythme d'engagement, déjà ramené à deux tranches par an en 1983, puis à une tranche annuelle en 1985, a donc été allongé à une tranche tous les quatre ans (début 1987 à fin 1990). Le ralentissement, imposé par le suréquipement d'EDF (sept à dix réacteurs de trop par rapport à l'idéal) et la nécessité de réduire les dépenses de l'établissement écrasé sous un endettement gigantesque, pose aux industriels comme Framatome un grave problème de plan de charge. Le constructeur français de chaudières nucléaires, qui vit encore sur les commandes passées au début de la décennie (trois réacteurs par an), voit s'allonger dangereusement la période de traversée du désert qui s'annonce. Il sait qu'à partir de 1995 il devra passer au moins quatre ans sans la moindre activité en France. D'où les contacts engagés avec les constructeurs étrangers afin de pouvoir limiter les dégâts. Framatome, qui négocie en vain depuis plus de deux ans un rapprochement avec KWU, la division nucléaire du groupe allemand Siemens, a également engagé depuis l'an dernier des discussions avec l'américain Babcock and Wilcox, avec lequel il s'est déjà associé cet été dans le domaine des combustibles nucléaires - aux côtés de la COGEMA et d'Uranium Pechiney. Ces négociations, si elles aboutissent, pourraient ouvrir au constructeur français le marché américain de la maintenance des centrales, le seul marché vraiment porteur du nucléaire.
- 17 novembre 1988..... Le gel des commandes nucléaires d'EDF. Lancé en 1973 après le premier choc pétrolier le programme nucléaire français a connu son apogée à la fin des années 70. En huit ans, de 1974 à 1981, EDF a commandé en moyenne cinq réacteurs par an, d'une puissance de plus en plus élevée (de 900 à 1000, puis 1300 mégawatts). Depuis 1982, au vu du tassement de la consommation d'énergie, le rythme des commandes n'a cessé de ralentir (de quatre à trois puis deux et enfin un réacteur par an), trop lentement toutefois pour éviter le suréquipement. En 1990, EDF aura de sept à dix réacteurs en trop par rapport à l'idéal économique. C'est pourquoi, depuis le début de 1987, l'établissement a de fait gelé ses commandes. La prochaine centrale ne sera finalement commandée qu'à la fin de 1990 au mieux, soit un rythme d'une tranche tous les quatre ans ou d'un quart de tranche par an.

- 25 janvier 1989..... Un appareil révolutionnaire pour diminuer la consommation d'électricité : Réduire de moitié la consommation d'électricité de tous les appareils domestiques comme industriels, c'est possible avec « l'économic » ! Mis au point par Léon Majda, inventeur messin de quarante et un ans, cet appareil aujourd'hui homologué par le laboratoire central des industries électriques apparaît comme révolutionnaire. Convecteurs électriques, radiateurs, lave-vaisselle jusqu'aux réseaux d'éclairage public, fours industriels et pompes à chaleur... la trouvaille de Léon Majda s'applique à tout ce qui fonctionne au courant électrique en divisant par deux la consommation. A lui seul, il pourrait contribuer à la relance du chauffage électrique dans le coût reste relativement élevé. Factures à l'appui, l'achat de « l'economic » qui se présente comme un cube noir et doré de la taille d'un paquet de cigarettes s'amortit en quelques semaines à peine. Présenté pour la première fois au public à la Foire internationale de Metz, en octobre dernier, il a d'ailleurs connu un succès foudroyant et immédiat : 1200 commandes, une cour acharnée des Américains et une tentative d'effraction sur le stand de Léon Madja. Avec l'aide d'André Majewski, Léon Majda a créé une société Buroeconomic pour fabriquer l'appareil en série et le commercialiser. Vingt emplois doivent être créés en six mois et quatre sous-traitants (en Lorraine et à Paris) travaillent déjà à la production. (publicité parue dans Le Parisien, escroquerie ?)
- Mars 1989..... Pas d'incitation fiscale pour les économies d'énergie : Pour la seconde année consécutive, aucune ligne des feuilles de déclarations de revenus ne détaxe les dépenses faites en 1988 pour économiser l'énergie. Ce fut pourtant le cas pour les dépenses faites de 1974 à 1986. On croit rêver. Au plus haut niveau, l'on nous prévient des bouleversements climatiques qui risquent fort de résulter d'un accroissement de l'effet de serre. L'on y sait fort bien que les techniques de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables sont le moyen le plus rapide, le moins coûteux, le plus sûr et le plus universel de limiter cet accroissement. Brice Lalonde en a-t-il informé ses collègues Pierre Bérégovoy et Michel Charasse ? Les intérêts à court terme des marchands d'énergie ne doivent pas prévaloir sur l'équilibre futur de notre petite planète menacée.
- 29 avril 1989..... Le gouvernement des Pays-Bas approuve un plan quinquennal de protection de l'environnement d'une ampleur sans précédent : Réduction de la consommation d'énergie de 30%, réduction des émissions polluantes de 70%.
- Juin 1989..... La maîtrise de l'énergie et la valorisation des déchets : Pierre Brana (député de Gironde), a remis son rapport sur les économies d'énergie et la valorisation des déchets à Michel Rocard. Il préconise un ensemble de mesures fiscales et incitatives pour tenter d'enrayer la hausse de la consommation d'énergie qui pèse sur l'environnement. Une mission interministérielle permanente dépendant de Matignon devrait être créée sur ce thème. Si l'environnement occupe une grande part dans le débat politique depuis les dernières élections, le Premier ministre n'a pas attendu ce regain d'intérêt pour me confier une mission parlementaire sur la maîtrise de l'énergie et la valorisation des déchets. Après six mois de travail, marqués par 68 auditions et l'interview de 115 personnalités, je viens de remettre à Michel Rocard les conclusions de mon rapport. Celui-ci repose sur un constat simple : on observe depuis la fin 1985 un dérapage important. C'est ainsi que le record historique de consommation d'énergie primaire en France établi en 1979 (199,7 millions de tonnes équivalent pétrole) est pulvérisé (205 Mtep), Le résidentiel et le tertiaire amorcent une augmentation inquiétante et le secteur des transports explose (4,4% de croissance annuelle de la consommation énergétique pour ce secteur). Or, la poursuite de ce dérapage est de nature à compromettre l'avenir économique d'un pays ne parvenant pas à équilibrer sa balance commerciale, comme c'est malheureusement le cas de la France. Mais cette évolution, si elle se confirme, aura également des répercussions négatives sur notre environnement : les pays industriels sont en effet investis de responsabilités particulières puisqu'ils consomment près de 80% de l'énergie en même temps qu'ils produisent la plupart des pollutions de la planète. Et il ne faut pas perdre de vue que la contrainte énergétique apparaît comme l'un des freins majeurs au développement des pays du Tiers-Monde. Mais la maîtrise des consommations d'énergies trouve également des justifications sociales. Il faut savoir en effet que l'énergie représente, avec 13 000 francs par an en moyenne, 9% des dépenses des ménages. Un gain de la % sur ces dépenses, qui demeurerait un objectif modeste au regard de l'ensemble des mesures que je préconise, entraînerait donc un gain d'un point de pouvoir d'achat pour les ménages, et même de plusieurs points pour les salariés aux revenus les plus modestes. Nous avons donc là, sans risque de relancer l'inflation, un moyen de contribuer à l'amélioration financière de tous et en particulier des plus démunis. Si la nécessité d'une politique de maîtrise de l'énergie n'est donc pas à démontrer, il s'agit en revanche de lui donner de nouveau les moyens matériels adéquats tant humains que financiers. Les restrictions matérielles apportées par le gouvernement Chirac en 1987 ont démobilisé les acteurs. Il importe en priorité de les remotiver, et pour cela d'afficher clairement l'importance accordée par le gouvernement à la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Cette volonté nationale doit s'exprimer dans notre politique européenne (harmonisation fiscale, rapprochement des normes et des règlements). Dans ce contexte, la fiscalité joue un grand rôle pour créer les conditions d'une réelle concurrence entre les énergies, qui tiennent compte des problèmes d'environnement. Une autre conclusion à laquelle nous avons abouti, c'est qu'il faut réagir avec vigueur à l'irrésistible ascension des consommations, des pollutions et de l'insécurité du transport. La SNCF doit consacrer ses efforts à la reconquête du transport de marchandises, EDF intervenir davantage dans la promotion de l'usage de l'électricité dans les transports (trains, métros, tramways...) et les constructeurs réanimer leurs programmes de recherche et d'innovation. Mobiliser l'ensemble des acteurs, surtout les collectivités locales : Mais, l'essentiel consiste à mobiliser l'ensemble des acteurs et en particulier à trois niveaux, la recherche-développement, les collectivités locales, et enfin le grand public. La recherche dans le domaine de la maîtrise de l'énergie est devenu le parent pauvre, avec un budget divisé par trois en quelques années. Je propose, car ce serait un symbole politique fort, de la réactiver en remotivant les

grands organismes (CNRS, CEA...) et en mobilisant les acteurs régionaux en leur garantissant la nécessaire stabilité budgétaire. Les collectivités territoriales, quant à elles, sont le point d'ancrage naturel d'une politique exemplaire de maîtrise d'énergie et de l'environnement au service de l'aménagement et du développement local. La situation de ce point de vue est fort préoccupante. Les collectivités locales ont été conduites au désenchantement et parfois à des difficultés majeures dans le domaine de la maîtrise de l'énergie en raison de l'absence d'opérateur thermique capable de prendre en main sérieusement le développement de la géothermie. Sous l'incitation de l'Etat, elles ont pourtant engagé des opérations lourdes au début des années quatre-vingt. Il serait regrettable que ces difficultés dues, pour une grande part, à des défauts technologiques de jeunesse et à des montages financiers très onéreux remettent en cause de manière globale et hâtive l'intérêt de cette filière par la collectivité nationale. En effet, pour ne citer qu'un seul exemple d'innovation possible de la part des collectivités locales, la maîtrise de l'éclairage public, source d'économie significative (souvent supérieure à 20%) permet, à budget constant, l'extension des zones éclairées et l'accroissement de la sécurité des personnes et des biens. De plus, les élus peuvent trouver une légitimité accrue auprès de leurs électeurs dans une politique exemplaire de la maîtrise de l'énergie et de l'environnement. C'est pourquoi il paraît tout à fait possible de motiver les collectivités locales en assurant auprès d'elles, sur le terrain, la présence de techniciens capables d'apporter une expertise globale des problèmes d'énergie et d'environnement de la commune, du département ou de la région. Le grand public, de nouveau peu concerné par les problèmes énergétiques après les inquiétudes des années soixante-dix, ne peut être remobilisé sans une action de fond à travers les médias pour lui expliquer la nature des problèmes, des enjeux locaux, nationaux et internationaux. Mais cette action de fond doit être concrétisée sur le terrain par les relais traditionnels d'opinion, parmi lesquels les collectivités locales et les associations de consommateurs. Les priorités que nous avons recensées appellent des mesures concrètes pour les traduire dans les faits. Sur le plan institutionnel, je recommande la création auprès du Premier ministre d'une mission interministérielle sur la maîtrise de l'énergie et de l'environnement chargée d'élaborer, de proposer aux pouvoirs publics et d'impulser une politique de maîtrise de l'énergie et de l'environnement. Cette mission prendrait également toute initiative pour assurer la place que mérite cette politique dans les décisions ministérielles. Par ailleurs, il me paraît important de renforcer et de coordonner les différents partenaires concernés au niveau des régions, d'une part en remettant à niveau en moyens humains les échelons décentralisés des agences, décimées en 1987, et d'autre part en encourageant des expériences de regroupement ou de fusion des échelons décentralisés des agences (ANRED, AFME, AQUA). Une fiscalité adaptée - Sur le plan fiscal, je propose un certain nombre de mesures qui prennent en compte les préoccupations de maîtrise de l'énergie et de l'environnement: - Reconduction de la procédure de réduction d'impôt sur les dépenses de grosses réparations de la résidence principale (qui doit s'éteindre en 1990) en faisant apparaître clairement les travaux de réhabilitation thermique. - Etablissement d'une taxe spécifique pour les transactions de véhicules particuliers fonctionnant au gazole afin, notamment, de corriger le déséquilibre croissant et spécifiquement français entre parc automobile à essence et parc diesel au détriment du premier. - Abaissement de la TVA de 18,6% à 5,5% sur quelques produits exemplaires de maîtrise de l'énergie et de l'environnement (matériels performants d'utilisation des énergies renouvelables, ampoules électriques très basse consommation, voitures électriques...). - Harmonisation de la taxe à l'importation des produits pétroliers. Taxe sur les déchets ménagers et industriels: - Création d'une taxe sur les déchets pour alimenter un fonds de l'environnement et de valorisation des déchets: il s'agirait d'instaurer une taxe "pollueur-payeur" sur les ordures ménagères (trois francs la tonne) et les déchets industriels (un à dix francs la tonne) pour alimenter un fond régionalisé de financement des systèmes de dépollution. Cela permettrait notamment de rétablir un plus juste équilibre au profit des collectivités locales promoteurs et gestionnaires de réseaux de chaleur. Les nouvelles réglementations sur les rejets des usines d'incinération d'ordures ménagères, parfaitement justifiées pour la protection de l'environnement, les ont en effet placés en situation défavorable, non seulement vis à vis des producteurs distributeurs d'énergie mais aussi vis à vis de collectivités locales moins soucieuses d'environnement et qui se contentent de déverser leurs ordures ménagères en décharges plus ou moins contrôlées. Enfin, il apparaît tout aussi nécessaire de recourir à des mesures incitatives telles que la création d'un fonds pour l'information et la formation en matière de maîtrise de l'énergie et de l'environnement (alimenté par une contribution des producteurs d'énergies proportionnelle à leur publicité), la création d'un fonds d'incitation et de garantie à l'usage des opérateurs qui investissent dans la maîtrise de l'énergie et enfin une nouvelle vigueur redonnée au partenariat Etat-région par une augmentation significative des dotations budgétaires de l'Etat consacrées aux conventions pluri-annuelles Etat-région et la régionalisation du Fonds pour l'environnement et la valorisation des déchets. L'ensemble de ces mesures coûtera en année pleine environ 700 millions de francs. Mais l'ensemble des taxes que je propose d'établir équilibre à peu près les dépenses consenties (aux alentours de 600 millions). A coût très faible, il y a donc une redistribution au profit de l'environnement et des énergies renouvelables, ce qui serait un signal important pour le grand public et les industriels. La maîtrise de l'énergie sert l'avenir de notre pays, de notre économie, du pouvoir d'achat des ménages, mais aussi la coopération Nord-Sud puisque la contrainte énergétique apparaît comme l'un des freins majeurs au développement des pays du Tiers Monde. Les acteurs concernés ne s'y sont pas trompés, puisqu'ils ont accueilli avec intérêt les mesures que je préconise. Il est en effet grand temps de revenir à un discours et des pratiques novatrices et dynamiques de la part des pouvoirs publics dans le domaine énergétique et écologique.

13 juin 1989..... Maîtriser l'énergie et l'environnement : Les pays européens relâchent leurs efforts alors que l'énergie non consommée est celle qui pollue le moins (tribune de Bernard Laponche)

(Directeur d'International Conseil Energy). Stimulée par la reprise de la croissance économique, la consommation mondiale d'énergie augmente. Tirée par le secteur des transports, celle du pétrole repart; les importations des Etats-Unis s'accroissent, et le prix du baril augmente à nouveau... Cependant plusieurs accidents témoignent de la fragilité du système énergétique mondial. La protection de l'environnement devient une préoccupation majeure des populations... et des pouvoirs publics. En fait l'énergie non consommée, grâce à l'amélioration des équipements et des modes d'utilisation, est celle qui pollue le moins. La maîtrise de l'énergie, stratégie d'équilibre global et d'équité entre pays industrialisés et pays en développement, est un enjeu mondial.

LA MISE EN VEILLE AUTOMATIQUE



En réponse à l'augmentation des prix de l'énergie, les pays industrialisés occidentaux avaient réussi, pendant la période 1973-1987, une performance: la stabilisation de la consommation d'énergie par habitant, avec une croissance économique de plus de 30% en moyenne. Il y a eu dissociation entre les deux phénomènes, essentiellement grâce à la mise en œuvre de mesures d'économie ou d'utilisation rationnelle de l'énergie qui se sont révélées très efficaces. Ainsi, de 1973 à 1987, la France a économisé plus de 200 milliards de francs sur ses importations d'énergie pour des investissements d'utilisation rationnelle de 100 milliards de francs.

Le champion de cette dissociation est le Japon : l'augmentation du PIB de 66% sur la période s'est accompagnée de la stabilisation de la consommation d'énergie par habitant. Le gain de 30 % sur l'intensité énergétique (rapport consommation d'énergie primaire/PIB) est dû à des effets de structure (moins d'industrie lourde) et à des progrès techniques remarquables dans l'industrie, secteur le plus consommateur (il faut 30% d'énergie en moins pour produire une tonne d'acier brut). Aujourd'hui, l'effort public nippon de recherche-développement reste important (programme Moonlight) le système d'intervention privilégié étant celui des prêts bonifiés (environ 10 milliards de francs par an) à l'industrie, puis à l'ensemble des secteurs. Le Japon prépare le vingt et unième siècle en basant sa stratégie à long terme sur l'innovation technologique, la conception d'un nouveau système énergétique à sources multiples («multiple energy era»), produits multiples (cogénération) et décentralisation poussée du couple production-consommation. Pour leur part, les Etats-Unis ont amélioré de 26% leur intensité énergétique, alors que le PIB a augmenté de 42%. Les seules économies de gaz et de pétrole réalisées en 1987 par rapport aux tendances antérieures au premier choc pétrolier équivalaient à l'actuelle production annuelle de l'OPEP. La consommation d'énergie par habitant a un peu baissé depuis 1973, mais reste près du double de celle de l'Europe de l'Ouest: le potentiel d'économies d'énergie est donc encore considérable. L'administration Carter avait joué un rôle moteur pour la maîtrise de l'énergie à la fin des années 70, la loi PURPA (1978) ayant notamment permis un développement spectaculaire de l'autoproduction et de la cogénération dans le secteur de l'électricité. L'administration Reagan, elle, a diminué les interventions fédérales, mais les associations professionnelles, les Etats (Californie, Michigan) ou les compagnies d'électricité prennent de nombreuses initiatives soit pour édicter des normes ou des réglementations, soit pour financer des programmes d'économies d'énergie et réduire les investissements de production. Avec la montée actuelle des importations pétrolières (qui pourraient vite atteindre la moitié de la consommation) se manifeste une double inquiétude : économique, à cause du déficit du commerce extérieur, et stratégique, du fait de la dépendance vis-à-vis de l'OPEP et surtout du Golfe. L'administration Bush va être obligée de prendre des initiatives dans ce domaine. De leur côté, les pays européens ont fait des efforts remarquables, et c'est l'Europe occidentale qui a le plus contribué à limiter la consommation mondiale de pétrole. La commission des Communautés européennes a joué un rôle moteur avec les programmes de recherche, développement et démonstration les plus importants du monde, qui se poursuivent avec «Joule»

et «Thermie». En 1986, le conseil des ministres de la CEE a adopté l'objectif de réduction de 20% de l'intensité énergétique pour 1995. Toutefois, avec la perspective du grand marché, les pays européens relâchent leurs efforts de maîtrise de l'énergie. Il en est ainsi de la France alors que l'Italie, après son refus du nucléaire, affiche un programme ambitieux, mais long à se mettre en route. S'il n'y a pas de sursaut, l'objectif de 1995 ne sera pas atteint. La préoccupation de l'environnement est la meilleure chance de relancer les actions, avec une priorité pour les transports et l'électricité. En revanche, pour les pays de l'Est, les chocs pétroliers ne sont pas des points de rupture dans les consommations d'énergie. En URSS, pour la période 1973-1987, la consommation d'énergie par habitant a augmenté de 37% et l'intensité énergétique, très élevée, a également crû. Ce n'est qu'en 1982-1983 que l'on a assisté à un ralentissement des consommations dans ce pays qui est, parmi les grands Etats industrialisés, celui où le potentiel d'économies d'énergie est le plus élevé. Le programme à long terme de l'URSS se donne comme objectif central une baisse de 40% de l'intensité énergétique d'ici quinze à vingt ans. Cet objectif n'est pas irréaliste du point de vue technique et économique, mais implique des réformes importantes des structures responsables, des méthodes de planification, du système des prix. A l'image de leur économie, la situation énergétique des pays en développement est très diverse. Elle est en général marquée par la coexistence d'un secteur urbain et industriel, où les consommations énergétiques sont concentrées et souvent peu efficaces, et d'un secteur rural qui consomme très peu, se trouve le plus souvent en marge des réseaux de distribution des énergies commerciales et dépend des énergies traditionnelles, au premier rang desquelles le bois de feu connaît une crise croissante. Nombre de ces pays sont très endettés, et les dépenses d'importations énergétiques ou d'investissements de production - surtout d'électricité - sont difficilement supportables. La consommation d'énergie par habitant est en moyenne dix fois inférieure à celle des pays industrialisés. Dans la plupart de ces pays, les intensités énergétiques ont augmenté de 1973 à 1986 (industrialisation, infrastructures lourdes), mais ne sont pas plus élevées en moyenne que celles des pays industrialisés. Cela signifie que, si ces pays arrivent à mettre en œuvre des politiques de maîtrise de l'énergie d'ampleur suffisante, d'autant plus efficaces que la croissance économique sera plus forte, ils pourront aboutir à des situations comparables à celles des pays industrialisés les plus performants. Le cas le plus frappant est celui de la Corée du Sud qui a connu la croissance économique la plus forte, a plus que doublé sa consommation d'énergie par habitant et maintenu son intensité énergétique à un faible niveau. La Chine a également diminué son intensité énergétique, mais celle-ci reste très élevée: le potentiel d'économies d'énergie y est très important. Aujourd'hui, la maîtrise de l'énergie est mise en œuvre dans la plupart des pays : en Chine, cette responsabilité relève directement de la commission d'Etat du Plan ; ailleurs elle sera celle du ministère chargé de l'énergie ou, de plus en plus souvent, d'un organisme spécifique doté d'une plus grande capacité d'animation et d'intervention que l'administration: AME en Tunisie, APRUE en Algérie (premier pays de l'OPEP à avoir pris cette initiative), CENERGIA au Pérou, AAÈ de l'Etat de Sac-Paulo, KIER et KEMCO en Corée du Sud, ECCT en Thaïlande, etc. Les programmes de maîtrise de l'énergie ont surtout porté sur le secteur de l'industrie. Aujourd'hui, la reprise des consommations se produit dans les transports et l'électricité. La coopération internationale (CEE, ONU, institutions financières internationales, actions bilatérales) a joué un rôle important pour les opérations «amont» de formation, de planification, d'audits énergétiques. Mais, pour l'investissement, les financements internationaux restent mal adaptés. Les organismes d'aide bilatérale ou multilatérale devraient instituer des «fonds pour la maîtrise de l'énergie» permettant de financer des programmes couvrant de nombreuses opérations dans un cadre cohérent, le remboursement des prêts étant assuré par les économies d'énergie réalisées. Un phénomène majeur est en train de modifier profondément l'approche du problème énergétique: l'environnement. La maîtrise de l'énergie et de l'environnement devient la condition d'un développement économique et social équilibré. Les pays industrialisés doivent l'accentuer chez eux parce qu'ils sont les plus dévoreurs d'énergie et, donc, les plus pollués, et que c'est dans l'intérêt bien compris de leurs économies. Les pays en développement peuvent se dégager du modèle dominant «guidé par l'offre», et bâtir des systèmes de consommation mieux adaptés à leur situation propre. Il y a là un vaste champ ouvert à l'innovation et à la coopération internationale scientifique, technique et industrielle.

17 juin 1989..... «Maîtrisez l'énergie»... disent-ils. Bienfait de la vague écologique : la «chasse aux gaspés», oubliée depuis trois ans, devient un nouvel enjeu politique. Le contre-choc pétrolier de 1986 et le trop-plein d'électricité nucléaire avaient eu raison de l'ambitieuse politique de maîtrise de l'énergie lancée en 1981 par le pouvoir socialiste. Vilipendée, étêtée, privée de moyens, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) survivait, certes, mais dans quel état ! Le purgatoire est fini. La maîtrise de l'énergie, chassée par la porte, revient par la fenêtre au nom de la défense de l'environnement. En vertu du principe selon lequel «l'énergie la moins polluante est encore celle qu'on ne consomme pas...», l'idée a commencé à trotter dans la tête du gouvernement depuis la fin de l'année dernière. Michel Rocard, le premier, sentant le vent tourner, confiait alors à son ami et allié politique Pierre Brana, député socialiste de la Gironde, une mission parlementaire sur le sujet, afin de juger l'action des pouvoirs publics et de formuler des propositions. Le rapport de mission, aujourd'hui terminé, devait être remis vendredi 16 juin au premier ministre. Il recommande, entre autres, la création à un niveau politique élevé d'une mission interministérielle dépendant de Matignon, chargée de concevoir, de superviser, et de «vendre» à l'opinion une nouvelle politique liant maîtrise de l'énergie et environnement. Sera-t-il suivi ? Rien n'est moins sûr. Entre-temps en effet d'autres hommes politiques, et non des moindres, ont découvert les vertus de la maîtrise de l'énergie, si bien que cette «relance», économiquement justifiée, risque de dégénérer en foire d'empoigne, chacun cherchant à récupérer le premier le bénéfice de l'opération vis-à-vis de l'opinion. Le président de la République lui-même s'est pris d'intérêt pour le sujet depuis qu'on lui a expliqué que c'était pour la France un excellent moyen de contrer

l'offensive allemande, notamment dans le secteur automobile. Si les voitures made in France ne brillent ni par la puissance ni par l'écologie, elles ont en revanche un avantage majeur sur leurs concurrentes ouest-allemandes: plus petites, elles consomment, en moyenne, infiniment moins de carburant... Outre l'Elysée, les responsables dont l'électorat naturel est touché par la question se sont depuis peu jetés dans la bataille : Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, et Huguette Bouchardeau, responsable française de l'Entente européenne de l'environnement. Ceci sans compter le PS, lui aussi intéressé, ni le corps des mines, de plus en plus menacé, qui craint qu'on ne lui retire de nouvelles prérogatives, ainsi que son ministre de tutelle M. Roger Fauroux. Ce dernier a récemment pris les devants, en annonçant, il y a quelques semaines, au conseil des ministres une relance de la politique de maîtrise de l'énergie, sans assortir ce discours de mesures concrètes et sans attendre les conclusions de la mission demandée par le premier ministre... Une vraie pagaille, encore souterraine, mais dont risque finalement de faire les frais la maîtrise de l'énergie elle-même, réduite au seul discours. Une vraie relance suppose avant tout l'adoption de mesures concrètes.

17 juin 1989..... ECOPLUS pour faire des économies d'énergie dans l'habitat. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) lance une opération baptisée «Ecoplus», destinée à sensibiliser les consommateurs aux moyens d'améliorer le confort des logements sans augmenter les dépenses d'énergie. Deux organismes professionnels, l'Union climatique de France (UCF) et l'Union nationale artisanale couverture plomberie chauffage de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (UNA CPC-CAPEb) sont associés à cette initiative, pour inciter les vingt et un mille installateurs de chauffage à adhérer à Ecoplus et à diffuser auprès de leurs clients les documents d'information. L'Association d'études et de consommation de la CFDT (ASSECO-CFDT) souhaite cependant qu'un contrôle soit mis en place par l'AFME, et plaide en faveur de diagnostics thermiques indépendants, en se demandant si on «peut être à la fois conseiller et installateur».

Juillet 1989..... Israël, petit pays et jeune Etat, se doit de tirer le meilleur parti de sa situation politique isolée, essayer de devenir indépendant au niveau énergétique. Il recherche aujourd'hui la pluralité des solutions envisagées. 1) Trois sources non renouvelables dont une fournie localement sont majoritairement utilisées. La source la plus importante, et de loin, est le pétrole importé qu'il faudra chercher à réduire. Le charbon importé est en augmentation servant majoritairement à fabriquer de l'électricité (70%) soit 30% de l'énergie totale. Mais le pays a une spécialité, l'«huile d'argile» : on peut brûler directement la roche pour produire de la chaleur et/ou de l'électricité. Une centrale électrique est ainsi en construction dans le désert du Negev. On peut aussi extraire l'huile, une sorte de kérosène. Les réserves s'élèvent à 12 milliards de tonnes, donc 60 ans d'exploitation seulement. La pollution de l'air est assurée. 2) L'énergie solaire pourrait pourvoir à 3% de la consommation, essentiellement sous forme de chauffage de l'eau. Les deux tiers des maisons individuelles chauffent leur eau par des ballons solaires Ils assurent 2 à 3% de l'énergie consommée annuellement. Par ailleurs, la législation impose depuis 1980 le chauffage de l'eau par solaire dans les immeubles de plus de 9 étages et d'autres lois de ce genre sont régulièrement promulguées. Plus avancées, des collecteurs concentrant les rayons du soleil vers un élément récupérant la chaleur pour chauffer un fluide à de hautes températures afin de produire vapeur et électricité. 30 MW du réseau électrique sont ainsi générés ainsi près d'Eilat au sud du pays. On utilise aussi le gradient d'eau salée et le soleil pour turbiner de l'électricité (5 MW). Les cellules photovoltaïques sont utilisées dans les lieux isolés. La maison solaire passive se développe doucement. 3) Les autres énergies : Cinq plans de recherche sur l'énergie éolienne dont quatre connectés au réseau. On espère développer ce secteur jusqu'à 1000 MW à l'avenir. La biomasse n'est pas laissée en arrière et fait l'objet de recherches, de même que la conservation et les économies d'énergies. L'idée d'une centrale nucléaire est tabou, à cause des recherches associées aussi aux utilisations militaires pour produire la bombe.

9 juillet 1989..... Suréquipement et endettement : EDF envisage l'arrêt de ses commandes nucléaires. EDF, encombré de surcapacités et endetté de 230 milliards de francs, envisage pour la première fois d'arrêter son programme d'équipement nucléaire. Le gouvernement doit trancher dans les prochaines semaines entre deux hypothèses : report d'un an, pour la quatrième fois, de la prochaine commande de réacteur, ou abandon pour une durée indéterminée de tout projet. Gelé depuis plus de deux ans, le programme nucléaire français va-t-il être arrêté pendant plusieurs années ? Pour la première fois, l'hypothèse est clairement envisagée chez EDF, où le coût du suréquipement pèse de plus en plus. Les pouvoirs publics, à qui appartient la décision sont mis au pied du mur: l'abandon du programme même limité dans le temps risque de remettre en cause l'ensemble de la filière et, à terme, la prédominance française dans ce secteur. Mais sa poursuite coûtera plus de 1 milliard, empêchant EDF de réduire comme prévu son endettement et ses tarifs. Vendredi 7 juillet, au cours du conseil d'administration d'EDF, chargé comme tous les ans d'établir les programmes d'équipements à venir, la direction a évoqué les deux hypothèses. EDF peut encore, pour la quatrième fois, repousser d'un an la commande du prochain réacteur, prévu à Civaux, dans la Vienne, qui coûtera 10 milliards de francs. Elle prolongerait ainsi le «gel» du programme, effectif depuis plus de deux ans - la dernière commande remonte à janvier 1987. Mais c'est le dernier atermoiement possible. Au-delà de 1991, il faudra en effet fermer le chantier de Civaux, où les travaux de génie civil, déjà engagés depuis quatre ans, devront être arrêtés pour de bon. Un coût non négligeable, mais non chiffré par l'établissement. EDF n'a aucun besoin de nouveau réacteur, avant plusieurs années. Bien au contraire ! Compte tenu de l'évolution prévisible de la consommation et des programmes déjà lancés - huit centrales sont encore en cours de construction, - le suréquipement persistera au moins jusqu'en 1993. Et cela, quelle que soit l'hypothèse de croissance retenue. Au rythme actuel de consommation, le besoin de nouvelle commande ne se fera sentir qu'en 1996 ; avec une croissance de la consommation accélérée, il n'apparaît qu'en

1993, et avec un rythme ralenti pas avant l'an 2000... Anticiper sur ces besoins en commandant, comme prévu jusqu'ici, une nouvelle centrale à la fin de 1990 coûterait 2 milliards de francs. Mais prolonger le «gel» jusqu'en 1993 revient à arrêter le programme sans possibilité de camoufler plus longtemps la décision. En effet, dans cette hypothèse, une fois achevées les centrales commandées avant 1987 - toujours en cours de construction, - EDF et son fournisseur Framatome resteraient en 1993-1994 un an au moins sans aucun chantier, alors que, jusqu'ici, le «lissage» des commandes permettait de maintenir un plan de charge minimum, mais ininterrompu. Hésitant à trancher sur le fond, la direction d'EDF a décidé de proposer aux pouvoirs publics une solution médiane qui consiste à prolonger d'un an le gel des commandes, repoussant à la fin de 1991 - au lieu de fin 1990 comme prévu - l'engagement ferme du réacteur de Civaux. Une anticipation sur les besoins qui coûterait quand même 1,2 milliards - au lieu de 2 prévus, - mais ne compromettrait pas la filière et ne remettrait pas en cause le projet de Civaux. Le programme après un gel de cinq ans, pourrait ensuite repartir au rythme d'une commande tous les deux ans et demi. Les pouvoirs publics sont donc pour la première fois depuis six ans placés dans l'obligation de se prononcer sur le fond. La décision est politique. Doit-on poursuivre l'équipement nucléaire du pays, pour sauvegarder l'industrie, et satisfaire la CGT et les élus concernés - Mme Edith Cresson, maire de Châtellerauld, a toujours soutenu le projet de Civaux. Ou arrêter les frais, pour soulager les comptes d'EDF, et... plaire aux écologistes ? Le fait même qu'EDF laisse la question ouverte et chiffre le coût de la poursuite du programme, sans chiffrer celui de l'abandon, montre assez où vont ses vœux...

Août 1989..... Charentes : Récupération de l'eau du Cognac. D'un côté de l'eau chaude rejetée par les distilleries de Cognac, de l'autre, des besoins de chauffage des serres pour les fleurs coupées. L'opération "Serre-Energies" lancée par l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie a permis de financer la création de nouvelles serres à côté de la distillerie Izambart, aux Touches de Périgny. La récupération ainsi faite permet l'économie de 70 tonnes de gaz liquéfié par an. Les serres font 6000 m2 et l'investissement se monte à près de 4 millions de francs.

8 septembre 1989..... Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand, le mercredi 6 septembre 1989. A l'issue du conseil, le service de presse de la présidence de la République a diffusé le communiqué dont nous publions les extraits suivants : Économies d'énergie - Le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire a présenté au conseil des ministres un décret soumettant à contrôle les produits énergétiques visés à l'article premier de la loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie. La France demeure un pays pauvre en ressources énergétiques et vulnérable dans ses approvisionnements extérieurs. 95% de sa consommation de produits pétroliers proviennent d'importations. La loi du 29 octobre 1974 relative aux économies d'énergie prévoit une procédure de répartition administrative des ressources énergétiques en cas de crise d'approvisionnement. Le présent décret reconduit pour quatre ans cette procédure. Il impose aux distributeurs de produits énergétiques la tenue d'une comptabilité particulière afin de constituer les bases d'une répartition en cas de crise.

21 septembre 1989..... Les crédits d'impôt sont rétablis pour les travaux d'isolation énergétique des bâtiments : Les crédits d'impôt pour les travaux d'isolation supprimés en 1986 par M. Madelin, alors ministre de l'industrie, sont rétablis. La mesure, qui devrait s'inscrire dans le projet de loi de finances et annoncée en conseil des ministres mercredi 20 septembre, coûtera environ 300 millions de francs en année pleine au budget de l'Etat. Les ménages pourront inscrire les travaux d'isolation dans les «grosses réparations» donnant droit à une déduction du revenu imposable de 25% des dépenses qu'ils ont effectuées avec un plafond de 8000 F pour un célibataire et de 16000 F pour un couple, plus 2000 F par personne à charge. Le dégrèvement ne porte que sur les immeubles antérieurs à 1982, car on estime les autres déjà conformes aux normes d'isolation. Plus généralement, M. Roger Fauroux, qui tenait à cette mesure, veut relancer en partie, les programmes d'économie d'énergie trop vite abandonnés à ses yeux depuis deux ans après le «contrechoc» pétrolier. Le ministre de l'industrie a obtenu aussi que le budget de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (AFME) soit accru de 40 millions de francs en 1990.

16 novembre 1989..... Les nucléocrates à l'assaut de l'Europe. En matière de politique énergétique, l'administration française s'est fixé un objectif ambitieux pour sa présidence européenne : «Briser les conceptions autarciques de l'indépendance énergétique en promouvant l'idée de sécurité européenne.» A l'avantage de la France, bien entendu. Le noyau du concept repose sur le nucléaire, personne ne s'en étonnera. Les économies d'énergie, elles, servent de rempart: «La France a d'ailleurs tout à gagner à adopter une attitude très dynamique en faveur des économies d'énergie pour ne pas paraître plaider seulement à Bruxelles le dossier nucléaire.» On appréciera la sincérité... Mais la diffusion de ce texte du Groupe d'étude et de mobilisation (GEM) énergie créé par Edith Cresson, ministre des Affaires européennes, daté du 30 mai 1989, embarrasse bien l'administration. Les sept GEM ont pour but de rassembler par secteurs les différents acteurs afin de préparer le Marché unique. Le GEM énergie est constitué de vingt-cinq représentants de l'industrie et de la haute administration. Du beau linge. Jean Besse, député PS au Parlement, et Martin Malvy, l'ancien ministre et député PS du Lot, font également partie de cette illustre assemblée. La définition de «l'action européenne de la France dans le domaine énergétique» consiste d'abord à préparer la percée de l'électricité nucléaire française, surabondante ici, chez nos voisins. Avant toute ouverture des frontières à l'énergie, la Commission européenne et d'autres pays exigent une transparence des prix, afin d'exclure tout dumping. Mais le prix n'étant pas le coût, le GEM estime qu'un texte devra être présenté au Conseil des ministres, texte «que nous aurons (...) expurgé de toute référence à la transparence des coûts». Tenir compte des différences dans l'approche en matière de coûts de sûreté nucléaire, de la protection de l'environnement, de demandes sociales ? Hors de question ! Les nucléocrates français se plaignent, au contraire, «d'une singulière hypocrisie» des pays du Nord, qui méconnaissent «les avantages de la

solution nucléaire ». L'arrogance des donneurs de leçon revêt néanmoins une certaine lucidité, quand ils estiment que « la France a intérêt à aider ses partenaires à relancer leurs programmes nucléaires, car elle ne saurait durablement constituer un îlot nucléaire dans une Europe antinucléaire ».

Décembre 1989..... Potentiel des économies d'énergie : Selon une étude publiée dans "Pour la Science" de novembre 89, la voiture moyenne consomme aujourd'hui dans le monde 13 litres aux cent kilomètres. Les meilleurs modèles commercialisés ne consomment que 4,8 litres. Il existe des prototypes ne consommant que 3 litres. Soit une économie possible de 77%. Dans le domaine du bâtiment, la consommation moyenne en milliers de joules par mètre carré est actuellement de 190. Les maisons les mieux isolées n'en consomment que 68. Il existe des habitats expérimentaux qui n'en consomment que 11. Soit une économie possible de 96%. Les réfrigérateurs consomment en moyenne 4 kilowatts-heures par jour, les meilleurs commercialisés seulement 2. On sait en fabriquer qui n'en consomment que 1. Soit une économie possible de 75%. Les chaudières à gaz consomment en moyenne 210 millions de joules par jour. On sait en fabriquer à seulement 140 et des prototypes n'en consomment que 110 pour un chauffage équivalent. Soit une économie possible de 47%. Dans le domaine des climatiseurs, ils consomment en moyenne 10 kilowatts-heures par jour. Les meilleurs seulement 5. Les prototypes seulement 3 soit une économie possible de 70%. Dans l'industrie, on constate une amélioration par tonne de produit de 30% dans le domaine de la sidérurgie en trente ans, de 10% en 25 ans dans la cimenterie, de 25% dans le verre en 25 ans, de 50% dans le sucre en 30 ans, de 40% dans le lait en 25 ans, de 29% en 30 ans dans le papier, de 43 en 30 ans dans la pâte à papier. Ceci montre à l'évidence qu'il est possible dès aujourd'hui de diminuer considérablement nos besoins énergétiques, seule solution permettant d'éviter le recours aux énergies polluantes comme le nucléaire, ou d'augmenter les émissions de gaz carbonique.

27 avril 1990..... Un entretien avec M. Vasiliev responsable de l'énergie soviétique : L'URSS veut doubler ses efforts d'économie d'énergie. L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie devait signer, jeudi 26 avril, avec l'URSS un protocole pour la mise en place d'un comité mixte de coordination visant à établir les bases d'une coopération en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie. L'URSS, confrontée à des difficultés croissantes de production, notamment dans le secteur pétrolier et électrique, est en train d'amorcer un virage majeur de sa politique énergétique. Comme nous l'explique M. Vasiliev, responsable du bureau de l'énergie au conseil des ministres soviétique, en visite à Paris, Moscou, tout en poursuivant le développement de ses ressources naturelles, notamment le gaz et le charbon, met désormais l'accent sur la maîtrise des consommations et de l'environnement. Q : « Les experts occidentaux s'interrogent sur la baisse de la production pétrolière soviétique. Peut-on parler, en URSS, de crise énergétique ? R : Non, aucune tendance ne suggère l'existence d'une crise. Globalement le secteur énergétique assure un approvisionnement fiable de tout les secteurs : industrie, agriculture, transports et ménages. Dans le détail, chaque secteur offre des particularités. La production de pétrole est stable, elle est passée de 595 à 607 millions de tonnes de 1985 à 1989. Actuellement nos spécialistes discutent de la nécessité de fixer un volume maximum à cette production. A quel niveau ? La marge de discussion est faible. Le débat sur le plafonnement est économique : cela vaut-il la peine d'accroître la production, notamment dans les gisements les plus coûteux ? On constate qu'en général les coûts de production du pétrole sont de plus en plus élevés. Le gaz est le secteur le plus dynamique et continuera de se développer. Sa production est passée de 643 milliards de mètres cubes en 1985 à 796 milliards en 1989. Quant au charbon, la production continuera de se développer notamment dans les mines à ciel ouvert, qui représentent 40% du total. La production est passée de 726 à 740 millions de tonnes de 1985 à 1989. Nous développons, en outre, de façon accélérée la transformation du gaz et du charbon. Par exemple, on prévoit d'accroître de manière considérable la production de briquettes de charbon pour le secteur domestique ; on poursuit les recherches sur la liquéfaction du charbon. De même, dans le gaz les projets visent la production des hydrocarbures les plus lourds comme le butane. Le développement de l'électricité reste plus rapide que celui des autres sources d'énergie, bien que nous ayons quelques difficultés à surmonter. On marquera le 26 avril le quatrième anniversaire de l'accident de Tchernobyl. Cette tragédie a, bien évidemment, eu des conséquences néfastes sur le développement de l'industrie nucléaire. Son rythme s'est ralenti, si bien que nous avons été obligés d'intensifier la production des centrales thermiques classiques. La modernisation de ces dernières en a souffert et nous n'avons pas pu réaliser les objectifs d'utilisation rationnelle de l'énergie dans ce secteur. Q : Quelles sont les nouvelles priorités de la politique énergétique. Peut-on parler de nouvelle politique ? R : On ne peut pas considérer cette politique comme tout à fait nouvelle. Nous poursuivons la même stratégie à long terme mais en apportant des compléments et des modifications. Nous avons trois priorités : d'abord améliorer l'approvisionnement des ménages. Développer par exemple l'électrification et les usages rationnels de l'énergie dans le secteur domestique. Seconde priorité : la protection de l'environnement. Un projet de loi sera bientôt présenté qui prévoit de limiter rigoureusement par des règlements le niveau des émissions dans l'atmosphère, ainsi qu'une utilisation rationnelle de l'eau et des terres agricoles. Nous prévoyons également des sanctions économiques contre les entreprises et les organismes dont l'activité ne répond pas aux normes introduites, et des fonds spéciaux destinés à la politique d'environnement. Des quinze programmes nationaux de recherche et de développement, deux sont à caractère énergétique. L'un, adopté en complément, concerne la fusion nucléaire, et l'autre l'énergie « propre » : mise au point de réacteurs nucléaires à haute fiabilité, nouvelles centrales thermiques à combustibles solides, sources d'énergies renouvelables, et combustible du futur comme l'hydrogène. La troisième priorité est l'utilisation rationnelle de l'énergie. Q : Quels sont vos objectifs dans ce domaine ? R : Au cours des cinq prochaines années, nous voulons doubler les économies d'énergie. Depuis 1985 on arrive à économiser 30 millions de tonnes équivalent pétrole par

an en moyenne, soit 150 millions en cinq ans. Pour le prochain plan quinquennal, de 1990 à 1995, nous voulons, compte tenu de la situation énergétique existante, doubler ce chiffre et réaliser 300 millions de TEP d'économies en cinq ans. Ce ne sera pas facile. Les mesures nécessaires sont très coûteuses, mais c'est néanmoins une orientation à suivre absolument. Q : Comment allez vous faire concrètement ? R : Nous avons le potentiel scientifique et technique mais, dans le contexte économique général de restructuration (la perestroïka), il faudra changer nos approches pour tout ce qui intéresse la gestion. Il faut mettre en place des méthodes économiques permettant des incitations automatiques, une sorte d'« autogestion » des ressources. Q : Allez-vous agir sur les prix de l'énergie ? R : C'est un élément fondamental. Actuellement les prix de l'énergie en URSS sont trop bas. Le coût de l'énergie, par exemple, ne dépasse pas 2% à 4% des coûts de produits industriels. Ces prix n'incitent pas aux économies d'énergie. Nous travaillons actuellement sur l'ajustement des prix de l'énergie. Nous devons résoudre ce problème avant la fin de l'année. Le coût de l'énergie va augmenter sur le marché intérieur. De combien ? Je ne peux pas répondre, il y a de nombreux scénarios. Un plafond peut être fixé par l'Etat. Certains économistes recommandent de laisser les producteurs fixer eux-mêmes les prix, mais je ne crois pas que ce point de vue l'emportera. Q : Avez vous un budget pour ce programme d'économies ? R : Aux prix courants, une tonne d'énergie conventionnelle coûte 240 roubles à produire et à livrer au consommateur. Les mesures d'économies d'énergie coûtent, elles, 90 à 120 roubles par tonne. Si on augmente les prix de l'énergie ce sera encore plus intéressant financièrement d'économiser. Mais les prix industriels vont également changer, si bien qu'il est très difficile de chiffrer ce programme. Il faudrait environ 2 à 3 milliards de roubles aux prix actuels pendant le prochain plan quinquennal pour réaliser nos objectifs. Q : Quel est l'objet de votre visite à Paris ? R : Nous avons demandé un concours à nos collègues français pour nous fournir des informations et des conseils sur les méthodes de gestion de cette politique dans le contexte d'une économie de marché.

28 avril 1990..... Après deux années de pertes, EDF à l'heure des économies. Electricité de France se serre la ceinture : un programme d'économies de 1 milliard de francs devait être soumis vendredi 27 avril au conseil d'administration de l'établissement, qui a perdu 1,9 milliard de francs en 1988 et 4 milliards en 1989. L'annonce, dans les premiers jours de l'année, d'une perte de 4 milliards de francs avait créé un véritable choc dans la maison. Les explications peu convaincantes de la direction suscitèrent des commentaires acerbes dans la presse. alarmée depuis plusieurs mois déjà sur les multiples pépins du nucléaire... Accusée à mots à peine couverts d'avoir une gestion trop laxiste. redoutant de se faire « épingle » par Bruxelles, victime de conditions climatiques défavorables, Électricité de France se met donc à l'heure de la rigueur : pour éviter un troisième plongeon de ses comptes, l'établissement revoit son budget 1990 à la baisse en réduisant de 1 milliard de francs ses dépenses prévues d'exploitation. Toutes les grandes directions seront priées de réduire leur train de vie: la distribution pour 350 millions, la production-transport aussi, les études et la recherche pour une centaine de millions... EDF doit en effet affronter plusieurs éléments défavorables qui se combinent pour peser sur ses comptes et conduiraient, si rien n'est fait - et sauf heureuse surprise - à un déficit de 1,7 milliard, fort éloigné du milliard et demi de bénéfices prévu dans le budget élaboré à la fin décembre : l'hiver chaud et sec se traduit par des recettes inférieures, au premier trimestre, de 2 milliards de francs aux prévisions du budget. L'application tardive de la récente hausse de 1,5% des tarifs entraîne aussi un manque à gagner de 700 millions sur les prévisions. Les tempêtes à répétition ont coûté 300 millions à la maison, les réparations sur le parc nucléaire lui feront déboursier 900 millions cette année, chiffre auquel s'ajoute le coût (600 millions) de la remise en état des centrales thermiques de substitution... Certes, le coût du retraitement de combustible irradié doit baisser dans des proportions non négligeables (900 millions environ), mais cela ne suffit pas à compenser ces excédents de dépenses. Le programme d'économies de 1 milliard permettra, dans l'esprit des responsables d'EDF, de ramener aux alentours de 700 millions de francs le déficit prévu pour 1990, étant entendu que l'année est loin d'être finie, et peut s'avérer meilleure que prévu.

Mai 1990..... Selon une étude commandée par la conférence des ministres canadiens de l'énergie, rendue publique grâce à une fuite, le Canada pourrait économiser environ 10 milliards de dollars s'il se décidait à combattre l'effet de serre en réduisant de 20%, d'ici l'an 2005, le niveau d'émissions de dioxyde de carbone atteint en 1988. Les programmes gouvernementaux de réduction du CO2 (conservation de l'énergie, développement de sources alternatives d'énergie, amélioration de l'efficacité des carburants automobiles, etc.) coûteraient 128 milliards de dollars d'ici l'an 2005, mais amèneraient une économie d'énergie de 228 milliards d'où une épargne nette de 100 milliards. Lors de sa dernière réunion tenue à Toronto fin août 1989, la conférence des ministres canadiens de l'énergie avait décidé de n'adopter ni échéancier, ni objectif précis de réduction du CO2, préférant attendre que des recherches supplémentaires viennent préciser les impacts économiques et sociaux que pourrait avoir une telle réduction.

Août 1990..... Nantes fait des économies : A la suite d'un contrat de 10 ans avec l'AFME, la ville de Nantes fait aujourd'hui un bilan de la décennie : alors que la patrimoine bâti a augmenté, la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments municipaux a baissé de 22%, la consommation des véhicules n'a pas augmenté alors que le nombre de véhicules a



Spécial Economies d'énergie (3)

L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

augmenté de 6%. Ces économies ont été possibles par le passage du fioul au gaz dans certaines chaufferies, dont celle de la mairie où la modernisation a permis une économie de 51%. L'installation de pompes à chaleur dans les piscines a permis une économie de 25%. La mise en place de la télégestion du bâtiment du Conservatoire national de région, dont le fonctionnement est intermittent, a permis de passer d'une consommation annuelle de 3744 MWh à 837 MWh soit une économie de 80%. Un nouveau plan vient d'être signé pour la période 90-95 avec l'AFME.

Août 1990..... Brésil : économies d'énergie. Le Brésil vient de lancer un programme portant sur 2,2 milliards de francs pour améliorer l'efficacité énergétique du réseau de distribution électrique et pour améliorer l'utilisation de l'énergie dans l'industrie. L'économie attendue par ce programme devrait permettre d'éviter la construction d'une centrale de 900 MW supplémentaire qui, elle, aurait coûté 7 milliards de francs. Ce plan prévoit également le remplacement dans les lieux publics des lampes à incandescence de 175 watts par des lampes fluorescentes de 80 et 50 watts dans plus de 300 000 endroits. Une campagne d'information auprès de la population sera développée particulièrement dans les milieux étudiants. Le ministre de l'énergie n'est autre que Goldenberg, ancien directeur d'une compagnie d'électricité, bien connu des milieux écologistes, pour ses interventions en faveur d'une maîtrise de l'énergie comme alternative à l'utilisation de l'énergie nucléaire.

24 août 1990..... Une conséquence de la crise dans le Golfe persique, les économies d'énergie dans le logement reviennent à l'ordre du jour. L'habitat est-il encore l'extraordinaire « gisement » d'économies d'énergie qu'il était il y a quinze ans ? Il reste encore beaucoup à faire, mais le patrimoine n'est plus du tout dans le même état. Selon l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), dans presque la moitié (44%) des 20,6 millions de résidences principales ont été entrepris des travaux, grands ou petits, qui ont diminué la consommation de chauffage. En 1973, un logement consommait, en moyenne 1,62 TEP (tonne équivalent pétrole) par an ; en 1988, il n'en consommait plus que 1,27, soit une baisse de près de 22%. Certes, les propriétaires, publics ou privés, bailleurs ou occupants, n'ont pas été saisis d'un élan civique irrépressible pour alléger la facture pétrolière française et améliorer la balance des paiements en commandant des travaux coûteux, dont l'intérêt économique immédiat n'était pas toujours évident. Il a fallu des incitations fiscales, des subventions, des encouragements au diagnostic, des réglementations (19°C dans les appartements), des campagnes de sensibilisation, des normes d'isolation thermique dans les constructions neuves, en 1974, 1977 et 1982. L'ensemble de ces mesures a porté ses fruits, puisque la consommation d'énergie, dans l'habitat, a diminué de 55% par rapport à 1973, et que les dernières normes, en place depuis le 1er janvier 1989 ont pour objectif de la faire baisser de 25% par rapport aux règles de 1982. C'est bien sûr dans la maison individuelle ancienne que les interventions ont été les plus fréquentes. Quand le logis a six surfaces en contact avec l'extérieur (sol, toit et quatre murs), la livraison du fioul et la facture qui l'accompagne constituent une incitation très forte. Et l'explication reste valable pour les maisons construites après 1975, malgré l'édiction en 1974 des premières normes d'isolation thermique, dont le respect reste insuffisamment contrôlé (MM. Delebarre et Besson, avant les vacances et la crise du Golfe, en ont prévu l'intensification, dans leur « plan qualité »). Dans les immeubles collectifs, la situation est plus variable, selon qu'ils appartiennent au parc HLM, à un propriétaire privé, institutionnel ou non, ou s'ils sont en copropriété. Il est incontestable que c'est dans le parc HLM que les efforts les plus intenses ont été entrepris: 50 à 60% des 3,2 millions de logements, selon l'Union des HLM, ont subi des travaux, du colmatage des fenêtres au changement des chaudières, jusqu'à l'isolation des toitures et des façades, en passant par le changement de combustible (en 1973, quatre logements HLM sur cinq étaient chauffés au fioul, et en 1989, il n'en reste qu'un sur quatre, la moitié ayant recours au gaz). Mais seulement 10% du patrimoine HLM ont subi un traitement complet, souvent à l'occasion de travaux importants de remise en état. Les opérations d'amélioration permettaient d'obtenir le conventionnement (hausse de loyers et octroi de l'APL, ou aide personnalisée au logement, aux locataires). L'aide de l'Etat, il faut le dire, rendait ces travaux très supportables, la subvention allant parfois jusqu'à 40% de leur coût. Dans le parc privé, qu'il soit propriété d'investisseurs institutionnels ou de personnes physiques, ou que les immeubles soient sous le régime de la copropriété, aucun chiffre n'est disponible. Mais là aussi, les travaux sérieux d'économie d'énergie ont souvent été entrepris à l'occasion de travaux d'entretien lourds, devenus indispensables : réfection d'une toiture ou d'une terrasse, changement d'une chaudière à bout de souffle, reprise en gros œuvre d'une façade. Dans les immeubles en copropriété, une difficulté supplémentaire a été l'adoption en assemblée générale de projets de travaux souvent demandés par les propriétaires occupants (qui bénéficient de déductions fiscales), et repoussés par les propriétaires bailleurs, peu soucieux de faire faire des économies à leurs locataires. Rien d'étonnant à ce que l'UNPI (Union nationale de la propriété immobilière), sous couvert de « participer aux efforts en faveur des économies d'énergie », en profite pour demander, mercredi 22 août, que les propriétaires bailleurs bénéficient, pour ce genre de travaux, des avantages fiscaux offerts aux propriétaires occupants. Au moment où M. Bérégovoy s'apprête à proroger le décret limitant la hausse des loyers, dans l'agglomération parisienne, à celle de l'indice du coût de la construction, c'est de bonne guerre, même si l'UNPI oublie de signaler que les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier, sous certaines conditions, des subventions de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), qui couvrent 25% de ces travaux... Ajoutons que, depuis quinze ans, les contrats de chauffage ont été renégociés et qu'aujourd'hui, les sociétés qui assurent le chauffage des immeubles ont financièrement intérêt à ce que la consommation diminue. Il reste qu'après les deux premiers chocs pétroliers, les prix se sont tassés et qu'on s'est un peu laissé aller, moins soucieux de l'importance de factures de chauffage devenues supportables. La douceur des deux derniers hivers n'a fait qu'amplifier la quiétude : durant l'hiver 1989/1990, les dépenses de chauffage, dans les HLM ont été de 25% inférieures à celles de l'hiver 1987/1988. Dans les

immeubles encore chauffés au fioul domestique (le plus cher), et qui n'ont pas été convenablement isolés, la dépense risque de gonfler considérablement. Les gestionnaires vont devoir augmenter les provisions (mensuelles) pour charges, s'ils veulent éviter de réclamer, en fin de campagne, des sommes exorbitantes à leurs locataires. Certains syndicats et administrateurs de biens (c'est la Confédération nationale des administrateurs de biens - CNAB - qui l'affirme) ont pris le pari de faire remplir les citernes avant l'été. Si cela n'a pas été fait, et pour peu que le dollar reprenne du poil de la bête, il faudra bien augmenter les provisions... De 35%? De 50%? Et si, de surcroît, l'hiver était rude ?

25 août 1990..... De 1975 à 1990, les incitations fiscales en faveur des économies d'énergie ont beaucoup varié. Les incitations fiscales en faveur des économies d'énergie, mises en place à la suite du premier choc pétrolier, ont varié au fil du temps : abandonnées de 1987 à 1989 et reprises ensuite, elles ont coûté au budget de l'Etat jusqu'à 1,250 milliard de francs (en 1986). En 1975, à la suite du premier choc pétrolier, les premiers allègements fiscaux en faveur des économies d'énergie sont entrés en application. Les contribuables pouvaient déduire de leur revenu certaines dépenses faites en vue d'économiser l'énergie, dans les immeubles construits avant le 1er mai 1974. La déduction devait être au maximum de 7000 francs (+ 1000 francs par personne à charge), la même que pour les intérêts d'emprunt. Elle ne pouvait être utilisée qu'une seule fois. Les incitations fiscales sont rendues beaucoup plus «attrayantes» en 1982. Le plafond était porté à 8000 francs (avec toujours 1000 francs de plus par personne à charge), et les travaux pour économies d'énergie étaient distingués des intérêts d'emprunt : les deux déductions pouvaient se cumuler. Les travaux pris en compte étaient plus nombreux : en particulier, les dépenses favorisant l'utilisation des énergies nouvelles (quel que soit l'âge de l'immeuble). Pour les travaux plus traditionnels, la date d'achèvement de la construction était reportée au 1^{er} juillet 1981. Par «souci de justice fiscale », selon la formule du ministère de l'économie et des finances, les déductions de revenu deviennent des réductions d'impôt (de 25%) en 1983. Deux ans plus tard, leur plafond est porté à 12 000 francs (et à 2000 francs pour chaque personne à charge). L'effort entrepris par le gouvernement pour réduire les impôts s'accompagne d'un lent grignotage des avantages fiscaux, auquel n'échappent pas les allègements en faveur des économies d'énergie, supprimés à leur tour en 1987. Les raisons avancées par le gouvernement de M. Chirac pour expliquer leur «disparition» de la loi de finances pour 1987 portent sur leur efficacité (un dispositif permanent n'a aucun effet incitatif), sur les dépenses fiscales importantes qu'elles engendrent (1250 millions de francs en 1986 pour des travaux estimés à 5 milliards de francs environ) et sur la baisse des prix du pétrole. C'est seulement trois ans plus tard (en 1990) que les réductions d'impôt en faveur des économies d'énergie sont réintroduites, plafonnées à 8000 francs pour une personne seule et au double de cette somme pour un couple (plus 2000 francs par personne à charge, 2500 francs pour un second enfant et 3000 francs à partir du troisième). L'application au 1er janvier 1989 de normes d'isolation thermique plus exigeantes (elles ont pour objectif de diminuer d'environ 25% la consommation) et la mise en place du «projet qualité» dans l'habitat devraient rendre plus efficace un tel dispositif fiscal.

26 août 1990..... Les automobilistes ont une préférence pour le confort et la vitesse, au moment où le gouvernement relance la chasse au gaspi. Pour les automobilistes le prix de l'essence avait complètement perdu l'importance qu'il avait après les premiers chocs pétroliers. C'est pourquoi ils roulent plus vite et c'est pourquoi ils font chaque année, statistiquement, plus de kilomètres. Selon Renault, qui effectue régulièrement avec la SOFRES des enquêtes de motivation des achats d'automobiles, la «faible consommation» était la raison principale du choix des consommateurs en 1981 : 23% des automobilistes classaient ce critère en premier. En 1989, ce même critère n'est plus placé en premier que par 8,5% des clients interrogés. Le décrochage a eu lieu en 1986, l'année du contre-choc qui a entraîné des baisses du prix de l'essence : ce chiffre était tombé à 11,1%. Désormais, les automobilistes font leur choix en fonction principalement du «design» des voitures (24,7% des personnes interrogées classent ce critère en premier). Les constructeurs se sont forcément adaptés à cette évolution de la demande. Après 1974, ils ont fait des efforts considérables pour réduire la consommation des moteurs de leurs voitures. Ainsi le modèle le plus vendu par la Régie en 1973, la 4L, consommait 6 litres aux 100 à 90 km/h et 7 litres en ville. En 1989, la plus vendue était la Super 5 Five qui consomme 4,5 litres à 90 km/h et 5,8 en ville. Une réduction de 25%. Mais, l'objectif des clients ayant changé, la nouvelle Clio sortie avant l'été consomme 4,6 litres à 90 et 6,9 en ville. Même si cette voiture est plus grosse, bien plus spacieuse et d'une qualité bien supérieure, le fait est là. Les automobilistes préfèrent le confort et la vitesse à l'économie. Cela ne signifie pas que les efforts des constructeurs en faveur des économies d'énergie soient réduits. Au contraire même, puisque, pour réduire la pollution, un objectif devenu essentiel, il faut la plupart du temps en passer par la réduction de la consommation des moteurs. Mais la priorité avait changé.

26 août 1990..... Après l'invasion du Koweït par l'Irak, le gouvernement français relance la chasse au «gaspi». «Plus que jamais, automobilistes, économisons l'essence.» L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) a saisi la balle au bond en lançant dès ce week-end de grands retours des messages radio encourageant les aotiens à conduire plus intelligemment. En réduisant leur vitesse de 20 kilomètres/heure, ils rouleront 100 kilomètres de plus avec leur plein de carburant ; en décalant leurs trajets et en évitant de se jeter dans les embouteillages, ils éviteront de gaspiller leur essence et un bon réglage de leur véhicule leur fera faire des économies. L'AFME - qui prépare également une campagne dans la presse écrite - bat le fer pendant qu'il est chaud, tirant parti au mieux de l'émotion provoquée par les événements du Golfe et du regain de mode en faveur des économies d'énergie. Sans attendre d'éventuelles mesures gouvernementales, elle concentre son action sur la cible la plus facile : l'automobiliste qui, très concrètement, va sentir les effets de la crise sur son porte-monnaie dès son retour de vacances. Rappelons que 58% de la consommation de pétrole française (soit 41,9 millions de tonnes d'équivalent pétrole sur 72,1) est le fait des transports. Cette part n'était que de 34% en 1973, leur consommation

ayant, en volume, progressé de 35%. A 80%, la consommation du secteur est due aux transports routiers, les voitures particulières représentant à elles seules 50%. Depuis 1973, le parc de véhicules particulières a augmenté de 60% ... Il n'est donc pas étonnant que l'AFME se tourne tout particulièrement vers les automobilistes. L'Agence a calculé que si tous les Français respectaient pendant un an la limitation de vitesse à 130 kilomètres/heure sur autoroute, 1% de la consommation automobile (200 000 tonnes d'équivalent pétrole) serait économisé, gain qui serait comparable si le 90 à l'heure était appliqué sur les routes. Si 1% des Français prenaient le train plutôt que leur voiture, on économiserait aussi 200 000 TEP. Mais si on abandonnait le registre du simple recours au civisme pour une attitude plus coercitive - et par nature impopulaire - on obtiendrait encore plus de résultats : abaisser à 110 kilomètres à l'heure la vitesse sur autoroute permettrait un gain de 800 000 TEP. «Très spectaculaires, ces mesures seraient en même temps très artificielles car un renchérissement de 63 centimes du prix du super ne représente jamais que 630 francs pour quelqu'un qui fait 10 000 kilomètres en consommant dix litres aux 100 », commente un spécialiste avant d'ajouter : «la vitesse n'est déjà pas respectée à 130; fixer un plafond plus bas est du trompe-l'œil. La vraie source de gaspillage réside dans les embouteillages à Paris. Pas un homme politique n'envisagerait de mettre un péage à l'entrée des grandes villes !» Or, selon l'AFME, l'utilisation de l'automobile sur site urbain a augmenté de 55% depuis 1975 et les embouteillages gomment les efforts technologiques faits par les constructeurs. Et quel gouvernement aurait le courage d'augmenter les taxes sur le gazole, dont la consommation s'est accrue de 144% en seize ans ? Il s'exposerait sûrement à de vives réactions des transporteurs, des taxis et... des constructeurs français bien placés dans le diesel... «Il n'y a pas le feu au lac », commentait récemment un conseiller ministériel en rappelant que beaucoup a déjà été fait dans l'industrie et le logement. D'ailleurs, contrairement à ce que l'on pensait dans les couloirs de l'AFME, où l'on attendait des mesures dès le dernier conseil restreint, le gouvernement s'est donné un peu de temps pour préparer plusieurs hypothèses en fonction de scénarios qui combinent à la fois prix du pétrole et situation de l'approvisionnement. Damart, tirant les conclusions de deux hivers doux, a racheté au début du mois une entreprise spécialisée dans les petites culottes plus légères que ses fameux Thermolactyl... A-t-il eu finalement raison ?

26 août 1990..... Des recherches à vocation économique et écologique : Pour l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), la crise du Golfe pourrait bien avoir des retombées positives. Son programme de recherche quinquennal élaboré en mai dernier mettait en évidence la nécessité d'augmenter ses crédits d'intervention ; il estimait les moyens nécessaires de 235 à 300 millions de francs par an contre les 170 millions de francs de crédits obtenus par l'Agence pour 1990. L'augmentation du coût du pétrole pourrait aider l'Agence à plaider sa cause. L'AFME n'effectue pas de recherches par elle-même. Elle distribue les fonds qui lui sont alloués par le ministère de l'industrie d'une part, et celui de la recherche et de la technologie d'autre part, à des laboratoires privés ou publics. Les trois quarts de ses fonds vont à des entreprises ou à des centres techniques, et le quart restant à des laboratoires publics: CNRS, CEA et BRGM essentiellement. Mais, depuis 1983, ses crédits de recherche n'ont cessé de diminuer: en francs constants, ils étaient, il y a sept ans, 3,5 fois plus élevés qu'aujourd'hui. A l'objectif économique qui avait prévalu lors de la création de l'Agence, s'était substitué un objectif écologique : les systèmes économes en énergie rejettent également moins de gaz carbonique. La réciproque n'étant pas toujours vraie : le fameux pot d'échappement catalytique accroît de 5% à 10% la consommation d'essence des automobiles qui en sont équipés. Si l'objectif économique redevenait prépondérant, le programme de recherche de l'agence pourrait être intensifié et réorienté. Selon M. Francois Moisan, chef du service programmation de la recherche de l'AFME, quatre secteurs sont plus particulièrement prometteurs : les transports, l'habitat, les procédés de stockage de la chaleur et les carburants de substitution. Dans le domaine de l'automobile, le programme de recherche Preditt (programme de recherche et de développement industriel sur les transports terrestres) devrait permettre de réduire à court et moyen terme la consommation d'essence, avec en particulier la mise au point d'un véhicule à moteur «propre» : moteur 2 temps ou moteur électrique, ou encore l'utilisation d'hydrogène comme carburant. Autre axe de recherche: l'amélioration de la gestion de la circulation avec des programmes de recherche comme Prométheus. Selon M. Francois Moisan, les recherches dans ce domaine devraient permettre d'économiser d'ici à l'an 2000 2 millions de tep (tonne équivalent pétrole), soit autant que le moteur propre. Deuxième volet : l'habitat, avec des recherches dans le domaine du vitrage et des isolants. Des économies importantes pourraient également être obtenues en développant des systèmes de stockage de la chaleur. Un prototype de stockage à 180 degrés a été développé par Elf et le CEA à Grignon, en région parisienne. Ce type de procédé pourrait permettre de conserver la chaleur émise par des centrales électriques ou des usines d'incinération d'ordures ménagères, par exemple. Enfin, dans le domaine des carburants de substitution, le bois pourrait être réhabilité grâce en particulier aux recherches actuellement menées pour transformer des déchets de bois en alcool.

Septembre 1990..... Nantes fait des économies d'énergie : A la suite d'un contrat de 10 ans avec l'AFME, la ville de Nantes fait aujourd'hui un bilan de la décennie : alors que la patrimoine bâti a augmenté, la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments municipaux a baissé de 22%, la consommation des véhicules n'a pas augmenté alors que le nombre de véhicules a augmenté de 6%. Ces économies ont été possibles par le passage du fioul au gaz dans certaines chaufferies, dont celle de la mairie où la modernisation a permis une économie de 51%. L'installation de pompes à chaleur dans les piscines a permis une économie de 25%. La mise en place de la télégestion du bâtiment du Conservatoire national de région, dont le fonctionnement est intermittent, a permis de passer d'une consommation annuelle de 3744 MWh à 837 MWh soit une économie de 80%. Un nouveau plan vient d'être signé pour la période 90-95 avec l'AFME. Contact : Jean-Claude Demaure, adjoint à la mairie de Nantes.

- 7 septembre 1990..... Devant la commission de la production de l'Assemblée nationale, M. Fauroux présente une série de mesures pour les économies d'énergie : Deux commissions de l'Assemblée nationale, celle des finances et celle de la production et des échanges, se sont réunies, mercredi 5 septembre, pour évoquer les conséquences économiques des tensions internationales dans le golfe Arabo-persique. Les commissaires des finances ont entendu deux experts, MM. Anton Brender, directeur adjoint du CEPII, le Centre d'études prospectives d'informations internationales, et Olivier Appert, directeur des hydrocarbures au ministère de l'industrie. Au cours de la discussion qui a suivi, les commissaires n'ont pas évoqué les incidences budgétaires de la crise du Golfe qui seront abordées au cours de la prochaine réunion de la commission, mercredi 12 septembre. Seuls les membres de la commission de la production et des échanges ont entendu M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie. M. Fauroux a indiqué que le gouvernement entendait relancer un vigoureux effort d'économie d'énergie, particulièrement dans le secteur des transports. Il a aussi proposé une série de «mesures douces» : l'extension aux locataires des déductions fiscales déjà accordées aux propriétaires pour les travaux de régulation du chauffage, comme pour l'achat de matériels utilisant les énergies renouvelables. M. Fauroux s'est également prononcé pour un soutien au véhicule électrique et pour un amortissement exceptionnel pour les investissements économisant l'énergie dans l'industrie. Le ministre a estimé que ces mesures permettrait, sur dix ans, l'économie de 30 millions de tonnes équivalent pétrole supplémentaires, sur les 210 consommées actuellement chaque année. M. Fauroux a enfin évoqué le secteur de l'énergie nucléaire en indiquant que compte tenu de la grande inertie de ce type de programme, le gouvernement entendait mener à bien les tranches prévues sans envisager pour autant une relance de l'équipement nucléaire.
- 18 septembre 1990..... Mme Bouchardeau veut relancer les énergies renouvelables : «Il faut créditer un fonds de soutien aux énergies renouvelables» déclare-t-elle en précisant qu'elle va soulever la question lors du débat qui aura lieu à l'Assemblée nationale sur la loi de budget 1991. Mme Bouchardeau s'exprime lors d'une conférence de presse organisée par le Comité de Liaison des Energies Renouvelables (CLER) pour attirer l'attention sur l'absence de crédits destinés à ces formes d'énergies dans le budget en cours de discussion. Lors du débat sur l'énergie organisé en décembre dernier au Palais Bourbon, dont Mme Bouchardeau était le rapporteur, le ministre de l'industrie Roger Fauroux, avait promis la mise à l'étude d'un fonds de soutien aux énergies renouvelables. Ce fonds ne figurant pas dans les arbitrages préparatoires à la construction du budget 1991, une dizaine d'associations françaises intéressées par le développement de ces énergies ont écrit au Premier ministre fin juillet pour lui demander un entretien. Celui-ci les a renvoyés auprès de M. Fauroux qui a lui-même refusé de les rencontrer. Pour défendre ce dossier, Mme Bouchardeau était entouré de Didier Anger, député Vert européen, et Claude Birraux, député UDF de Haute-Savoie. Soulignant que les énergies renouvelables bénéficient d'une écoute européenne plus importante que l'écoute française, M. Anger souhaite que ce ne soit pas la France qui marque l'Europe dans ce domaine, mais l'Europe qui marque la France. Le CLER est d'ailleurs à l'origine d'une initiative visant à regrouper les associations intéressées dans une Fédération européenne des énergies renouvelables. Une centaine d'associations européennes, même en dehors de la CEE, sont déjà candidates. Mme Bouchardeau rappelle les arguments en faveur du soutien aux énergies renouvelables : elle estime que ces énergies peuvent avoir des applications particulièrement intéressantes, complémentaires aux autres sources d'énergies. D'autre part, elle affirme que les pays en voie de développement sont un marché potentiel important pour ces énergies, mais il faut que la France devienne au préalable une vitrine industrielle. Les énergies renouvelables pourraient figurer à l'ordre du jour du débat à l'Assemblée nationale du 9 octobre prochain sur le plan national de l'environnement, indique-t-elle. De même, elle croit que les énergies renouvelables sortiront gagnantes de la fusion, à l'étude, des agences pour la maîtrise de l'énergie, pour la récupération et l'élimination des déchets et pour la qualité de l'air. Elle pense que ce regroupement peut favoriser une démultiplication des ressources et renforcer l'action régionale au bénéfice de ces énergies.
- Octobre 1990..... La crise du Golfe est-elle une chance pour les énergies renouvelables ? La flambée des cours du pétrole va provoquer un dépoussiérage des dossiers d'économies d'énergie. Mais, comme les demandes énergétiques augmentent encore, l'heure semble plutôt être à une diversification des ressources. La France est pauvre en combustibles fossiles. La production de charbon est en baisse régulière depuis 1960 et devrait continuer à baisser, faute de rentabilité. Côté gaz naturel, les perspectives ne sont pas plus réjouissantes. En 1986, le gaz naturel français ne représente plus que 17% de la consommation nationale de gaz. Reste le nucléaire. Avec 57 tranches en fonctionnement et 5 autres en construction, le parc français se situe au deuxième rang mondial, tout de suite derrière les Etats-Unis. A l'heure où le prix du baril frôle les 35 dollars va-t-on miser sur l'électro-nucléaire, en relançant une sorte de plan Mesmer bis ? Ce n'est pas sûr car les accidents de Three Miles Island en 1979 et de Tchernobyl en 1986 sont restés gravés dans les mémoires. Tout près de nous, à Saint-Aubin (Essonne), une décharge nucléaire présente un taux de radioactivité vingt fois supérieur à la norme. La prise de conscience des dangers inhérents au nucléaire et, plus généralement, la sensibilisation à la préservation de l'environnement entravent une relance de la filière nucléaire. Le moment est peut-être venu de redécouvrir les énergies renouvelables non polluantes. En juin, Pierre Brana, député de la Gironde, remettait à Michel Rocard un rapport sur les économies d'énergie et la valorisation des déchets. Il préconisait notamment plusieurs mesures fiscales comme un abaissement de la TVA sur les matériels utilisés pour les énergies renouvelables. Actuellement, ces énergies ne représentent que 2% de la production nationale. Le plan national pour l'environnement précise qu'il faut mettre en œuvre une politique d'intégration forte des contraintes écologiques en amont des choix faits en matière d'usage et de production d'énergie. Il y a d'abord l'énergie solaire. La France faisait partie jusqu'en 1973 des cinq nations en tête de la recherche. Mais depuis 1980, les industriels ont

relâché leurs efforts d'investissements et beaucoup ont renoncé. Le photovoltaïque est à des prix prohibitifs en particulier le raccordement au réseau EDF. L'énergie éolienne n'est pas développée en France, entravée de manière constante par EDF. La géothermie n'a convaincu que quelques communes. Enfin, la mer développe une force considérable qui n'est guère domestiquée, sauf à l'usine marémotrice de la Rance. Les énergies renouvelables souffrent d'un problème de rentabilité et, pendant ce temps, nous épuisons nos ressources en gaz, en uranium, en charbon et en pétrole. Tôt ou tard, il faudra redéfinir notre politique énergétique.

5 octobre 1990..... Énergie : plein cap sur les économies. Les économies d'énergie sont à nouveau à l'ordre du jour. Crise du Golfe faisant loi, la classe politique est solidaire des mesures "antigaspi" proposées par le gouvernement. Un début de consensus qui relance le débat sur la diversification de nos ressources énergétiques. «Pendant des mois, nous allons devoir apprendre à vivre avec un baril à plus de 25 dollars. De ce point de vue, Saddam Hussein a déjà gagné ! ». Cette petite phrase, lancée récemment par Roger Fauroux à l'adresse des parlementaires, n'a pas fini de résonner dans l'oreille des industriels, concernés plus que jamais par les directives gouvernementales destinées à parer le choc de la crise du Golfe. Menace d'un troisième choc pétrolier oblige, force est de relancer une politique vigoureuse d'incitation aux économies d'énergie, conjuguée à une diversification stratégique de nos ressources énergétiques. Des objectifs qui, pour une fois, réunissent le plus large consensus de la classe politique, tous bords confondus, au vu d'une situation internationale particulièrement tendue. En témoignent les hypothèses établies par les experts du ministère de l'Industrie: un baril à 30 dollars (une hypothèse de travail moyenne) entraînerait un surcoût de facture énergétique équivalent à en moyenne 7,4% du résultat d'exploitation dans l'industrie. Un prix qui provoquerait ipso facto un accroissement de 55 milliards de dollars du déficit commercial de la France en 1991 par rapport à 1989. De quoi remettre en cause une bonne partie de nos prévisions en matière de croissance et d'investissement... «Pour le moyen terme (mais les actions sont à engager dès aujourd'hui), il faut que notre pays acquière plus de souplesse, plus de capacités d'adaptation et plus d'efficacité dans la manière dont il utilise l'énergie », explique-t-on dans les rangs du RPR, sur les conseils de son secrétaire national. Richard Cazenave, député de l'Isère. Rien de très éloigné des préoccupations de la majorité, dont le souci essentiel est justement de restaurer un climat incitatif pour la maîtrise de l'énergie, qu'il s'agisse des particuliers ou des entreprises, Seul reproche fait à l'actuelle majorité : la lenteur dans la mise en place du fonds de soutien aux énergies renouvelables, dont le principe avait pourtant été décidé, il y a environ un an, à l'occasion du débat parlementaire de décembre 1989. Aujourd'hui, l'enjeu est bel et bien la chasse au gaspi. Tous azimuts. Une option choisie par le gouvernement pour économiser, selon ses projections, environ 30 millions de tonnes équivalent pétrole en dix ans sur une consommation totale de 210 mtep actuellement. «Un choc pétrolier aussi traumatisant que ceux que nous avons connus n'est pas fatal. à condition de passer à la vitesse supérieure » a expliqué le ministre de l'Industrie devant la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, lors de la présentation de son plan d'économie prévu dans le budget 1991. Entre l'exhortation fébrile et l'autoritarisme (le rationnement n'est pas encore à l'ordre du jour), le gouvernement a tranché : ce sera la méthode douce articulée autour de deux gisements d'économies: • Pour les particuliers, une extension des déductions fiscales, déjà accordée aux propriétaires pour les travaux de régulation du chauffage et l'achat de matériel utilisant les énergies renouvelables, sera proposée cette fois aux locataires. Le plan Fauroux suggère en outre une aide fiscale pour l'achat d'un véhicule électrique. De plus, les immeubles et les bureaux devraient être soumis à des diagnostics thermiques obligatoires. Un dispositif qui permettra de repérer les locaux surchauffés. Enfin une nouvelle réduction de la vitesse, au grand désarroi des constructeurs automobiles, permettrait de favoriser des économies non négligeables. En abaissant sa vitesse de 20 km/h, on peut en effet faire environ 100 km de plus avec le même plein. Reste à modifier le comportement des automobilistes... • Pour les industriels, l'arsenal de mesures prévoit une récupération de la TVA sur le fuel de chauffage et un amortissement exceptionnel destiné aux investissements permettant de réaliser des économies d'énergie dans leurs différents secteurs. Autant de mesures qui pourraient bien être jugées homéopathiques par certains si le ministre de l'Industrie n'avait pas dans ses cartons des orientations beaucoup plus expéditives, au cas où d'aventure la crise s'aggraverait. Il n'hésite pas à évoquer des limitations de température dans les locaux voire des restrictions de la circulation. Pas question pour l'heure de baisser les taxes sur les carburants, comme cela a été fait en Italie. «Un signal qui n'irait pas dans le bon sens », indique-t-il. Sur le fond, ce nouveau coup de pouce donné aux économies d'énergie se situe dans la droite ligne du fameux rapport Brana proposé à Michel Rocard en juin 1989, Perspicace, le député socialiste de la Gironde



s'inquiétait à l'époque de la hausse abusive de notre consommation d'énergie et présentait un train de recommandations écolo-énergétique, destiné à « consommer moins pour polluer moins ». Au programme : exonérations fiscales pour les ménages, fonds de garantie pour les investissements en matière d'économie d'énergie, etc. Et pour frapper les imaginations, l'auteur du rapport proposait le lancement d'un « TGV marchandises européen » qui se substituerait au transport routier, gros consommateur d'énergie ainsi qu'une baisse de la TVA de 18,6 à 5,5, pour certains équipements écologiques tels que le solaire, le photovoltaïque ou les chaudières à bois. Pierre Brana n'avait pas la partie facile, car il sagissait de concilier les objectifs de relance avec la rigueur budgétaire exigée par le gouvernement de Michel Rocard. On était, à l'époque, à plus d'un an de la crise du Golfe. Aujourd'hui pris dans la tourmente d'une nouvelle crise pétrolière, les politiques n'ont guère de marge de manœuvre pour amortir, à chaud, un surcoût de la facture pétrolière. sans puiser dans les recettes de l'État. Incitations fiscales pour les économies d'énergie, réduction de la vitesse, maîtrise de la consommation industrielle sont autant de solution, ponctuelles à apporter, dans un contexte national où la moitié de nos ressources provient encore des hydrocarbures.

- 6-7-8 octobre 90..... Lors du CNIR des Verts, on apprend que la présidence de la nouvelle Agence de l'Environnement et des Economies d'Energie (regroupant l'AFME, l'ANRED et l'AQA) a été proposée par le ministère de l'environnement à deux Verts: Christian Brodhag et Yves Cochet. En débat, le Conseil s'est partagé en deux moitiés égales entre une réponse négative et une réponse positive assortie de conditions minimales à définir. La réponse appartenait en définitive aux individus sollicités. Yves Cochet annonce le 8 qu'il accepte la proposition à condition que ce poste ne soit pas celui d'un président-croupion. Pour sa part, Christian Brodhag décline la proposition. Mais Yves Cochet ne sera jamais président de la super-agence de l'environnement, peut-être à cause de l'affaire Brière.
- 8 octobre 1990..... L'Assemblée nationale examine le plan national pour l'environnement de Brice Lalonde. Ce « plan vert » est destiné à remettre la France sur les rails de l'écologie. Pour une eau plus propre, un ciel moins pollué et des déchets mieux traités, tout le monde devra mettre la main au porte-feuille : l'Etat, les communes, les consommateurs et les pollueurs. Le ministère de l'environnement est appelé à s'étoffer en augmentant ses effectifs et son budget. Il y aura création d'une grande agence pour les économies d'énergie et de l'environnement, placée sous la tutelle des ministères de l'environnement et de l'industrie. Si pour la première fois se déroule à l'Assemblée un grand débat sur l'environnement, on observe cependant que le Palais Bourbon présente un hémicycle bien clairsemé, le plan est toutefois approuvé par l'opposition. France Nature Environnement (ex FFSPN) juge ce plan globalement positif même si ses militants déplorent d'importantes lacunes en matière de faune et flore sauvages. Les plus critiques sont les Verts, qui apprécient la création de taxes parafiscales, mais craignent que le plan ne devienne, au bout du compte, une coquille vide.
- 9 octobre 1990..... Les députés examinent aujourd'hui le plan national pour l'environnement (plan vert) de Brice Lalonde. Au-delà du débat d'orientation, c'est notre qualité de la vie en l'an 2000 qui se dessine dans ce plan vert destiné à remettre la France sur les rails de l'écologie. Pour une eau plus propre, un ciel moins pollué et des déchets mieux traités, il faudra que tout le monde mette la main au portefeuille, l'Etat, les communes et les consommateurs. La dépense nationale pour la défense de l'environnement, évaluée à 100 milliards de francs aujourd'hui, devrait doubler en 10 ans. Pour atteindre cet objectif, Brice Lalonde compte jouer sur deux leviers, un puissant ministère de l'environnement et la mise en place d'une fiscalité écologique sévère pour les pollueurs et au contraire incitative pour les défricheurs de modes de vie plus respectueux de la nature. Si le plan vert est adopté, il accouchera d'un ministère de l'environnement dont le budget triplera en cinq ans de même que ses effectifs. Brice Lalonde souhaite la création de directions régionales de l'environnement relayées par des antennes départementales. **Première mesure concrète, les anciennes agences de l'énergie, de l'air et de l'élimination des déchets vont fusionner dans une structure unique. Sa présidence est proposée à un Vert, le Rennais Yves Cochet.** Pour protéger les paysages, mais aussi l'eau que l'on boit, l'air qu'on respire, le ministre de l'environnement prône la mise en place d'une véritable fiscalité de l'environnement basé sur un principe simple « pollueur-payeur ». ce principe pourrait être étendu aux responsables pollutions par le bruit, les déchets non traités, les nitrates, etc. La facture de cette mise aux normes écologiques rejallira fatalement sur le budget des Français.
- 9 octobre 1990..... Yves Cochet, député Vert européen, donne son accord de principe à la proposition de Brice Lalonde, ministre délégué à l'environnement, de présider la **future super-agence de l'environnement et de l'énergie** dont le projet vient d'être adopté en conseil des ministres. « Je suis satisfait qu'il ait eu le courage d'accepter. Cela montre que les écologistes sont prêts à travailler sur des choses concrètes » déclare Brice Lalonde, en rappelant qu'Yves Cochet était un ami de 15 ans. « La réponse positive d'Yves me lie et je ne cherche plus d'autres candidats » affirme le ministre dont la parole est maintenant engagée et il se prépare à travailler avec lui. La nouvelle agence qui regroupera les politiques de l'air, des déchets, du bruit, des sols et de la maîtrise de l'énergie ne doit pas voir le jour avant le printemps prochain après un vote parlementaire. L'organisme, dans un premier temps, aura quelques 600 agents et un budget de l'ordre du milliard de francs, mais ces moyens pourraient sérieusement s'étoffer avec l'arrivée des taxes écologiques prévues dans le plan national. Du côté des Verts du Nord Pas-de-Calais, la question de la participation d'écologistes à différentes institutions ou organismes se pose aujourd'hui et se posera encore demain. l'acceptation par Yves Cochet de la présidence de la nouvelle agence pour l'environnement n'aurait de sens que si l'environnement politique permettait réellement d'appliquer une nouvelle politique de l'environnement et de l'énergie en France. Considérant que ces conditions ne sont pas réunies, faute d'un rapport de

force suffisant en faveur des écologistes, les Verts de cette région pensent que les circonstances ne permettent pas d'accepter cette proposition du ministre.

31 octobre 1990..... Conformément au verdict populaire du 23 septembre 1990, le Conseil fédéral suisse lance le programme d'action «Energie 2000 » qui définit les lignes directrices de la politique énergétique pour les années 90 et dont le principal objectif est de stabiliser d'ici la fin de ce siècle la consommation globale d'agents fossiles et donc les rejets de CO₂, pour ensuite les réduire. Dans le même temps, il s'agit d'atténuer progressivement la demande d'électricité, puis de la stabiliser, tandis que l'apport des nouvelles énergies renouvelables devrait s'accroître sensiblement. Le programme comporte la mise en œuvre des possibilités de développer, sans atteintes notables à l'environnement, l'exploitation des forces hydrauliques, ainsi que l'augmentation de puissance prévue des centrales nucléaires existantes.

31 octobre 1990..... Le nucléaire français suit sa route. Selon Bernard Tinturier, directeur de la stratégie et de l'évaluation au Commissariat à l'énergie atomique, la crise du Golfe n'est pas un motif de relance du programme nucléaire français. Q : Le renchérissement du pétrole fait ressentir plus fortement la dépendance énergétique française. Faut-il envisager une relance du programme nucléaire de notre pays pour accroître notre indépendance ? R de Bernard Tinturier : Actuellement, le nucléaire fournit 75 % du courant électrique consommé dans notre pays. La France compte 55 centrales en fonctionnement et 6 autres en construction. Le programme nucléaire français n'est donc pas plus arrêté qu'il n'est question de le redémarrer. Il est seulement question de répondre à la demande car la France tire un grand bénéfice du nucléaire : si nous ne l'avions pas, les Français paieraient l'électricité 30% plus cher, ce qui aurait notamment un impact négatif sur notre industrie. Dans le nucléaire, les coups d'accordéon - arrêts, redémarrages - sont proscrits. D'abord parce que, compte tenu du temps de construction nécessaire, une centrale se commande sept, huit ans à l'avance en France. Les décisions ne se prennent donc pas en fonction des vicissitudes de l'actualité, par exemple de la situation dans le Golfe. Elles se prennent d'autant moins à court terme qu'elles dépendent principalement de l'évolution de la demande d'électricité. Pour cette raison, nous devons admettre qu'il puisse y avoir, de temps en temps, un léger excédent de l'offre par rapport à la demande. Q : L'électricité française est actuellement 30% moins chère que celle des autres pays d'Europe. Dès lors que le marché s'ouvrira, les industriels européens seront évidemment tentés de s'approvisionner davantage chez nous. Dans quelle limite répondrons-nous à cette demande ? R : La question est posée. Récemment, le président d'EDF a indiqué qu'il n'était pas question que la France devienne le château d'eau nucléaire de l'Europe. En d'autres termes, il est intéressant de vendre de l'électricité mais nous n'allons pas nous couvrir de centrales nucléaires pour fournir du courant aux pays voisins. Cela étant, le poids économique que la fourniture d'électricité donne à la France n'est pas à négliger. Couper le robinet de l'électricité, c'est paralyser un pays... Nos partenaires européens ne peuvent pas l'ignorer. Il y a donc des limites à l'exportation d'électricité. Q : Les Italiens n'en ont pas moins stoppé leur programme nucléaire... R : Je demande à voir comment ils s'en sortiront dans deux ou trois ans ! Q : La demande d'électricité va-t-elle progresser un peu plus que prévu ? R : Oui. Plus l'humanité se développera et plus nous aurons besoin d'énergie. Les spécialistes discutent seulement pour savoir si la progression est de l'ordre de 2 ou 3% par an. Dans le même temps, la demande d'électricité croît encore plus vite. Sans doute parce que le courant électrique est une énergie très pratique : souple, propre, facile à transporter. Elle n'a qu'un défaut : elle ne se stocke pas. Il faut d'ailleurs faire des efforts de recherche dans ce domaine. Les besoins d'électricité devraient s'accroître d'autant plus que de nombreux secteurs utilisant encore du charbon ou de pétrole feront appel, demain, au courant électrique... Q : Ces transferts porteront-ils sur des quantités considérables ? Aujourd'hui, plus de la moitié de la consommation pétrolière française est absorbée par les transports qui ne seront jamais de gros consommateurs d'électricité... R : Ça se discute. Techniquement, la voiture électrique marche très bien pour faire cinq ou dix kilomètres quotidiens en ville. Ce marché pourrait se développer et permettre l'économie d'une part importante du pétrole utilisé pour la circulation urbaine. Q : Le grand marché européen de 1992 devrait faciliter les échanges d'énergie entre les Douze. Ces changements se traduiront-ils par un accroissement de la demande d'électricité adressée à la France ? R : S'ils ne changent pas de cap, les Italiens risquent surtout de connaître un jour des rationnements d'électricité. Régardez les Suédois ! Ils ont décidé d'arrêter à partir de 1995 les centrales qui fonctionnent aujourd'hui. Et puis, ils ont fait un calcul rapide : le prix de leur courant va augmenter de 40% et leur compétitivité économique chuter de façon considérable. Ils commencent donc à s'interroger sérieusement. En matière d'énergie, il faut tenir compte de l'opinion publique, bien sûr. Mais cette dernière, souvent, n'a pas toutes les données. En outre, les Français se sont habitués à une énergie facile, oubliant que cela a un certain prix. Les Français ont trop oublié les bénéfices qu'ils tirent du nucléaire pour n'en voir que les inconvénients. Certes, le nucléaire a des inconvénients réels. Il faut seulement les gérer comme on gère d'autres risques. Les crises ont le mérite de nous rappeler certaines réalités. L'approvisionnement énergétique est vital pour notre économie. Celle-ci a besoin de sérénité et s'accorde mal aux mouvements de «yo-yo» du prix du pétrole.

Novembre 1990..... Le ministre de l'environnement Lalonde met son administration verte en ordre de bataille. Il a obtenu les pleins pouvoirs écologiques et il crée une super-agence de l'environnement et de vraies directions régionales. Dans son Plan vert, il fixe à la France des engagements d'ici la fin du siècle : supprimer la production et la consommation des CFC, stabiliser les émissions de gaz carbonique, réduire de 20 à 30% la pollution atmosphérique, faire passer de un tiers à deux tiers le taux de dépollution des eaux domestiques, porter à 50% (30% aujourd'hui) le taux de récupération ou de recyclage des matières premières, isoler ou rénover de 100 000 logements, etc. Bref, le nouveau ministre délégué entend en terminer avec le bricolage écologique et définir une stratégie offensive. Du côté administration, on est sur la bonne voie. Finies les

responsabilité territoriales éclatées entre plusieurs ministères. Les régions seront dotées, à partir du 1^{er} janvier 1991, d'un «Monsieur environnement ». Il prendra la tête des toutes nouvelles DIREN (direction régionale de l'environnement) qui regrouperont sous la bannière de l'environnement des structures qui existaient déjà : les directions régionales de l'architecture de l'environnement, qui étaient auparavant sous la tutelle conjointe de la culture, de l'équipement et de l'environnement ; les services régionaux d'aménagement des eaux qui dépendaient du ministère de l'agriculture ; les services hydrauliques centralisateurs et les délégations de bassins. Seule l'industrie a été épargnée. Les directions régionales de l'industrie de la recherche (DRIR), auxquelles incombe l'inspection des installations industrielles à risques, resteront sous la tutelle de l'industrie, mais l'environnement aura un droit de regard. Autre volet de la réforme, la naissance d'une grande agence de l'environnement et des économies d'énergie par la fusion de l'agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), de l'agence pour la qualité de l'air (AQA), et de l'agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets (ANRED). Ces savants redécoupages administratifs ont un mérite, ils ne coûtent rien ou presque à l'État. Cependant, Lalonde ne cache pas que son plan devrait coûter très cher. Où trouver les milliards de francs nécessaires pour régler le surcoût de l'addition écologique ? Il faut faire davantage supporter par le pollueur le coût qu'exige la correction des dommages créés, on applique le principe du pollueur-payeur. Le Plan vert propose d'alourdir certaines taxes ou redevances existantes et d'en introduire de nouvelles.

20 novembre 1990..... Campagne du Secours catholique à propos des coupures d'électricité : «EDF, déchaîne ton cœur ! » Le Secours catholique a lancé, ce 18 novembre, date de sa journée nationale. une campagne pour la reconnaissance du droit à disposer d'un minimum d'énergie: «EDF, déchaîne ton cœur !» En 1989, 560 000 foyers ont eu l'électricité coupée. Quelquefois par négligence, le plus souvent par incapacité de faire face aux factures. Que peut-on faire sans électricité ? Impossible de se chauffer, de s'éclairer, de préparer les repas (pour peu que le gaz soit lui aussi coupé) et il n'y a même pas la télévision pour se distraire. Les conséquences morales sont lourdes : angoisse, repli sur soi, dépression. Le processus de marginalisation gagne vite la famille et la scolarité des enfants devient difficile. L'instauration du RMI (revenu minimum d'insertion) laissait espérer une diminution des appels à l'aide de personnes en grande difficulté. Or, note le Secours catholique, le phénomène s'aggrave. Pour la seule région Rhône-Alpes, on a relevé 46 751 coupures d'électricité en 1989, contre 39 932 en 1988. L'association caritative relève l'aberration d'un processus qui fait payer trois fois les personnes ainsi en difficulté financière : une taxe pour impayé, une autre pour coupure et une troisième pour le rétablissement du courant... Elle constate également une grande disparité dans les critères d'intervention des différents services EDF. Dans certaines régions, la menace de coupure peut suivre une facture impayée de quelques dizaines de francs, dans d'autres, on attend que la note atteigne plusieurs centaines de milliers de francs ! Par le biais des associations, des systèmes d'aides complémentaires se sont créés. Mais le manque de coordination nuit à leur efficacité. En juillet 1988, le Conseil national de la consommation avait publié un avis allant dans le sens de la reconnaissance d'un droit à un minimum d'énergie. Avis que reprend le Secours catholique, pour qui «il ne s'agit plus seulement de solvabiliser les familles, mais d'établir des planchers de sécurité pour leurs besoins vitaux». Des expériences existent. La Belgique a instauré en région wallonne un tarif social spécifique pour l'électricité. La redevance n'est pas facturée et un système (le Minimelec) permet de limiter la puissance des compteurs. Un accompagnement social permet d'enseigner aux foyers en difficulté les moyens de maîtriser leur consommation d'énergie, en utilisant dans de meilleures conditions les appareils de chauffage et d'électroménager. De 1985 à 1988, EDF elle-même a mené une expérience originale de «compteur à prépaiement ». Les bénéficiaires achetaient des tickets qui leur permettaient de mettre en marche eux-mêmes, en fonction des besoins, leur compteur... Le coût de tels compteurs avait obligé EDF à limiter l'expérience. L'Assemblée nationale est appelée à examiner un amendement au projet de loi sur la réforme des procédures civiles d'exécution, qui précise que «les coupures de gaz, d'eau et d'électricité consécutives à un défaut de paiement ne pourront intervenir, s'il s'agit d'un logement occupé à usage d'habitation, qu'après l'obtention par le créancier d'un titre exécutoire demeuré sans effet ». Ce projet ne peut remplacer le droit au minimum d'énergie qui, pour le Secours catholique, représente «une garantie minimum de prévention sanitaire et sociale. individuelle et familiale, contre toutes ruptures et exclusions qui menacent ».

23 novembre 1990..... L'autonomiste corse François Alfonsi dénonce la situation de dépendance énergétique de son île. La Corse ne dispose d'aucune ressource fossile, ni charbon, ni pétrole, ni gaz naturel. La seule ressource locale qui ait été mise en valeur est l'hydroélectricité. Seulement 4% du potentiel sauvage disponible sur l'île a été valorisé autour des années 1960, alors que la moyenne française atteint un équipement de 26%. Il en résulte un taux de dépendance énergétique considérable pour la Corse et qui se fait au détriment du développement local. EDF exerce un monopole d'État et a toujours traité la Corse à travers ses intérêts propres et non à partir des intérêts économiques de l'île. En fait, il existe un potentiel hydroélectrique important dans l'île, l'eau est la matière première indispensable. Avec 900 mm de précipitation par an en moyenne, les rivières de l'île peuvent être équipées à hauteur de 1000 GWh, alors que justement en 1990 les besoins de la Corse s'élèvent à environ 1000 GWh. Dépendante à 70%, elle pourrait ainsi se rapprocher de l'autonomie. Alors que la Corse a besoin aussi de réserves d'eau pour son agriculture et la prévention des incendies, depuis 1970 EDF s'est refusé à procéder à l'équipement hydroélectrique de l'île. Dans un premier temps, elle a préféré réaliser des centrales diesel au fuel lourd. Puis vers 1984, rencontrant une vive opposition sur l'île, EDF met sur pied un projet de liaison par câble entre Italie et Corse qui ne fait guère plus accord. Alors, EDF admet de faire un programme hydroélectrique partiel et étalé dans le temps, mais qui restera très insuffisant. Un nouveau projet est avancé au niveau européen qui consiste à rattacher la Corse

au projet de gazoduc entre Italie et Sardaigne, ce qui serait moins contraignant que le câble électrique et bénéficierait des subsides de l'Europe. Mais la Corse resterait sous la dépendance énergétique, aussi certains se tournent vers l'énergie solaire ou l'énergie éolienne. Les atouts naturels de l'île en font un lieu propice à la mise en valeur des énergies renouvelables (hydraulique, biomasse, solaire, vent). A partir de 1976, un vaste mouvement populaire pour les énergies renouvelables est reconnu et des programmes sont montés : des minicentrales hydroélectriques, du solaire thermique, du photovoltaïque en lieux isolés, du bois de biomasse (plaquettes forestières, démaquisage), une ferme éolienne au sud de l'île. Il est vital que la Corse aille en ce sens et qu'elle parvienne un jour à l'indépendance énergétique.

5 décembre 1990..... Les députés adoptent le projet de loi portant création de l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise d'Énergie (ADEME) après accord avec le Sénat. L'agence regroupe les moyens de trois agences existantes: L'Agence Nationale pour la Récupération des Déchets (ANRED), l'Agence pour la Qualité de l'Air (AQA) et l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Énergie (AFME). Sa mise en place réelle et la question de sa présidence seront longuement différées.

16 décembre 1990..... Didier Anger (élu Vert européen) se demande si EDF ne passerait pas au vert: «Un virage dans la stratégie de l'équipement électrique, EDF pourrait convertir au gaz de vieilles centrales nucléaires (cf Le Monde du 12 décembre 89). Lors de la discussion sur le transit de l'électricité et du gaz, nous avons amendé les textes proposés par la commission : la directive européenne de 1975 interdisant de recourir au gaz pour produire de l'électricité est tombée à notre initiative. Si l'une des conséquences est que EDF reconvertisse quelques vieilles centrales à gaz et mette en place la cogénération au coeur des grands ensembles (électricité et récupération des eaux chaudes pour des réseaux de chaleur), ce serait bénéfique. Tout changerait-il ? EDF passerait-elle au vert ? Et «Les Verts » deviendraient-ils de fervents supporters d'EDF ? Nous rappelons en effet notre volonté de sortir progressivement du nucléaire en favorisant les économies d'énergie : l'utilisation plus rationnelle de celle-ci (par la cogénération au gaz par exemple), les énergies renouvelables et décentralisées (utilisation de ce qui est déjà au point de développement de la recherche). Aujourd'hui, il nous faut choisir la voie du développement soutenable pour l'environnement : le gaz est l'une des sources d'énergie fossiles les moins polluantes qui peut permettre une transition entre le nucléaire et les énergies renouvelables utilisables partiellement à ce jour ». Précisons que, selon EDF, la transformation d'une centrale nucléaire au gaz correspondait à une étude et non «à un virage stratégique ».

19 décembre 1990..... Le «Plan vert », plan national de l'environnement, est présenté au Conseil des ministres par Brice Lalonde. Prévue de longue date, cette présentation a failli être déprogrammée de l'ordre du jour du conseil en raison de fortes réticences de certains ministères concernés, principalement celui des finances. C'est la «taxe déchets » à laquelle Lalonde est attaché qui pose problème. Après la menace de Lalonde de démissionner, le Premier ministre Rocard tranche finalement en faveur de l'environnement. Le «Plan vert » définit le cadre de l'action du gouvernement dans quatre domaines : la coopération internationale, la pollution et les risques, la protection de la nature et la gestion des espaces naturels, et l'environnement urbain. Il prévoit la création, dès 1991, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui succède à l'Agence pour les économies d'énergie créée en 1974 et transformée en 1982 en Agence française pour la maîtrise de l'énergie. Créations aussi des directions régionales de l'environnement et de l'Institut français de l'environnement.



16 janvier 1991..... En cas de guerre dans le golfe persique, la France adoptera un sévère plan d'économies d'énergie : Les prix du pétrole brut ont continué d'augmenter leur ascension lundi 14 janvier sur les marchés internationaux, effrayés par les menaces de guerre dans le Golfe. Après une vive envolée dans la matinée (+5 dollars à New York), les cours se sont cependant légèrement repliés. Le brut américain de référence a clôturé à 30,78 dollars par baril, 3,5 dollars de plus qu'à la veille du week-end et le «Brent» britannique s'est établi à 29,30 dollars, en hausse de 3,40 dollars. Compte tenu de la situation politique, ces niveaux sont relativement modérés, nettement inférieurs à ceux atteints en octobre dernier. La prudence des opérateurs s'explique par la situation actuelle du marché, largement excédentaire, et par les mesures annoncées par l'AIE vendredi 11 janvier. L'Agence internationale de l'énergie a en effet annoncé un plan d'urgence qui, mis en place dès le déclenchement des hostilités, aura pour effet de noyer le marché afin de décourager la spéculation. Tous les grands pays consommateurs se sont engagés à dégager par divers moyens (recours aux stocks ou économies d'énergie) 2,5 millions de barils/jour de pétrole, ce qui représente environ 7% de la consommation de l'OCDE, pour prévenir toute rupture accidentelle de l'approvisionnement. La France, ayant posé sa candidature pour adhérer à l'AIE, sera partie prenante du plan d'urgence et prendra sa part du fardeau. Comme les autres pays, elle devra donc contribuer à l'effort à hauteur de 7% environ de sa consommation, soit environ 125 000 barils/ jour. Concrètement, cet engagement devrait se traduire pour les Français par des mesures contraignantes dès le lendemain du conflit. Contrairement aux Etats-Unis la France ne veut pas recourir uniquement aux stocks pétroliers et préfère adopter un cocktail de mesures d'économies afin de réduire la demande. Compte tenu de l'importance de l'effort à accomplir (7% de la consommation), un simple rappel des règlements existants ne saurait suffire. Diverses mesures, au premier rang desquelles figurent un renforcement sévère des limites de vitesse et un contingentement des livraisons de fioul domestique aux détaillants sont envisagées. Le détail de ce dispositif, qui sera décidé au niveau ministériel, devrait être connu avant la fin de la semaine si aucune solution diplomatique n'est trouvée d'ici là dans le Golfe.

25 janvier 1991..... Guerre du Golfe : La France participe au plan d'urgence de l'AIE pour économiser l'énergie. Créée en 1974 par M. Henry Kissinger pour résister à la mainmise de l'OPEP sur les prix et l'approvisionnement pétroliers, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), longtemps cantonnée dans un rôle de surveillance passive, a enfin justifié son existence. En annonçant à la veille de la guerre du Golfe que les pays consommateurs allaient mettre sur le marché par divers moyens (déstockage ou économies d'énergie) 2,5 millions de barils par jour, soit 7% de la consommation de l'OCDE, l'AIE a puissamment contribué à faire retomber les cours du brut. Pour la première fois aussi la France, longtemps hostile à ce «cartel de consommateurs », largement financé et manipulé par Washington, a accepté de participer au dispositif. Le gouvernement a ainsi annoncé au conseil des ministres du mercredi 23 janvier, pour assumer sa part du fardeau, un ensemble de mesures destinées à dégager 125 000 barils/jour de pétrole, soit l'équivalent de 7% de la consommation française. La moitié proviendront du «strict respect» des réglementations existantes (limitations de vitesse et chauffage des locaux). L'autre moitié de l'abaissement des obligations de stockages imposées aux compagnies sur le fioul domestique et le gasoil. Rien de bien méchant. C'est à peine si les consommateurs devraient s'en apercevoir. Le gouvernement français n'a pas eu le courage politique d'imposer les mesures contraignantes pourtant prévues dans le dispositif initial au premier rang desquelles figurait un abaissement de la vitesse limite sur les autoroutes de 130 à 110 kilomètres/heure. Comment justifier ce «sacrifice» alors que, de l'avis de tous les spécialistes, le marché pétrolier international n'avait jamais été aussi bien approvisionné ? A sa décharge, le fait est qu'il n'est pas le seul. Tous les pays membres de l'AIE ont, pour justifier leurs engagements, adopté des dispositifs plus indolores les uns que les autres. D'entorses en faux-semblants plus ou moins grossiers, le dispositif «d'urgence» de l'AIE ressemble désormais beaucoup plus à un bluff énorme destiné à impressionner le marché qu'à un plan de sécurité, réellement destiné à prévenir toute rupture. La guerre du Golfe n'autorise pourtant aucune complaisance : si l'approvisionnement mondial reste pour l'heure abondant, il repose pour l'essentiel sur le bon fonctionnement des installations saoudiennes dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles se trouvent au premier rang des objectifs stratégiques visés par l'Irak.

Juin 1991..... Maîtrise de l'énergie à Rochefort (Poitou-Charentes) : Une réduction de 44% en six ans (de 1983 à 89) des consommations d'énergie pour le chauffage des bâtiments municipaux, une dépense énergétique totale ramenée à 142 francs par an et par habitant, alors que la moyenne se situe à plus de 200 francs dans les autres villes de même catégorie, tels sont quelques uns des résultats remarquables obtenus à Rochefort. Quelles sont les clefs de cette réussite ? - En premier lieu, la mise en place d'un service énergie efficace. Créé en 1984, ce service fut tout de suite doté des moyens d'action nécessaires; un énergéticien expérimenté, une équipe d'ouvriers d'entretien et un budget autonome pour permettre des interventions rapides. - En second lieu, la méthode adaptée qui repose sur un dispositif très rigoureux de suivi portant sur les consommations et sur les installations. C'est ainsi que la consommation de chacune des chaufferies est relevée toutes les semaines et que tous les autres postes (éclairage public, usages spécifiques de l'électricité, carburant pour le parc de véhicules municipaux) sont observés et analysés périodiquement. Le traitement informatisé des données de cette comptabilité énergétique très précise permet de détecter rapidement toute anomalie dans l'évolution des consommations. Le suivi technique des installations est mené en permanence afin de remédier rapidement aux dysfonctionnements qui peuvent être source de mauvais rendements et de gaspillage d'énergie. - En troisième lieu, et c'est sans doute l'un des points les plus importants, la municipalité a su responsabiliser ce service. Chaque année un bilan très détaillé, comportant un historique des consommations sur chaque poste de dépense d'énergie, est remis aux élus. Ce document permet de connaître très précisément les gains nets obtenus sur le budget de la ville. Il permet aussi de cerner les points sur lesquels des progrès peuvent encore être réalisés. Ce qui est caractéristique des résultats obtenus c'est que la majeure partie des économies a été réalisée par une meilleure gestion des installations et que les investissements ont été relativement limités. Peu de systèmes sophistiqués ont jusque-là été mis en place. La leçon de l'expérience menée à Rochefort. est que les économies qui peuvent être réalisées simplement en utilisant la quantité d'énergie nécessaire, au moment où l'on en a besoin, est considérable. Quelques opérations exemplaires méritent d'être citées : - capteurs solaires et couverture automatisée pour la piscine; - chauffage rayonnant gaz (dans trois gymnases et dans l'ensemble des ateliers relais) ; - chaufferie automatique au bois déchiqueté pour les serres municipales; - cogénérateurs fonctionnant au biogaz produit par la station d'épuration. Aujourd'hui un système de télégestion se met en place. Ce système permettra au service énergie d'intervenir à distance sur les chaufferies et ainsi de gagner encore en efficacité. Au total les économies réalisées sur le budget énergie de la ville se chiffrent à 8,7 millions de francs, cela apporte une souplesse fort appréciable sur les finances municipales. Des économies peuvent également être obtenues par les particuliers ; les Rochefortais qui souhaitent s'informer sur les moyens de réduire leur facture d'énergie, obtenir des conseils pour le choix d'un appareil de chauffage peuvent s'adresser au POINT-INFO de l'opération Objectif Nature. Le suivi des consommations effectué par le service énergie concerne: • 88 postes de comptage pour le gaz naturel servant à chauffer 208 760 m³ de bâtiments municipaux; • 1 chaufferie fonctionnant au bois déchiqueté (serres municipales) ; • 142 postes de comptage électriques pour les 65 122 m² de locaux éclairés; • 116 postes de comptage pour les 3702 foyers lumineux de l'éclairage public; • le carburant utilisé par les véhicules municipaux.

Juin 1991..... EDF fait de la publicité : EDF, qui a une dette de 226 milliards de francs se permet de faire pour 12 millions de francs de publicité pour le nucléaire... et consacre chaque année 700 millions de francs à sa communication soit dix fois le budget annuel de la France pour les énergies renouvelables. Si 75% de l'électricité française est d'origine

nucléaire, cela ne représente que 15% de l'énergie consommée en France. Quant au nucléaire dans le monde, il ne représente que 2% de l'énergie. 2% qu'il serait facile d'économiser.

- Juin 1991..... Rhône: lampes économes. La Maison de l'Ecologie de Lyon (4 rue Bodin 69001 Lyon), qui diffuse papier recyclé et livres, ouvre un nouveau rayon : la vente de lampes économes. Celles-ci de 7 à 24 watts, d'un prix supérieur aux ampoules classiques consomment 5 à 6 fois moins que les ampoules classiques et durent 5 fois plus longtemps. Avantage, La Maison de l'Ecologie les vend moins cher que les grandes surfaces !
- Juin 1991..... Contrôle des lampes inutiles : A l'aide de détecteurs infrarouge, il est possible de ne maintenir allumées que les lampes nécessaires dans les lieux gros consommateurs d'énergie comme les entrepôts, les parkings, les musées, les couloirs... Gérée par ordinateur, cette méthode mise au point par un bureau d'ingénierie suisse peut assurer une économie d'énergie pouvant aller jusqu'à 80%. Finis les bâtiments allumés toute la nuit pour une personne. Contact : SprecherSchuh SA Bucherstrasse 7, CH 5001 Aarau.
- Juin 1991..... En Suisse, économiser 20% d'énergie : A la suite du vote gagné le 23 septembre dernier, quatre partis (dont les écologistes) et six associations (dont Contratome, le WWF...) ont mis en place une coordination énergie qui a élaboré un projet pour économiser 20% de l'énergie d'ici l'an 2000. L'obtention de nombreux élus lors de récentes élections devrait permettre de faire passer en partie ce programme: 1 - Augmentation des tarifs de l'électricité de 15%. Cette hausse, déjà pratiquée à Zurich, doit être faite avec des tarifs légèrement progressifs pour pénaliser les gros consommateurs (contrairement à la France où plus l'on consomme plus on bénéficie de tarifs préférentiels). 2 - Campagne d'information du public sur les sources de gaspillage, la consommation des appareils électroménagers, introduction d'un label vert sur la consommation d'énergie des appareils, publication de tests comparatifs. 3 - Grâce à la redevance sur l'électricité, aide à l'investissement pour des opérations de couplages en cogénération, pompes à chaleur et pour l'installation d'unités solaires ou biogaz. 4 - Instauration dans le bâtiment d'indice de consommation en chaleur et en électricité. Programme: Parti Ecologiste Genevois, case postale 2690,1211 Genève 2.
- 9 octobre 1991..... Pour les économies d'énergie, les spécialistes sont rares. «A la fin des années 70 et au début des années 80, nous étions persuadés que l'action pour économiser l'énergie allait engendrer des métiers et un ensemble d'emplois spécifiques, se souvient Jean-Gérard Sender, chef du service formation de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), mais la réalité a quelque peu déjoué nos prévisions.» La situation, il est vrai, a évolué : le développement de l'énergie nucléaire et les efforts d'économies ont réduit les dépenses de la France dans ce domaine. Il en est résulté une démobilité qui s'est accentuée à partir de 1986, avec la baisse relative du prix du pétrole. D'autre part, l'expérience a montré que les économies d'énergie ne réclamaient pas seulement des réalisations ponctuelles, comme l'isolation d'une toiture. Dès qu'il s'agit d'équipements d'une certaine ampleur - pour des immeubles industriels, des habitations collectives, une flotte de transport - on constate que l'économie ainsi réalisée a tendance à s'effriter avec le temps. En effet, expliquent les responsables de l'agence, il ne faut pas seulement «concevoir, construire, choisir, installer» des équipements et matériels économes en énergie : il faut aussi, ensuite, les «gérer, conduire, entretenir» dans le même esprit. Le facteur temps est essentiel. Par ailleurs, beaucoup de personnes sont impliquées dans la vie d'une installation, depuis sa conception jusqu'à sa rénovation éventuelle; sa seule conduite au quotidien implique l'intervention d'un gestionnaire, de divers prestataires de services (pour la maintenance, par exemple), mais aussi d'intermédiaires variés (comme le gardien d'immeuble, qui n'a pas pour charge de s'en occuper mais peut néanmoins jouer un rôle important). Beaucoup de professions ont donc une composante «économies d'énergie» ou devraient progressivement s'en doter : l'installateur de chauffage, s'il ne veut pas perdre sa clientèle; l'architecte; l'ingénieur, qui a la charge de l'entretien dans une entreprise; plus généralement, tous les producteurs d'équipements thermiques et énergétiques, ainsi que les utilisateurs d'énergie (industrie, entreprises de transport, mais aussi hôpitaux, écoles). Si les entreprises de grande taille peuvent avoir leur «M. (ou Mme) Economies d'énergie », beaucoup n'en font qu'une tâche parmi d'autres pour l'un de leurs cadres. Les collectivités locales sont également concernées. Pour le conseil à la formation et la gestion de leur propre patrimoine, mais aussi en tant qu'«aménageuses» (choisissant tel type de transport, tel lieu d'implantation pour une zone industrielle de quartier d'habitation...) et comme productrices d'énergie (notamment par l'incinération des ordures ménagères). Des villes comme Besançon, Orléans, Nantes, parmi bien d'autres, ont ainsi leur spécialiste des économies d'énergie à temps plein; tandis que des villes plus petites, comme Rochefort ou Fougères, en ont un à temps partiel; tandis, également, que d'autres, comme Mulhouse, ont couplé cette spécialité avec celle de l'environnement pour créer un poste d'écoconseiller. Au total, quelques milliers de personnes tout au plus ont aujourd'hui un métier spécialisé dans les économies d'énergie: ouvrier qualifié en isolation par l'extérieur, diagnostiqueur, expert, gestionnaire énergie. Leur nombre ne sera jamais considérable. En revanche, des centaines de milliers de professionnels doivent désormais se préoccuper au sein de leur travail de réduire leur consommation d'énergie et, bientôt, de limiter ses effets nocifs sur l'environnement. Les études à suivre sont celles qui conduisent aux métiers de l'énergie, du CAP aux diplômes d'ingénieur. Plusieurs universités permettent d'acquérir une spécialisation adaptée : DESS d'énergétique à Bordeaux-I, Reims, ParisVII; MST en utilisation rationnelle de l'énergie à Nancy, etc. On peut en trouver une liste dans le bulletin d'information du Club maîtrise de l'énergie et de l'environnement - enseignement (CM 3E) créé dans le cadre de l'AFME. L'Agence édite par ailleurs un Répertoire des actions de formation continue en maîtrise de l'énergie.

- 17 octobre 1991..... Pour encourager les échanges et le progrès technique, la Commission européenne propose de libéraliser le marché du gaz et de l'électricité. Partant du principe qu'il n'est pas de véritable marché unique sans marché intégré de l'énergie, la Commission européenne s'apprête à soumettre aux Etats membres des propositions visant à libéraliser la production, le transport, la distribution et la commercialisation du gaz et de l'électricité. En France, dans l'hypothèse où elles seraient approuvées par les Douze - les ministres de l'énergie pourraient commencer à en débattre dès leur prochaine réunion, le 29 octobre, - elles battraient en brèche le monopole dont jouissent EDF et GDF. C'est dire que l'établissement public est résolument hostile à la démarche de la Commission, qu'appuie au contraire la grande industrie. Les deux principales réformes préconisées par M. Antonio Cardoso e Cunha, le commissaire compétent, concernent d'une part, la suppression du monopole de production d'électricité et, d'autre part, ce qu'on appelle l'accès de tiers au réseau (ATR), c'est-à-dire l'obligation faite à un exploitant de réseaux, s'il dispose de capacités disponibles, d'autoriser une entreprise consommatrice ou un distributeur à utiliser ses lignes à haute tension et ses gazoducs. Cependant, la Commission, soucieuse de ne pas effaroucher, proposera que cette ouverture à la concurrence s'accomplisse de façon progressive, un peu à la manière du programme d'Union économique et monétaire. «La production et la commercialisation d'énergie dans nos pays, c'est un catalogue d'horreurs, des sociétés modernes et démocratiques comme les nôtres ont réussi à atteindre des sommets en matière d'irrationalité économique », s'exclame M. Cardoso, citant l'Allemagne dont les subventions au charbon sont, à elles seules, trois fois plus élevées que l'aide de la Communauté au tiers-monde, ou encore la Belgique, qui, pour des raisons politiques, paie son gaz à l'Algérie très au-dessus du marché. Les ingénieurs de Framatome sont certes parvenus à domestiquer l'énergie nucléaire dans d'excellentes conditions de rentabilité, mais, selon M. Cardoso, «les ménages français payent l'électricité la plus chère d'Europe». L'ouverture à la concurrence devrait notamment permettre un développement des échanges intracommunautaires de gaz et d'électricité, une diffusion plus rapide des techniques les moins polluantes et, de façon plus générale, une utilisation plus rationnelle de l'énergie propice à la croissance. M. Cardoso souligne que les trois expériences de libéralisation du marché qui ont servi de références à ses services, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, la Scandinavie, ont été des réussites. Selon la Commission, le progrès technologique, souvent masqué à dessein par les électriciens, invite à supprimer le monopole de production. Désormais, bon nombre d'entreprises sont équipées pour récupérer une partie de l'énergie qu'elles ont utilisée. Mais, cette énergie résiduelle, elles n'ont pas aujourd'hui d'autres choix que de la vendre au monopole, à des conditions de prix peu satisfaisantes. Les électriciens ont, en outre, tendance à freiner la mise en place de centrales thermiques, dites «à cycle combiné », qui, pour la plupart, fonctionnent au gaz, et permettent de produire des kilowatts 40% moins cher que les centrales classiques, soit à un prix compétitif avec le nucléaire. «Le monopole est un obstacle à la modernisation », fait valoir M. Cardoso. L'accès de tiers au réseau est présenté par la Commission comme «un préalable indispensable au bon fonctionnement du marché du gaz et de l'électricité ». L'idée est qu'une entreprise utilisatrice doit pouvoir choisir librement son fournisseur sans que l'exploitant du réseau puisse y faire obstacle en interdisant le passage par ses installations. La Commission insiste sur le fait que les propriétaires de réseau ne seront pas lésés. Ce n'est qu'en cas de capacités disponibles qu'ils seraient tenus d'offrir à d'autres, et moyennant rétribution (ce qui en améliorerait la rentabilité), l'usage de leurs lignes à haute tension ou de leurs gazoducs. «La plupart des exploitants travaillent à 50% ou 60% de la charge et refusent l'utilisation de la partie excédentaire», explique M. Cardoso. Selon lui, un changement «tellement fondamental» ne peut être imposé de manière trop rapide. La Commission suggère donc de procéder par étapes. Dans un premier temps, à compter du 1er janvier 1993, et par exemple jusqu'au 1er janvier 1996, le bénéfice de l'ATR serait réservé, d'une part aux entreprises distributrices de gaz ou d'électricité, d'autre part aux industriels gros utilisateurs. M. Cardoso, avec de nombreux exemples à l'appui, constate qu'il subsiste des pratiques tout à fait anormales, au regard de la concurrence, au sein du club des électriciens : EDF refuse de vendre directement du courant à BASF, de l'autre côté du Rhin, et oblige le groupe chimique à passer par l'intermédiaire du distributeur allemand, British Coal, qui produit pourtant à moitié prix, n'a jamais «osé» vendre du charbon en Allemagne... Le commissaire souligne que ses propositions sont le résultat de consultations intenses avec les intéressés: «Avec les électriciens et les gaziers, le climat est au dialogue », affirme-t-il. Le souci d'aller de l'avant avec circonspection révèle cependant qu'on est encore loin du consensus.
- 23 novembre 1991..... Michel Barnier veut connaître la vérité sur les coûts de l'électricité d'origine nucléaire : Michel Barnier, député (RPR) et président du conseil général de Savoie, veut connaître la vérité sur les coûts réels de l'énergie électrique d'origine nucléaire. Dans cet esprit, il a proposé à l'Assemblée nationale, la création d'une commission d'enquête dont les travaux, dit-il, «seront utiles pour éclairer l'opinion publique et les travaux parlementaires ». «Nous ne disposons pas d'une information objective sur le coût de l'énergie nucléaire, souligne M. Barnier, dans sa proposition de résolution visant à la création d'une telle commission. «Les bénéfices du programme électronucléaire, ajoute-t-il, ont probablement été obérés par son surdimensionnement, qui a entraîné un excès économique, le surgénérateur de Creys-Malville, dont il est aujourd'hui évident que, malgré près de 30 milliards de francs d'investissements, il ne sera jamais rentable ». poursuit le député de Savoie, qui rappelle l'endettement d'EDF : 234 milliards de francs à la fin 1988. Il souligne que le plan énergétique de 1973 impliquait parallèlement à la construction de centrales atomiques la mise en œuvre d'une politique volontariste de maîtrise de l'énergie. «Ce volet, dit-il, semble aujourd'hui avoir été oublié ».
- 9 décembre 1991..... Au Parlement européen, les Verts se plaignent d'EDF. EDF au-dessus des lois ? C'est ce qu'affirment les Verts du Parlement Européen qui ont déposé une plainte auprès de la Commission de Bruxelles. Et un dossier musclé pour démontrer que l'Etat français s'assoit sur le droit communautaire. «Didier Anger avait rédigé un rapport détaillé qui est

pourtant resté confidentiel. Nous avons donc décidé de porter l'affaire devant la Commission des Communautés Européennes. Et si cette dernière ne donne pas suite à notre plainte, nous saisissons le Parlement Européen en vue d'une action devant la Cour de Justice de Luxembourg. » Le ton de Marie-Anne Isler-Béguin est ferme. La codéputée européenne qui siègera à Strasbourg à partir du 13 décembre prochain abonde dans le sens d'Adélaïde Aglietta et Paul Lannoye, coprésidents du groupe des Verts au Parlement Européen, qui ont porté plainte contre l'Etat français pour violation des règles de la concurrence sur le marché de l'électricité le 16 octobre à Bruxelles. Le dossier déposé auprès des services du commissaire Sir Leon Brittan stigmatise les «aides indirectes permanentes» octroyées par l'Etat français à EDF, et qui fausseraient le jeu de la concurrence en plaçant l'entreprise publique dans une position dominante dont elle abuse. «Outre les subventions fournies directement par l'Etat français, EDF obtient des bonifications d'intérêts importantes par rapport aux taux du marché, sa solvabilité étant garantie sur les marchés des capitaux par l'Etat français », expliquent les plaignants qui dénoncent cette politique de soutien illicite à une entreprise (EDF) et un produit (l'électricité) allant à l'encontre du Traité de Rome. Et rapprochent les 226 milliards de francs de la dette à long terme d'EDF fin 1990 à son chiffre d'affaires de 156 milliards de francs cette même année pour conclure que «cet endettement aurait mené à la faillite toute entreprise privée ». Malgré cela, «EDF applique des tarifs anormalement bas à l'exportation, ainsi que sur certains segments industriels de son marché intérieur soumis à la concurrence internationale », constatent les Verts, accusant EDF de pratiquer dans certaines circonstances un prix du kWh artificiellement bas puisqu'il se situe alors bien en-dessous de son coût de production. Et de citer en exemple le marché de la chaleur basse température «où l'usage de l'électricité, tous les experts en conviennent, constitue une hérésie sur le plan thermodynamique». «Il convient de tout mettre à plat. Et on espère que la Commission des Communautés Européennes ordonnera une enquête pour confirmer tout ce que nous avançons ». avoue Marie-Anne Isler-Béguin. Les Verts souhaitent également que cette plainte relance le débat sur le nucléaire. Et ils font pour cela état, toujours dans le cadre des entorses au bon fonctionnement de la concurrence au sein de la Communauté, des «conditions d'implantation et de fonctionnement du secteur nucléaire en France », qui seraient «manifestement plus laxistes que dans les autres Etats membres ». Une démonstration qui s'appuie sur force données statistiques parfois troublantes pour le novice pour avancer que «ce choix délibéré a permis un développement hypertrophié du secteur nucléaire dans la production d'électricité d'EDF». Difficile de dire le contraire quand on jette un oeil sur la carte du parc nucléaire français fort de 55 tranches à l'heure actuelle. Mais un blâme de Bruxelles, si la plainte des Verts débouche sur cette issue, changera-t-il quelque chose ?

12 décembre 1991..... Michel Mousel, énarque et ancien dirigeant du PSU, est nommé président de l'ADEME, la nouvelle agence de l'environnement. Yves Cochet avait été pressenti par une partie du gouvernement a été finalement rejeté par le ministre de l'Environnement Brice Lalonde « en raison de certaines prises de positions de responsables Verts depuis le début de l'année (1991), sa candidature était devenue trop conflictuelle ».

1992..... Au lendemain du Sommet de Rio, création du E7, association regroupant les huit plus grandes compagnies d'électricité des sept pays les plus industrialisés : EDF pour la France, RWE pour l'Allemagne, ENEL pour l'Italie, Kansai et Tepco pour le Japon, Ontario Hydro et Hydro Québec pour le Canada, Southern California Edison pour les USA. Ils vont travailler à l'essor de l'énergie électrique, particulièrement nucléaire et peux pour les économies d'énergie.

27 janvier 1992..... M. Henri Legrand est nommé en Conseil des ministres directeur de l'eau et de la prévention des pollutions et des risques, délégué aux risques majeurs, au ministère de l'environnement. Il remplace Michel Mousel qui, depuis le 12 décembre 1991, préside l'**Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie**.

Avril 1992..... Economies d'énergie au «Lièvre d'or» à Dreux : La réhabilitation de cet ensemble de dix-neuf immeubles a permis d'économiser l'énergie, certes, mais le quartier n'a pas changé pour autant. Dommage que l'on ne relie pas la maîtrise de l'énergie à l'action sociale. La ville de Dreux, à 80 km à l'ouest de Paris, a énormément grossi dans les années 50 et 60 de par la proximité des usines automobiles et de l'industrie électro-mécanique. Entre 1960 et 1980, la population a doublé. Ces industries, grosses consommatrices de main d'œuvre bon marché, font partie de celles qui sont allées prospecter dans les pays du Maghreb pour embaucher sur place Marocains, Algériens, Tunisiens... Pour loger cette population nouvelle, trois quartiers se sont construits très rapidement à Dreux, dont la cité du Lièvre d'Or qui comprend dix-neuf immeubles bâtis entre 1965 et 1967. Ces immeubles regroupent près de 600 logements. A la suite des campagnes pour les économies d'énergie, après le premier choc pétrolier, l'office d'HLM décide, en 1979, en liaison avec la mairie alors dirigée par la socialiste Françoise Gaspard, de réhabiliter ces immeubles en participant à une opération d'économies d'énergie lancée au niveau national. Deux objectifs étaient visés : la réhabilitation visuelle des bâtiments et la réduction des coûts de chauffage. Les surcoûts liés aux mesures d'économie d'énergie étaient couverts par le Ministère du logement et ce qui allait devenir l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie. Les mesures d'économies d'énergie qui ont été introduites sont une amélioration de chauffage par l'installation de nouvelles chaudières à gaz et de nouvelles régulations, le calorifugeage du réseau de distribution et l'installation de robinets thermostatiques sur les radiateurs des appartements individuels. Cette installation de chauffage a été complétée par une isolation des toitures, des planchers bas et des murs avec une amélioration de l'étanchéité à l'air des portes et des fenêtres, et l'installation d'une extraction mécanique de l'air dans les cuisines et les salles de bains. Les vitrages ont été refaits en double vitrage. Sur les façades sud, ont été installés des capteurs à air en boucle ouverte utilisant l'inertie des murs des façades aveugles (mur Trombe). Des serres vitrées ont été créées avec recherche d'augmentation des surfaces exposées au sud. Le tout s'est accompagné d'un ravalement des façade avec des

couleurs vives changeant des anciens murs gris. Les serres ont été rajoutées aux bâtiments existants comme des structures indépendantes. Elles ont leurs propres fondations et sont reliées au bâtiment par des attaches flexibles. Ces extensions ont ainsi offert aux habitants un espace supplémentaire d'habitation : entre 6 et 8 m² par appartement. Les surchauffes d'été de ces serres ont été limitées par l'effet de masque des toits débordants. Au total, 141 logements ont été ainsi agrandis par une serre. 38 autres ont pu bénéficier d'une modification de façade augmentant la surface exposée au sud. Enfin 32 logements bénéficient de l'apport d'air chaud par préchauffage le long des façades aveugles. En été, un volet situé au sommet des bâtiments permet d'évacuer cet air chaud pour ne pas chauffer inutilement. Les travaux ont été achevés en 1981. Un suivi expérimental a été mis en place avec un groupe d'études du CNRS. Ce groupe a effectué un suivi de la consommation énergétique pour 15 bâtiments, avec enregistrement des données météorologiques et un suivi détaillé dans un certain nombre d'appartements tests. Un modèle de simulation a permis de comparer, à conditions météorologiques égales, l'évolution de la consommation d'énergie avant et après les travaux. Les conclusions de cette étude montrent une diminution de la consommation d'énergie globalement de 48%. Une large part de ce résultat est due à l'isolation des bâtiments et aux nouvelles chaudières. Le solaire permet d'économiser 20% des besoins de chauffage ce qui donne pour les appartements bénéficiant d'une serre une économie de chauffage globale de 55%. Selon l'étude, au niveau économique, la création des serres s'avère valable. Par contre, les résultats du préchauffage de l'air le long des façades aveugles s'avèrent beaucoup moins intéressants. Les augmentations de surface sud ont un bilan à peu près nul : étant sans protection la nuit, les gains journaliers compensent juste les pertes nocturnes. Le temps de retour global de la réhabilitation est de 36 ans (temps où les économies remboursent les frais engagés au départ). Il est difficile de parler de "rendement économique" puisque le "bénéfice" attendu n'est pas seulement énergétique, mais également esthétique et social. Si l'aspect énergétique a été bien observé et mesuré, la dimension sociale, pourtant mise en avant par les concepteurs du projet, n'a fait l'objet d'aucun suivi officiel. Il est donc plus difficile d'en tirer des conclusions définitives. On peut toutefois, avec maintenant dix ans de recul, apporter quelques observations. Officiellement, ce projet a été mis en place avec les associations de locataires. L'opération s'est faite sans relogement extérieur: les anciens locataires ont pu rester sur place pendant la durée des travaux. Au départ, la population du quartier était de revenus très modestes, avec une forte proportion d'immigrés. Selon des travailleurs sociaux du quartier, l'opération a été montée à la mairie en liaison avec les proches socialistes et non avec l'ensemble de la population. Notamment, les jeunes dont le nombre dans le quartier est impressionnant (plus de 60% de moins de 25 ans selon le dernier recensement de l'INSEE) n'ont pas été consultés et alors que l'on dépense des fortunes aujourd'hui pour essayer de leur donner une formation ou au moins une occupation (avec les DSQ, Développement Social des Quartiers), au moment des travaux, ils n'ont été consultés ni par les concepteurs du projet ni par les entreprises chargées des travaux. Cette expérience de réhabilitation aurait pu être particulièrement intéressante dans le contexte politique de Dreux : en 1983, le Front National y fait sa première percée sous la houlette de Stirbois (aujourd'hui décédé et remplacé par sa femme, seule députée FN au Parlement). Si la mairie n'est plus dirigée par le FN depuis les élections de 89, elle reste dirigée par une droite musclée (RPR seul, l'UDF étant dans l'opposition avec les partis de gauche). Bizarrement, cette situation politique semble complètement étrangère aux jeunes du quartier. Lorsqu'on leur demande ce qu'a changé le passage du FN à l'exécutif de la mairie, la réponse est pour tout le monde la même : "avant, il y avait du chômage. maintenant, il y a du chômage". La ville a été touchée de plein fouet par les licenciements dans les usines proches et le taux de chômage dans le quartier est particulièrement important. Si l'office HLM se vante que le quartier subit moins de dégradations que d'autres et si le taux de rotation des familles dans ces immeubles est plus faible que dans les deux autres quartiers voisins, il n'en reste pas moins que les jeunes y sont tout aussi inactifs et résignés. Les travailleurs sociaux interrogés sur cette réhabilitation rapprochent tout de suite cette opération des DSQ : même volonté centralisatrice d'"aider" les quartiers en difficulté... et même inefficacité dans les résultats parce que rien n'est fait en relation avec la population. En ce qui concerne l'aspect solaire de leur habitation, si les HLM se vantent d'avoir augmenté la surface habitable en diminuant les charges, les locataires d'aujourd'hui ignorent qu'ils habitent dans un ensemble d'immeubles dont la réhabilitation est citée par tous les livres d'architecture. Ils s'étonnent simplement de voir passer tant de journalistes. Sur le terrain, on revendique l'ouverture de lieux de réunion pour les jeunes, la possibilité de financements gérés par les associations elles-mêmes et surtout la possibilité d'être décisionnels et non consultatifs lorsque se met en place ce genre de projet. Il apparaît évident pour les éducateurs qu'un tel projet de réhabilitation aurait pu s'accompagner d'un véritable progrès social en donnant le projet à réaliser aux jeunes chômeurs... Cela n'a malheureusement pas été le cas. Cet exemple montre bien la distance entre le discours social et la réalité. Pour ne pas sortir de leurs bureaux, les socialistes ont laissé le terrain au Front National. Malgré la réhabilitation qui représente un réel progrès, la "politique des ascenseurs", politique qui consiste à défendre les intérêts particuliers et à dénoncer les insuffisances de l'administration, menée par les militants d'extrême-droite s'avère plus efficace : le quartier vote fortement Le Pen... et les jeunes ne sont pas les derniers à voter. Les fausses économies d'énergie : Dans l'exemple de Dreux, la partie économies d'énergie a été correctement conçue et les résultats sont là. Par contre, l'AFME donne d'autres exemples de "maîtrise de l'énergie" complètement douteux. Ainsi, à St-Quentin les Yvelines, l'ensemble de logement "Les Garennes" a été lui aussi équipée de serres. Economie annoncée : 33%. Malheureusement, cette conception solaire réalisée en 1985 est chauffée électriquement. Le solaire permet donc d'économiser sur un mode de chauffage qui gaspille ! Cet exemple n'est pas le seul dans les offices d'HLM ou dans le privé. Apprenons à lire les documents officiels ! décembre 1991, préside l'Agence de l'environnement et la maîtrise de l'énergie.

10 avril 1992..... Colloque à Grenoble de l'Ademe sur la maîtrise de l'énergie dans les stations de sports d'hiver : Stations énergivores recherchent régime. Grenoble. - La maîtrise de l'énergie peut contribuer à l'amélioration de la compétitivité des stations de montagne. Qu'il s'agisse de l'énergie utilisée pour les pistes (remontées mécaniques, canons à neige...) ou pour les structures d'hébergement, des gisements d'économie d'énergie existent qui sont peu ou pas exploités. Le colloque organisé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) a permis de confronter les avis des

professionnels sur ce sujet. Les communes et stations de montagne sont soumises à des facteurs aggravants de consommation d'énergie: rigueur climatique, taux d'occupation très variable (de 5 à 100%), forfaitisation des charges, conceptions des installations d'eau chaude (fortes consommations), densification de l'hébergement (besoins importants de ventilation), etc. Par contre, le soleil y brille deux fois plus fort qu'en plaine. Sous la présidence d'Elyane Bachoc, déléguée régionale de l'ADEME, ce colloque a permis d'aborder, avec le concours de nombreux intervenants, les principaux aspects relatifs à la maîtrise de l'énergie dans les stations. Une notion qui, selon l'ADEME, devrait s'inscrire dans une réflexion globale sur l'aménagement et la gestion des stations. Elle est en effet synonyme de maîtrise des coûts, d'une part, préservation de l'environnement, d'autre part, grâce à la limitation des rejets atmosphériques polluants (réduction des quantités d'énergie consommées). Parmi les équipement énergivores, les installations d'enneigement artificiel sont en première ligne : leurs coûts énergétiques arrivent juste derrière les charges financières et d'amortissement.

EN AVEZ-VOUS FINI AVEC LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ?



Budgétivores, ils le sont d'autant plus pour les stations de basse altitude. Sur le plan de l'exploitation, le SEATM (Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne) a établi une estimation égale à 58 F par hectare enneigé et par heure de fonctionnement pour les installations haute pression. Plusieurs participants au colloque ont d'ailleurs quelque peu vitupéré contre les tarifs EDF, se demandant pourquoi les exploitants de remontées mécaniques et d'installations d'enneigement artificiel n'étaient pas considérés comme des industries à part entière, pouvant bénéficier à ce titre de tarifs préférentiels. Mais EDF, comme le soulignait l'un de ses représentants, ne peut faire autant de tarifs qu'il existe de professions. Pour revenir à la consommation d'énergie, on peut ajouter, comme le souligne Charles Pujos, du SEATM, que les aléas climatiques des derniers hivers incitent les exploitants à prévenir tout risque. Ainsi, il n'est pas rare de faire de la neige en mars ou en avril. La facture est lourde, les coûts énergétiques montent en flèche: on fabrique en surpuissance, sur des périodes longues, sans tenir compte des heures pleines ou creuses de tarification. La station de Montgenèvre en a fait la douloureuse expérience. Coût de l'opération: 120 000 F pour 10 jours. Conclusion : les stations dont les bilans ont été mis à mal par les hivers 87-88, 88-89 et 89-90, qui ont stoppé net l'optimisme florissant de 20 années d'exploitation de l'or blanc, ont tout intérêt à réfléchir le plus en amont possible en termes de maîtrise des coûts, à qualité de service équivalente. Le colloque de l'ADEME a indiqué, exemples à l'appui, les voies à suivre pour arriver à réduire cette dépense et optimiser les performances.

Mai 1992..... Maîtriser la consommation d'énergie en URSS : Le gaspillage énergétique et les pollutions qui en découlent sont le problème numéro un à résoudre par nos sociétés techniciennes et productivistes. Parmi les urgences économiques les plus pressantes citées en URSS figure l'augmentation de la production d'énergie. On imagine immédiatement les grandes sociétés occidentales se précipiter pour forer des trous, construire des gazoducs : l'URSS «échangeant» ses matières premières contre la technologie moderne pour «reconstruire» le pays, ce serait tellement commode... Il est vrai que le système énergétique soviétique bat de l'aile, que certains secteurs sont au bord de la pénurie (y aura-t-il assez de charbon cet hiver ?) et que le pays a cruellement besoin de devises que lui apportent, à peu près seules, les exportations énergétiques. Il faut certes moderniser le système de production et de transport et le rendre plus efficace, mais il faut surtout réviser entièrement le système de consommation qui est certainement le plus gaspilleur de la planète. La maîtrise des consommations d'énergie a, en URSS, un champ d'action tellement considérable que, sans elle, le redressement économique ne se fera pas. Appliquée avec une volonté politique sans faille, elle sera par contre un facteur décisif de modernisation, d'augmentation du confort, du niveau de vie et de la productivité, ainsi que de restauration de l'environnement. (...) Les consommations d'énergie par habitant sont très contrastées : celle des Etats-Unis (7,7 tep - tonne équivalent pétrole) est plus du double de celle de la Communauté Economique Européenne (3,4 tep), et l'URSS (4,9) se situe entre les deux. Mais ces consommations ne correspondent pas aux différences de niveaux économiques, ce qui se voit bien avec les intensités énergétiques (rapports de la consommation d'énergie au Produit Intérieur Brut): pour 1000 dollars de PIB, l'URSS consomme trois fois plus d'énergie (0,89 tep) que l'Europe (0,35 tep), les Etats-Unis deux fois plus (0,53 tep). • Une idéologie productiviste : Le climat beaucoup plus rigoureux et les énormes distances, aux Etats-Unis comme en URSS, expliquent, certes, une partie de l'écart, mais l'essentiel provient d'une plus mauvaise utilisation de l'énergie au niveau de la consommation. Cela tient, malgré les profondes différences des systèmes économiques, à l'abondance des ressources des deux géants comparées à celles de l'Europe et à une idéologie productiviste qui a dominé et domine encore aussi bien le

système capitaliste que le système à planification centralisée. La priorité a toujours été donnée à l'augmentation de la production au détriment de la production des actions améliorant l'efficacité de la consommation. La course au profit et la course à la puissance se rejoignent, au moins pour le court terme, dans l'exploitation sans limites des ressources naturelles. En URSS, la mauvaise utilisation de l'énergie peut être constatée de façon tangible et quotidienne dans tous les secteurs d'activité - tout particulièrement dans le chauffage des locaux, qui représente des consommations considérables et des pertes colossales d'énergie -, que ce soit dans le système de production ou de transport. En janvier, à Moscou, il faut ouvrir les fenêtres de la chambre d'hôtel toute la nuit car la température intérieure est de 30°C, et il n'y a pas de réglage possible. On peut aussi suivre le tracé du réseau de chauffage urbain le long des trottoirs car la neige a fondu au-dessus des passages des tuyaux. L'URSS, à cause de ses excès et de son incapacité à maîtriser les conditions de production et surtout de consommation d'énergie, se retrouve, avec ses ressources gigantesques, dans la position la plus difficile. L'état d'esprit productiviste qui a marqué toute l'histoire économique soviétique est toujours présent dans les instances officielles, fortement tempéré cependant par les contraintes économiques et surtout écologiques. Le pays consacre 40% de ses investissements productifs au secteur énergétique. Il doit en parallèle effectuer des investissements considérables pour la modernisation de son industrie et pour l'amélioration du niveau de vie de la population (logements, services sociaux, systèmes de transport, alimentation...). (...) La maîtrise de l'énergie n'est qu'un exemple, bien que très important, des difficultés de l'URSS à modifier le fonctionnement de son économie. La démarche nécessaire ne repose pas sur les mirages de la «privatisation» ou de la «vérité des prix» trop mis en avant par les Occidentaux et furieusement à la mode dans les pays de l'Est, ni même sur le concept trop global d'«économie de marché». La réussite d'une évolution qu'il s'agit de construire et pour laquelle il n'y a pas de recettes dépend au premier chef de la décentralisation des décisions, des responsabilités, des moyens, de la mise en oeuvre des programmes... (...) Il est à peu près certain que la République de Russie ne s'en sortira que si elle abandonne l'illusion d'organiser les choses à partir de Moscou : on ne saurait trop lui conseiller de créer très vite une quarantaine de régions, dotées de parlements et de gouvernements locaux, travaillant près des citoyens et avec eux. D'où vient le dynamisme économique de l'Allemagne, si ce n'est de l'existence des Länder ? Une telle transformation est particulièrement adaptée à la maîtrise de l'énergie, qui demande une action proche des industriels, des villes, des zones rurales, avec des solutions spécifiques adaptées aux besoins et aux conditions locales. Il faut donc, sans attendre, créer des institutions régionales autonomes chargées de mettre en oeuvre des programmes de maîtrise de l'énergie avec tous ces partenaires. Une structure nationale légère devra être mise en place pour assurer la prise en compte de la maîtrise de l'énergie et coordonner la coopération internationale.

Août 1992..... Naissance du E7 : Reprenant la symbolique du G7 (7 pays les plus industrialisés), EDF vient de lancer E7, les sept plus gros producteurs d'électricité, Outre EDF, on y trouve l'ENEL (Italie), RWE (Allemagne), Hydra-Québec et Ontario-Hydra (Canada), Tokio Electric Power et Kansai Electric Power (Japon). E7 a pour mission de promouvoir "les énergies propres" dans les pays du Sud pour les aider dans leur développement. Petit détail, les "énergies propres" en question sont les barrages hydrauliques et les centrales nucléaires qui, c'est bien connu, ne participent pas aux questions touchant à l'effet de serre.

3 novembre 1992..... Au du conseil régional Rhône-Alpes, le groupe des Verts et le groupe Génération écologie adressent aux maires le courrier suivant concernant la distribution électrique des communes : Vous allez bientôt recevoir, ou vous avez peut-être déjà reçu, une proposition de la part d'EDF pour le renouvellement du cahier des charges de concession de la distribution d'électricité. Ce sont en effet les Communes qui sont les autorités concédantes en la matière. Par ailleurs, la décentralisation engagée depuis une dizaine d'années renforce le pouvoir des Communes pour tout ce qui concerne les réseaux locaux. Avant que vous n'engagiez votre Commune pour vingt ans ou plus dans un domaine où il n'existe aucune urgence, nous avons souhaité attirer votre attention sur l'importance que votre signature va revêtir et soumettre à votre jugement quelques réflexions. En tant qu'élu local, vous avez, comme nous, le souci de gérer les biens et les finances publics avec la plus grande efficacité possible, tout en rendant le meilleur service à vos concitoyens. Par ailleurs, chacun sait aujourd'hui que dans le domaine de l'énergie, cette même efficacité doit être recherchée activement si l'on veut diminuer les sources de pollutions et garantir à nos enfants un monde vivable dans le meilleur respect de l'environnement. En dépit des idées reçues, il n'est pas du tout certain que le système actuel de distribution non seulement d'électricité, mais plus généralement d'énergie (gaz, chaleur, etc...) soit le plus adapté. Du fait que leur gestion est généralement entre les mains d'opérateurs différents, on assiste à une concurrence acharnée entre les réseaux, qui pousse à des investissements importants à l'utilité pas toujours démontrée. Pourtant, la saine gestion et le souci du service public voudraient au contraire que l'on joue sur leur complémentarité. Il est également essentiel aujourd'hui de laisser toute leur place aux ressources énergétiques locales (bois, déchets verts, ordures ménagères, géothermie,...) et aux énergies renouvelables (solaire, éolienne, micro-hydraulique...). En général peu ou pas polluantes, toutes ces sources représentent un gisement local à valoriser, et peuvent être génératrices de nombreux emplois de proximité. Or qui mieux qu'une Commune (ou un groupement de Communes) connaît le terrain, les problèmes, les ressources et les compétences locales, et est donc en mesure d'organiser cette nécessaire complémentarité ? Qui mieux qu'une Commune peut arbitrer entre des intérêts divergents et défendre l'intérêt général dans ce domaine, à condition d'être informée objectivement des enjeux et des possibilités ? Alors que ces compétences lui sont explicitement reconnues par la loi et que toute décision aura des conséquences importantes pour la population, il serait regrettable, tant pour la gestion raisonnable des deniers publics que pour l'émergence d'une authentique

démocratie locale, de ne pas prendre le temps de se faire une opinion et d'agir en connaissance de cause. Nous vous suggérons de ne pas signer la convention de concession sans une réflexion approfondie. Pour vous y aider, nous vous proposons: - une liste (ci-jointe) de variantes du contrat-type qui peuvent être négociées; - de consulter des personnes ou des organismes qui connaissent bien le sujet. Nous avons la chance en Rhône-Alpes de disposer d'une Agence régionale très compétente (Rhônalpennergie, 69 rue de la République, 69002 LYON). Il existe aussi l'ADEME (Agence pour la maîtrise de l'énergie et de l'environnement), 76 bd du 11 Novembre 69100 VILLEURBANNE). Vous pouvez également consulter le CLER (Comité de Liaison Energies Renouvelables, 17 rue de Crussol, 75011 Paris). - d'assister ou de déléguer un membre de votre municipalité, élu ou technicien, aux Rencontres Nationales organisées les 8 et 9 Décembre prochain à Montpellier autour du thème "Distribution d'énergie et décentralisation: quels enjeux pour les collectivités locales ?" par Association des Ingénieurs des Villes de France, la Gazette des Communes et le CNFPT, avec la participation de nombreux acteurs. Si votre Commune fait partie d'un syndicat d'électrification, nous vous signalons que nous entamons une démarche similaire en direction des présidents de syndicats. Il serait souhaitable que les Communes membres plaident dans le même sens au sein de cette instance, qui dispose d'un poids plus important qu'une municipalité isolée. Nos deux Groupes sont à votre disposition pour vous apporter toutes précisions utiles. Espérant avoir suscité votre intérêt et provoqué une démarche positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos plus sincères salutations.

Février 1992..... Il y a des politiques énergétiques raisonnables en Europe : Alors qu'en France, EDF continue sa promotion du nucléaire, la Grande-Bretagne et l'Italie s'engagent dans la voie de la maîtrise de l'énergie. Avec notre regard tourné vers le nombril nucléaire de la France, nous finissons par oublier ce qui se passe chez nos voisins. Rappelons quand même quelques chiffres étonnants. Sur les 12 pays de la CEE, la moitié ne sont pas nucléarisés : la Grèce et le Portugal par manque de moyens financiers, le Luxembourg, l'Irlande et le Danemark par choix politique et suite à l'accident de Tchernobyl, l'Italie par référendum. L'exemple du Danemark est le plus intéressant et le plus connu. A la suite d'une vaste campagne des anti-nucléaires (auteurs du fameux "soleil souriant" proclamant dans toutes les langues "nucléaire non merci"), dans les années 70, le gouvernement danois prend une décision historique: c'est le premier pays au monde à proposer dans ses plans gouvernementaux une maîtrise de l'énergie avec à terme une diminution de la consommation de l'énergie. Pour la première fois dans notre monde de "croissance", des courbes économiques sont tournées vers le bas. Le Danemark, au lieu d'investir des sommes faramineuses dans le nucléaire, investit dans les processus économes, les énergies renouvelables, et surtout les méthodes de lutte contre la pollution pour les centrales au charbon qui restent encore aujourd'hui la première source d'électricité. Conséquence: l'électricité danoise est la moins chère d'Europe (le prix de facturation aux industriels est de 57% du prix français). De plus, cette électricité n'a pas tout envahi comme chez nous et les communes investissent dans des systèmes autonomes d'énergie valorisant au mieux soleil, vent, biomasse... La politique danoise aurait pu rester isolée sans l'accident de Three Mile Island en 1979. Celui-ci, bien avant Tchernobyl, rouvre la porte du débat énergétique. Aux Etats-Unis, cet accident entraîne un gel des constructions de centrales : depuis 1979, plus aucun réacteur n'a été mis en chantier. En Europe, seule la France ne change pas de discours (même si le nombre de réacteurs prévus en l'an 2000 passe progressivement de 200 à 60 dans les prévisions) et les chantiers continuent. A part la France, un seul nouveau réacteur entre en chantier dans toute l'Europe : en Grande-Bretagne. C'est pourtant en Grande-Bretagne que le virage va être pris après plusieurs phénomènes concomitants. Il y a bien sûr l'accident de Tchernobyl, mais deux autres points vont bloquer le programme nucléaire. Tout d'abord toutes les études épidémiologiques donnent une augmentation des cancers autour des sites étudiés. Enfin, Mme Thatcher veut privatiser le domaine de l'énergie et c'est là que les spécialistes annoncent que, dans ce domaine, il est un secteur non rentable : le nucléaire. C'est la fin du rêve nucléaire. La politique énergétique mise en place en 1989 prévoit la réalisation de nombreuses expériences dans le domaine des énergies renouvelables et le Parlement a voté une loi obligeant les compagnies d'électricité à acheter le courant provenant de ces expériences au moins jusqu'en 1998. Ainsi en 1990, 75 projets ont été financés: 26 en hydroélectricité (pour une puissance de 11,6 MW), 25 en gaz de décharge (35,5 MW), 7 en incinération des déchets (86 MW), 9 en éolien (28,4 MW) et 8 en biogaz (6,5 MW). En 1991, il était prévu de lancer des projets éoliens à concurrence de 25 à 50 MW, d'hydroélectricité (5 à 10 MW), de gaz de décharge (30 à 60 MW), de combustion des déchets (50 à 100 MW) et autres (15 à 30 MW). A terme, il est prévu que le domaine énergies renouvelables devrait atteindre 1000 MW électriques avant l'an 2000. Le solaire n'apparaît pas dans ces chiffres car il n'est pas prévu pour la production électrique. Fin 1991, le gouvernement britannique prend une mesure supplémentaire, une mesure prônée par les écologistes depuis de nombreuses années: détaxer les produits propres et économes. Les ampoules économes et les générateurs d'éoliennes ne seront plus taxés qu'à 6% au lieu de 15%. L'enjeu politique est simple : faire qu'au fur et à mesure que les réacteurs nucléaires s'arrêtent de fonctionner pour cause de vieillissement, il n'y ait pas besoin de construire de nouveaux réacteurs. Une reconversion en douceur étalée dans le temps. L'Italie a renoncé au nucléaire presque dès le début. Un référendum faisant suite à l'accident de Tchernobyl, en 1986, l'a obligée à renoncer à cette source d'énergie... qui ne représentait alors que 1% de l'électricité. Après quelques années d'hésitation, le gouvernement vient de décider de se lancer dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Une centrale solaire de 3,3 MW est en construction près de Naples. Elle pourra être étendue chaque année pour atteindre 50 MW en l'an 2000. D'autres projets près des grands centres urbains devraient démarrer dans les années à venir. Parallèlement, le parlement italien a voté l'obligation pour les établissements du pays dépassant la consommation de 1000 tonnes équivalent pétrole par an d'avoir un poste de gestionnaire de l'énergie. Celui-ci devra veiller à améliorer l'efficacité énergétique de

l'entreprise et mettre au point des projets pour diminuer la consommation énergétique. Sont concernées les grandes entreprises publiques et privées, les ministères, la chambre des députés, les centres de santé, etc. Fiat, qui a déjà créé un tel poste depuis 10 ans, s'en félicite : sa consommation a baissé de 21% pendant la décennie... soit une économie de 270 millions de francs par an. De nombreuses municipalités, bien que n'entrant pas dans la catégorie des gros consommateurs, suivent le mouvement : les économies réalisées sont sans comparaison avec les frais qu'elles engagent. L'objectif du gouvernement italien est que la courbe de consommation d'énergie s'oriente vers le bas. Pour cela les journaux italiens affichent l'ambition du pays : devenir la Californie de l'Europe ! La France, dirigée par la très pro-nucléaire Mme Cresson, continue à s'embourber dans son programme nucléaire. Le Parlement a voté fin décembre le rapport Bataille sur les déchets, qui prévoit maintenant d'étudier quelques nouveaux sites d'enfouissement possibles. Ainsi les Landes font leur apparition. Il est bien évident que ce sous-sol intéresse peu les politiques. Il s'agit plutôt de trouver un endroit où la population est suffisamment dispersée pour ne pas avoir à se heurter à elle trop violemment. A Civaux, des travaux de drainage sont faits sur le site en attendant un éventuel démarrage du chantier (après les élections de mars ?). A St-Maurice-l'Exil (Isère), il est question de construire deux nouveaux réacteurs sur des fondations déjà prévues de longue date... Le budget des économies d'énergie est toujours quasi inexistant. Mme Cresson préfère se battre au niveau du Parlement Européen pour empêcher que ne soient votées des directives obligeant à la transparence des prix de l'électricité... transparence qui obligerait la France à avouer l'échec de son programme. La France s'isole de plus en plus du reste de l'Europe. Le réveil risque d'être difficile et le poids du nucléaire handicaper durablement notre économie.

Juin 1992..... Inestene : Investissez dans l'expertise indépendante. En 1987, à la suite de l'accident de Tchernobyl, il apparaît qu'un vide immense existe en France dans le domaine de l'expertise indépendante en matière d'énergie. Dans le domaine de la mesure de la radioactivité, autour de Michèle Rivasi, se crée la CRII-Rad, commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité, qui va multiplier les révélations sur les pollutions radioactives depuis le fameux nuage... jusqu'aux fûts de déchets baladeurs retrouvés récemment à Limoges. Parallèlement à cette initiative, en 1987, autour de Pierre Radanne, ancien responsable de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie, se met en place un Institut qui va se spécialiser sur les questions économiques liées à l'énergie et à l'environnement. L'INESTENE, institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe, va connaître un développement extrêmement rapide et ceci pour plusieurs raisons : d'abord une crise de confiance des pouvoirs publics et de certaines institutions envers les organismes officiels (après le mensonge sur Tchernobyl) mais également un retard considérable dans les mentalités concernant l'après-nucléaire qui, qu'on le veuille ou non, obligera un jour la France à changer de politique énergétique. En seulement 5 ans, l'INESTENE va devenir un organisme reconnu : des études lui sont confiées par l'AFME, par le ministère de l'environnement, par la CEE, par des conseils régionaux, des conseils généraux et évidemment par les associations écologistes. Possédant d'excellentes sources d'information à l'étranger, ils vont disposer de moyens de comparaison importants pour contre-balancer les études d'impact officielles. C'est l'INESTENE qui va, par exemple, pour le compte du département du Haut-Rhin, faire l'étude sur la rentabilité de la centrale de Fessenheim et qui montrera que celle-ci, après dix ans de fonctionnement, n'a pas encore remboursée son coût d'investissement ou plus récemment qui calculera le potentiel d'économie que la cogénération pourrait permettre dans le secteur industriel français ou qui fera la contre-expertise de l'implantation d'une usine d'herbicides à Dunkerque. Aujourd'hui, l'INESTENE compte 8 salariés et son chiffre d'affaires 1991 dépasse les 3,5 millions de francs. Bien que bénéficiaire, elle doit faire face aux retards réguliers des paiements des administrations. Une première mesure avait été prise en 1990 avec le passage du capital de la SARL de 100 000 F à 320 000 F avec l'aide des CIGALE, club d'investissements pour une gestion alternative et locale de l'épargne. Cette somme ne suffit toutefois pas : les retards de paiement et les avances pour études en cours atteignaient fin 91 la somme de 800 000 F. Pour éviter de supporter des agios excessivement lourds, l'INESTENE lance donc un appel à l'investissement dans ia mouvance écologiste et envisage de passer son capital à 600 000 F dès cet été. Si vous voulez en savoir plus, si vous voulez souscrire, vous pouvez demander un dossier à: INESTENE, 5 rue Buot. 75013 Paris.

29 juillet 1992..... Énergie des transports : Des étudiants français battent le record du monde d'économie de carburant. Deux voitures construites par des élèves de BTS du lycée privé technique La Joliverie, de Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique). ont pulvérisé récemment, sur le circuit de Silverstone (Grande-Bretagne), le record du monde de la plus faible consommation d'essence en parcourant respectivement l'équivalent de 2690,29 km et de 2602,04 km avec seulement un litre de super. Toutes deux ont précédé l'équipe professionnelle de la firme japonaise Honda, qui détenait le précédent record depuis 1988 avec 2270 km. Au cours du marathon organisé par la compagnie Shell, les soixante-treize participants (universités, lycées ou firmes) devaient effectuer sept fois le tour d'un circuit d'une longueur de 2,2 km, en un temps maximum de 38 minutes et en consommant le moins d'essence possible. La «Micro-Joule» du lycée La Joliverie a ainsi parcouru les 15,4 km en 37 minutes et en consommant 5,8 cm³ de super. Les deux voitures, à coque en fibre de carbone, pesant chacune 36 kilos, propulsées par un moteur de 30 cm³ et roulant sur trois roues, ont été mises au point dans le cadre d'un projet qui, depuis 1984, fait partie intégrante de la scolarité des étudiants : en huit ans, la construction des deux voitures a ainsi représenté 7000 heures de travail.

2 septembre 1992..... Le retour de la chasse au gaspi : Le problème des déchets baladeurs entre la France et l'Allemagne résolu, un autre dossier environnement vient d'être rouvert, celui de la chasse au «gaspi ». Lutte contre l'effet de serre oblige, le ministre français de l'environnement, Mme Ségolène Royal, et son homologue allemand, M. Klaus Toepfer, ont

annoncé lundi 31 août à Strasbourg leur intention de réduire fortement la consommation moyenne des automobiles. En l'an 2005, elle devra être ramenée à 5 litres aux 100 kilomètres, contre près de 7 litres aujourd'hui en France, et plus de 8 litres en Allemagne, le pays des grosses cylindrées. C'est dire que l'objectif fixé au cours du conseil franco-allemand de l'environnement est ambitieux. Pour l'atteindre, a reconnu M. Toepfer, il faudra imposer «des sacrifices qui feront mal », dont une probable limitation des vitesses sur les autoroutes outre-Rhin. Les automobilistes allemands et français ne seront d'ailleurs pas les seuls concernés. L'objectif annoncé à Luxembourg, une fois inscrit dans la réglementation communautaire, s'appliquera en effet à l'ensemble des États membres de la CEE. Depuis le premier choc pétrolier, en 1973-1974, des progrès spectaculaires ont été réalisés par les constructeurs en matière de consommation automobile. Modèle le plus vendu par la Régie en 1973, la 4L consommait en ville 7 litres aux 100. Avec la Super 5 Five, son héritière, le chiffre était tombé à 5,8 litres en 1989. L'évolution est identique chez les concurrents. Le groupe Peugeot prévoit ainsi d'investir 2,5 milliards de francs d'ici à l'an 2000 pour ramener à 6 litres aux 100 la consommation. En dépit de tous ces efforts, il reste que la réduction de la consommation de carburant ne paraît plus être la priorité des priorités qu'elle fut au milieu des années 70. A sa sortie, au printemps 1990, la Clio de Renault consommait 6,9 litres en ville. Le contre-choc pétrolier de 1986, avec sa chute des prix du brut, est passé par là. Aujourd'hui, toutes les enquêtes d'opinion le confirment, la consommation n'est plus le critère déterminant dans le choix d'un véhicule. Le «look», l'aménagement du véhicule sont prioritaires. D'où un indéniable relâchement de la part des constructeurs. Le volontarisme des ministres de l'environnement réussira-t-il à inverser la tendance ? Même si c'est le cas, un fait s'impose : depuis 1975, l'utilisation de l'automobile en ville a augmenté de plus de moitié. Les embouteillages créés par ce flux de voitures gomment et au-delà tous les progrès réalisés en matière de consommation. Mais quel gouvernement aura le courage de limiter l'usage de l'automobile en ville ?

Novembre 1992..... Maîtrise de l'énergie, peut mieux faire ! Entre 1981 et 1991, la consommation d'énergie en Allemagne (y compris la RDA) n'a augmenté que de 0,9% (pour une croissance économique de 27,2%) alors qu'en France, la consommation d'énergie a augmenté de 19,9% (croissance économique de 25,8%). Pour un point de croissance économique, cela fait donc 0,03 point de hausse de la consommation d'énergie pour l'Allemagne contre 0,77 pour la France. Plus ce chiffre est faible, meilleure est la politique de maîtrise de l'énergie. Pour d'autres pays, ces chiffres sont les suivants : Japon 0,54 ; Etats-Unis 0,45 ; URSS 6,9 ; Chine 0,44 ; Afrique 1,25; Asie et Australie 0,74... L'exemple allemand montre à l'évidence que l'on peut maîtriser la consommation d'énergie... ce qu'aucun autre pays n'a su mettre au point actuellement. Le chiffre affolant de l'ex-URSS montre clairement que le moyen pour supprimer le danger des centrales nucléaires passe par une politique d'économie d'énergie : les possibilités sont énormes.

15 novembre 1992..... Moins de nucléaire en France : Longtemps nié, puis minimisé par les responsables successifs d'Electricité de France (EDF), le suréquipement de la France en centrales nucléaires tend à se réduire graduellement au fil des années. A l'automne 1995, il sera largement résorbé. A cette date, en effet, seront mises en service quatre des seize centrales au fioul commandées par EDF au groupe franco-britannique GEC-Alsthom. Lorsqu'elles fonctionneront toutes, l'entreprise publique aura à sa disposition l'équivalent de deux tranches nucléaires supplémentaires. Rendue publique en fin de semaine, non par le client - bizarrement - mais par le constructeur, la commande passée à GEC-Alsthom porte sur près de 4 milliards de francs. Viendra s'y ajouter 1 milliard avec la commande à l'allemand Siemens de quatre turbines supplémentaires qui devrait être officiellement annoncée dans les jours à venir. Ainsi, dans moins de trois ans, il en sera presque fini de ce coûteux suréquipement qui a certes permis le développement des exportations d'électricité, mais qui oblige EDF à couvrir aujourd'hui des besoins «de pointe» limités à quelques dizaines d'heures par an, avec un outil nucléaire conçu pour fonctionner «en base », c'est-à-dire de façon uniforme et continue tout au long de l'année. A compter de 1995, l'électricité tricolore sera produite de manière plus rationnelle. Très gourmand en investissement mais économe en énergie, le parc de centrales nucléaires - une cinquantaine à l'heure actuelle - assurera la couverture normale des besoins tandis que les centrales classiques brûlant du fioul lourd, pour lesquelles l'investissement initial est minime, fourniront les besoins électriques «de pointe », notamment ceux de l'Île-de-France. Actuellement, le parc de centrales au fioul exploitées par EDF ne dépasse pas vingt unités. C'est dire que d'ici à la fin du siècle, leur nombre va pratiquement doubler alors que celui des centrales nucléaires ne bougera guère. Les pétroliers, qui ont du mal à écouler le fioul lourd issu des raffineries ne s'en plaindront guère. EDF leur en achetait 15 millions de tonnes à la veille du premier choc pétrolier. Depuis, les ventes à l'électricien ont été divisées par huit. Et ce en dépit d'un prix en chute libre.

29 novembre 1992..... En Yvelines, «Ecoville » expérimenté à Maurepas :Un service de diagnostic et d'organisation de la protection de l'environnement va être mis à la disposition des communes urbaines par Gaz de France. Ce programme, appelé «Ecoville», va être expérimenté à Maurepas (20 000 habitants). Il portera sur la collecte élective des déchets, l'entretien des espaces verts, la révision du plan d'occupation des sols et la gestion du patrimoine. En acceptant de devenir ville-prototype, Maurepas s'assure le concours de GDF, qui réalise un audit personnalisé sur la qualité de son environnement. Une campagne de mesures de l'air et de la pollution atmosphérique vient d'être réalisée. L'analyse du couvert végétal par le satellite Spot sera effectuée avant la fin de l'année.

Décembre 1992..... EDF fait le forçage auprès des municipalités pour renouveler les contrats de fourniture d'électricité avant d'être soumise aux lois européennes. C'est l'occasion d'interpeller les élus pour que ce contrat laisse la porte ouverte aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables. Il est possible de sortir du nucléaire en développant d'autres modes de production et en développant d'autres modes de consommation. Encore faut-il que producteurs et consommateurs aient les mains libres pour aller dans le bon sens. Or EDF, via son monopole dans la distribution de l'électricité, empêche au niveau local toute innovation. Et cela pourrait durer encore 20 ans. Il est urgent d'agir. En effet, des contrats lient les communes avec EDF, précisant les droits et les devoirs de chacun quant à la distribution de cette forme d'énergie. Mais alors que dans la plupart des autres pays européens plusieurs compagnies d'électricité sont en concurrence, en France, EDF disposait, jusqu'à maintenant, d'un monopole de la distribution. Les lois sur la libre concurrence qui devraient entrer progressivement en vigueur à partir de 1993 en vertu de l'Acte Unique Européen inquiètent nos nucléocrates qui craignent de voir se développer des réseaux concurrents... comme on le voit déjà couramment dans des groupements de communes, en particulier en Hollande et au Danemark. Actuellement, les syndicats communaux ou intercommunaux sont liés tacitement par des contrats souscrits avec EDF après sa création, à la fin des années 40. Ces contrats, d'une durée théorique de 20 ans, n'avaient pas été modifiés depuis. Or aujourd'hui, EDF a écrit aux syndicats pour leur demander de reconduire ces contrats... ce qui aurait pour conséquence de les lier à EDF pour 20 ans... et EDF pourrait se garantir des lois européennes pendant tout ce temps. Ces contrats se négocient généralement à l'abri des regards par un simple vote en conseil municipal. Nous pouvons donc tous intervenir auprès de notre mairie pour demander un débat sur le sujet. Il n'est évidemment pas question pour l'instant de demander le retrait des communes du réseau EDF. Il s'agit en fait de proposer des amendements pour qu'une autre politique de l'énergie puisse se mettre en place progressivement. Le contrat étant extrêmement technique, des amendements types ont été rédigés par des bureaux d'études comme AMORCE, association des maîtres d'œuvres des réseaux de chaleur et d'énergie, par le CLER, comité de liaison énergies renouvelables, et par la commission énergie des Verts. Un dossier complet à envoyer à votre maire peut être demandé à cette commission. Ces amendements doivent permettre d'avancer sur plusieurs points : obligation de transparence pour les tarifs d'électricité, obligation de démocratie pour le syndicat - une ou plusieurs communes -, laisser la porte ouverte à l'autoproduction d'électricité, empêcher EDF d'imposer une augmentation de la consommation, en particulier par le chauffage électrique, imposer une meilleure intégration des lignes dans le paysage, enfin éviter les coûts sociaux des factures impayées par suite justement de l'utilisation du chauffage électrique. Une première faille a été ouverte très discrètement cet été. Un producteur indépendant d'électricité, la société hydroélectrique de Grangevieille, SHG, dispose d'une petite centrale dans la vallée de la Névache, dans les Hautes-Alpes. Si cette vallée est française, elle est déjà sur le versant des Alpes donnant sur l'Italie et SHG vend logiquement son courant à l'ENEL, la compagnie d'électricité italienne. La centrale en question est entrée en fonction en juin 1990 et sa production sera de 8 à 10 millions de kWh par an. EDF, au nom de son monopole, a voulu faire signer à SHG un contrat mettant sa production sous le contrôle d'EDF, EDF encaissant l'argent de l'ENEL et reversant ensuite à SHG la somme qu'EDF veut bien lui ristourner en fonction des tarifs applicables pour les producteurs en France. SHG a fait appel devant Bruxelles, demandant précisément l'application des directives européennes. EDF craignant une publicité défavorable a préféré obtenir un compromis autorisant SHG à vendre directement son électricité à l'ENEL. Ceci est l'exemple concret de ce qui est possible... si les contrats signés avec les communes prévoient de telles opportunités. Il est donc important que chacun essaie de rencontrer les responsables de sa commune pour voir où en est le contrat et demander à la modifier si c'est encore possible. Les Verts espèrent que des syndicats accepteront ces amendements pour pouvoir, dans un deuxième temps, se servir de ces nouveaux contrats comme exemples pour les autres communes. Si ces nouveaux contrats se développent, le rêve d'EDF de pouvoir régner en maître absolu sur l'électricité en France pendant encore vingt ans pourrait s'évanouir. Cela faciliterait alors grandement la mise en place d'alternatives énergétiques.

20 décembre 1992..... De 1993 à 1996, le contrat de Plan d'EDF prévoit une baisse des tarifs de 1,25% par an. Approuvé le 18 décembre par le conseil d'administration de l'entreprise publique, le contrat de Plan EDF-Etat pour la période 1993-1996 sera officiellement signé « sans doute dans le courant de la semaine prochaine », selon une source proche de la direction d'EDF. Négocié entre l'entreprise et les ministères de l'industrie et de l'économie, le document s'articule autour de deux éléments principaux: les tarifs qui devront baisser en francs constants de 1,25% par an et le désendettement de l'entreprise. Le contrat de Plan assigne comme objectif à l'entreprise publique de réduire sa dette de 40 milliards de francs sur la période



1993-1996. En matière sociale. le prochain contrat «ouvre de nouvelles perspectives », estime la CFDT qui a décidé, à l'inverse d'autres syndicats, de l'approuver. Pour l'année 1993, le projet de budget d'EDF prévoit une hausse de la consommation d'électricité de 2,1% (à 393 milliards de kWh), une légère hausse des investissements (39,5 milliards de francs), une réduction de l'endettement (-14 milliards) et un bénéfice de 3 milliards de francs.

6 janvier 1993..... EDF s'engage à baisser ses tarifs et à diminuer son endettement : Pas moins de quatre ministres (économie, budget, industrie, énergie) présents à la cérémonie : la signature, le 5 janvier, du troisième contrat de plan d'Électricité de France (EDF) fait recette au sein du gouvernement. Il est vrai que ce bref document - guère plus d'une vingtaine de pages - qui fixe les «grandes orientations stratégiques d'EDF » pour les quatre années à venir (1993-1996) constitue un modèle du genre. Négocié rapidement (les discussions avaient démarré à l'automne), il comporte treize articles, complétés par deux annexes, qui sont suffisamment balancés pour donner satisfaction à toutes les parties concernées. Et à l'entreprise publique. Deux facteurs émergent de ce contrat de plan : les tarifs et l'endettement d'EDF. Sur la lancée du précédent accord, EDF, aiguillonné par Bercy, promet de diminuer ses tarifs de 1,25% par an en moyenne à francs constants jusqu'en 1996. Modulés selon les consommateurs, avec une probable prime en faveur des PME-PMI, les ajustements tarifaires interviendront le 15 février avec un réajustement l'année suivante si nécessaire. Comparé au contrat de plan antérieur (1989-1992), l'effort sur les tarifs est moindre (la baisse était de 1,5% par an en moyenne). Mais il est compensé par des engagements plus ambitieux en matière de désendettement. Très lourdement endettée (194 milliards de francs fin 1992, soit davantage que le chiffre d'affaires de cette entreprise, premier électricien mondial), EDF fera en sorte qu'entre 1993 et fin 1996 sa dette diminue de 40 milliards (deux fois plus que dans le précédent contrat de plan). La décrue ne s'arrêtera pas là. EDF, indique un communiqué de l'entreprise, vise «un très faible niveau de dette vers 2005, (à cette époque) le renouvellement du parc nucléaire entraînant une montée sensible du niveau des investissements, et donc des besoins en financements importants ». Si la promesse d'EDF, contenue dans le contrat de plan, d'enfouir certaines lignes en moyenne et basse tension ne constitue pas une surprise (elle ne fait que reprendre une convention conclue cet été avec les pouvoirs publics), en revanche l'engagement de l'entreprise de réduire les émissions de soufre et d'oxyde d'azote bien au-delà de ce que prévoit la directive européenne de 1988 est nouveau. Montant de l'investissement prévu à cet effet, 3 milliards de francs pour la durée du contrat. Autre engagement souscrit par EDF, améliorer la qualité de l'électricité fournie. Pour faire en sorte que «le niveau moyen de qualité de la fourniture en France soit équivalent au standard européen d'ici 2005», l'entreprise publique prévoit d'investir 44 milliards de francs d'ici à la fin de 1996. Un pactole qui bénéficiera pour partie aux entreprises du BTP chargées d'améliorer le réseau d'électricité.

Février 1993..... La France frise le ridicule en matière d'énergies renouvelables. Le budget d'aide pour l'ensemble de ce secteur se montait en 1992 à 27 millions de francs contre 300 millions en Allemagne, 300 millions au Japon, plus de 100 millions en Espagne et en Italie. 50 millions en Suisse. 30 millions aux Pays-Bas.

11 février 1993..... Un accord sur la maîtrise de l'énergie : EDF investit... pour économiser l'électricité. On peut considérer comme une première historique l'accord passé, le 9 février, entre EDF et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Par cet accord, EDF s'engage à dépenser 100 millions de francs par an (pendant trois ans), afin d'inciter l'utilisateur... à moins consommer d'électricité ! Il arrive en effet que le coût de la production d'électricité dépasse le prix de vente. C'est le cas notamment lors de certaines pointes de consommation, l'hiver, qui obligent à mettre en route des centrales d'appoint au fioul. C'est le cas aussi dans certains départements d'outre-mer où le kilowattheure, au nom de la solidarité nationale, est vendu au-dessous de son prix de revient. Il n'est donc pas étonnant qu'EDF ait déjà encouragé le recours à des énergies alternatives, comme les panneaux photovoltaïques dans les îles lointaines, la bagasse de canne à sucre à la Réunion, ou la géothermie en Guadeloupe. Mais l'ADEME voulait aller plus loin, et c'est finalement en août dernier qu'un premier contact a été pris entre le nouveau patron d'EDF, M. Gilles Ménage, le président de l'ADEME, M. Michel Mousel, et son directeur, M. Vincent Denby-Wilkes. Le principe d'une nouvelle politique, inspirée de l'expérience américaine et canadienne, qui consiste à décourager la consommation dans les marges où elle n'est plus rentable (demand side management), a alors été retenu. L'accord du 9 février, «qui n'allait pas de soi», comme l'a avoué M. Ménage, va étendre ce principe à tout le territoire français. On va procéder à un repérage systématique des «écarts», ces zones reculées qui sont trop coûteuses à raccorder au réseau, afin d'y envisager l'implantation d'éoliennes, de panneaux solaires ou même de mini-centrales hydrauliques. Mais il n'est évidemment pas question de multiplier partout les éoliennes. «La centrale nucléaire de Gravelines équivaut à quelque 90 000 éoliennes, a précisé M. Ménage, qui occuperaient trois fois la surface de Paris.» Le ministre délégué à l'énergie, M. André Billardon, qui a parrainé cet accord, a souligné qu'«il est généralement moins cher d'investir pour économiser un kilowattheure que pour en produire un supplémentaire ». Or la tarification pratiquée par EDF ne suffit pas à orienter l'utilisateur vers l'énergie la moins chère. Il va falloir informer les Français sur des moyens simples d'économiser l'électricité, comme l'usage des lampes fluocompactes à basse consommation ou les appareils électroménagers économes d'électricité. «Qui sait que le coût de fonctionnement de deux réfrigérateurs, en apparence similaires, peut varier de 300 F à 600 F par an ?», a demandé M. Billardon. Reste aussi à surmonter l'obstacle de l'investissement de départ: la lampe fluocompacte, qui consomme cinq fois moins d'électricité que l'ampoule classique, coûte aussi beaucoup plus cher à l'achat. L'accord national de Paris va donc déboucher sur de multiples programmes-pilotes, établis avec des collectivités locales. Plusieurs sont déjà lancés (Charente-Maritime, Côtes d'Armor, Corse, Nord-Pas-de-Calais, Saône-et-Loire) et d'autres imminents (Ardèche, Aude, Aveyron, Hérault, Provence Alpes-Côte-d'Azur et Savoie). «Les accords à

deux ne peuvent se concrétiser qu'à trois», a conclu M. Mousel, dans l'espoir que les expériences-pilotes auront valeur d'exemple pour le reste de la France.

- Mars 1993..... Economiser l'électricité : Pour lutter contre le gaspillage d'énergie, il est possible de commencer par son environnement quotidien. La dernière campagne de publicité EDF énonçant des prix "une heure de télévision : 6 centimes..." est pour le moins ambiguë. Ce genre d'argument laisse entendre que l'électricité n'est pas chère... mais pourtant tout cumulé, votre facture atteindra plusieurs centaines de francs à la fin du mois. Il paraît en effet plus sympathique d'avoir 57 centimes d'impôt à payer par heure plutôt que 5000 F à la fin de l'année. Il s'agit pourtant de la même somme d'argent. De plus EDF oublie dans son spot les principaux frais électriques : frigo, machine à laver... et donne le chauffage électrique en francs et non en centimes. Ce dernier point lui a d'ailleurs valu un avertissement de la direction de la concurrence, le chiffre de 20 F est calculé hors abonnement sur une maison aux normes de 1989... et cela ne concerne que moins de 10% des logements chauffés à l'électricité. Un rectificatif a dû être inclus dans le spot... (visible seulement sur magnétoscope !) Un tableau de l'ADEME donne les fourchettes des coûts annuels des appareils électriques. Dans ce tableau, le chauffage électrique est donné pour une consommation minima à 1923 F, à maxima à 19 229 F, un chauffe-eau à minima 740 F, à maxima 2958 F. L'éclairage est à minima 148F, maxima 740 F. Le lave-linge est à minima 148 F, maxima 296 F. L'aspirateur à minima 9 F, à maxima 24 F. L'ordinateur à minima 44 F, à maxima 284 F. Etc. Les écarts sont calculés en fonction des puissances des appareils commercialisés et des temps d'utilisation de chaque ménage... si, par exemple, les robots ménagers peuvent atteindre le chiffre de 0 F, c'est qu'ils sont nombreux à être oubliés dans les placards et à ne pas servir... et non pas qu'ils ne consomment pas d'énergie. L'ADEME souligne également la nécessité de comparer avec d'autres énergies. Ainsi pour reprendre le chauffage électrique, à maison isolée de la même façon, le chauffage au gaz ou au fuel coûte deux fois moins cher que l'électricité. Un four électrique revient 3 à 4 fois plus cher qu'un four au gaz. Une douche électrique coûte trois fois plus cher qu'une douche chauffée au gaz... Pour certains usages où l'électricité n'est pas remplaçable, il faut s'intéresser aux consommations des produits : à même quantité de lumière produite, les lampes fluocompactes consomment 5 fois moins que les autres lampes. Les frigos moyens consomment 1,30 F par jour... contre 0,21 F pour le Gram danois maintenant disponible en France. Un autre tableau (donné à la fin) donne l'équivalent nucléaire de la consommation en électricité des biens où celle-ci est difficilement remplaçable. Cela signifie que les ménages consomment, hors utilisations remplaçables facilement, l'équivalent de la production de 10,2 réacteurs. Le reste sert à l'industrie, au tertiaire... Il est possible d'économiser l'électricité non seulement en ne se servant pas de certains appareils, en cherchant les plus économes, mais aussi en faisant des achats communs : chaque appareil coûte de l'énergie à la fabrication et il n'est peut être pas nécessaire que chacun de nous ait une perceuse électrique. La campagne EDF a coûté 34 millions de francs. Avec cette somme, il aurait été possible de distribuer gratuitement 340 000 ampoules basse consommation ou un bon de réduction de 400 F pour l'achat de 85 000 frigos économes... mais le budget annuel sur les économies d'électricité dont dispose l'ADEME n'est que le dixième du prix de cette campagne ! Tableau où L'ADEME a traduit ce que consomme en tranches de centrales les principaux appareils électriques : - les réfrigérateurs nécessitent 2,5 réacteurs nucléaires, - l'éclairage 2 réacteurs, - les congélateurs 1 réacteur - les cuisinières 1 réacteur - les machines à laver 0,8 réacteur - les lave-vaisselle 0,6 réacteur - les fours électriques 0,6 réacteur - les sèche-linge 0,2 réacteur - l'ensemble des petites appareils 1,5 réacteur.
- 22 avril 1993..... L'électricité nucléaire est une impasse ruineuse : Un document interne d'Electricité de France (EDF) révèle que les coûts d'entretien de l'industrie nucléaire française s'emballent et pourraient augmenter de 10,5 millions de francs par an d'ici à l'an 2000. Selon ce document, si une gestion plus rationnelle n'est pas mise en œuvre pour réduire ces coûts, l'industrie nucléaire, qui ne produit pas moins de 75% de l'électricité française, ne sera absolument pas concurrentielle par rapport au charbon, au pétrole et au gaz. Même si l'on parvient à stabiliser les coûts, la compagnie estime que le prix de la production électrique devrait augmenter à un rythme de 7% par an et, en l'absence de tout contrôle des prix, ce taux pourrait atteindre 12%. Ce rapport confidentiel, établi à l'intention du conseil d'administration, montre que l'industrie nucléaire française traverse de graves difficultés, liées aux problèmes d'entretien, qui ont limité l'utilisation effective des centrales. Si aucune solution n'est apportée à ces problèmes, ce document propose de mettre en œuvre un programme intensif de construction de centrales à gaz, pour compenser l'éventuel déficit énergétique pendant les périodes de pointe hivernales. Par ailleurs, ce rapport évoque la possibilité d'un retournement de l'opinion publique contre le nucléaire et propose une enquête sur les activités de retraitement et sur l'accumulation de stocks de plutonium. Il propose également d'axer les recherches sur le stockage du combustible usé, moins onéreux que le retraitement.
- 7-9 mai 1993..... France Nature Environnement (FNE), la fédération qui rassemble les 700 000 membres des 170 associations françaises de protection de la nature, tient son 25^{ème} congrès national à Paris. Le nouveau ministre de l'environnement, Michel Barnier, y présente sa politique au cours d'un long discours-programme. Premier bon point, il donne la priorité à l'éducation écologique : Par exemple, un projet d'action éducative (PAE), baptisé « Mille défis pour la planète », sera proposé à la rentrée aux établissements scolaires volontaires. En matière d'aménagement et d'urbanisme, le ministre souhaite modifier la procédure pour combattre les effets pervers de la décentralisation. Il va demander à chaque préfet de préparer un schéma départemental de protection de la nature et du patrimoine qui serait opposable aux plans d'occupation des sols communaux. M. Barnier souligne la nécessité de **relancer les économies d'énergie**, pousser l'énergie solaire. Il va charger l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) de préparer un grand débat national sur

l'énergie. En conclusion, il situe sa ligne politique à égale distance de l'ultra-libéralisme et de l'intégrisme écologique, donc au centre. Les militants de la protection de la nature apprécient la modestie du nouveau ministre, moins volubile que ses deux prédécesseurs Lalonde et Royal, mais ils craignent que cette modestie n'aide pas la défense de l'environnement avec un gouvernement qui aura d'autres priorités.

- 9 mai 1993..... Michel Barnier, le nouveau ministre de l'environnement, plutôt que de réglementer à outrance, ambitionne de changer les comportements et de promouvoir «l'éco-citoyenneté». Mais le programme est vaste et ses moyens modestes. Barnier rentre en Savoie régulièrement chaque fin de semaine, il essaie de ne pas changer. Il est devenu ministre à 42 ans, après avoir été le plus jeune conseiller général, puis le plus jeune député et le plus jeune président de département en France. Il veut donner à son ministère une dimension économique, avec la création d'une cellule d'experts qui réfléchiront à une nouvelle croissance, plus **économique des ressources** et des espaces. Et aussi accentuer la décentralisation : en matière d'environnement, l'État doit nous faire moins de choses mais les faire mieux. Le tout est sous-entendu par une devise : «Préférer le contrat à la contrainte». Il s'agit, en fait, de convaincre plutôt que d'imposer. Le ministre veut orienter les crédits et les initiatives vers de nouveaux comportements, promouvoir l'éco-citoyenneté en faisant notamment entrer l'écologie dans les programmes scolaires. Tel est le sens de ses premières initiatives, comme le service national de l'environnement ou l'opération «1000 défis pour la planète». Michel Barnier veut être le ministre de l'écologie concrète. Au passage, il donne un coup de griffe à Ségolène Royal : «nous ne ferons pas dans l'esbroufe ou les coups médiatiques». Mais ce qui n'est pas sûr, c'est d'avoir les moyens de réaliser son ambitieux programme affiché dans son livre «Chacun pour tous». Il propose par exemple de réduire de 0,3% du budget de la défense des pays de l'Alliance atlantique, pour financer une initiative européenne de sécurité écologique. Il sera difficile de convaincre son collègue François Léotard. De grands dossiers préoccupants la région Rhône-Alpes ne sont pas simples à régler : la ligne très haute tension (THT) dont ne veut pas la Maurienne, le redémarrage de Superphénix, l'autoroute Grenoble Sisteron, le TGV Sud-Est.
- Juillet 1993..... La duplicité d'EDF : Campagne de pub d'EDF en 1992: «Quand vous sortez, ne coupez pas votre chauffage électrique». Nouvelle campagne en 1993, même graphisme, mêmes supports: «Quand vous sortez, coupez ou baissez votre chauffage électrique»... Entre temps, les associations de consommateurs ont fait remarquer au ministère de tutelle, l'Industrie, que le discours d'EDF faisait plutôt mauvais genre à un moment où **les économies d'énergie** sont une priorité. Car l'électricité est le plus coûteux des moyens de chauffage, aussi bien pour les consommateurs (à peu près le double des autres sources) que pour la collectivité (il oblige en hiver à pousser à fond les centrales thermiques qui sont les premiers vecteurs de la pollution atmosphérique). Rien d'étonnant à ce que le Comité de liaison des énergies renouvelables (CLER) ait décerné son prix "fossile 93" à l'entreprise nationale.
- Août 1993..... En Ardèche, ne pas baisser les bras face au nucléaire : EDF (Électricité de France) est plus arrogant que jamais, publicités décourageantes, promotion de l'électricité tout azimut, exportation de l'électricité à bas prix, aide aux pays de l'Est. Tout cela prépare une nouvelle génération de centrales nucléaires pour prendre le relais de celles qui vieillissent. Face au triomphe actuel du nucléaire en France, ne baissons pas les bras, encourageons autour de nous **l'économie d'énergie** et le développement des énergies renouvelables. Dans les luttes anti-nucléaires, insistons sur les points faibles : transport et gestion des produits radioactifs, dissémination à l'étranger des matières fissiles et fabrication de bombes nucléaires artisanales, lignes électriques à très haute tension... Dans notre vie quotidienne, ne faisons pas de cadeaux à EDF : souscription d'abonnements minimum, refus des prélèvements automatiques, car ils diminuent les frais de gestion, refus des contrats courant nuit. Après tout, la population est bien plus méfiante vis-à-vis du nucléaire qu'il y a quinze ans, alors pourquoi laisser le champ libre à EDF? Peut-être est-ce à nouveau le moment d'imaginer des actions médiatiques qui embarrasseraient les responsables techniques et politiques! (APRAC, Alternatives Pour Réanimer l'Ardèche et les Cévennes rurales)
- Novembre 1993..... **Gaspillage électrique** : 34,24 millions de francs, c'est le montant du coût total de la campagne publicitaire d'Electricité de France (EDF), soit dix fois le budget annuel de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME). L'image est celle du navigateur solitaire dans une tempête et qui dit: «Dire qu'une douche chaude, c'est 90 centimes». Pour ce prix-là, vous pouvez en prendre trois si vous êtes raccordé au réseau de gaz. Une campagne publicitaire qui incite au gaspillage, en présentant l'énergie électrique comme une source inépuisable et peu chère. Ce qu'EDF ne dit pas, c'est ce qu'il en coûte à l'environnement pour produire cette énergie. Tous les sites de montagne ont été sacrifiés pour réaliser les barrages. Le tout-nucléaire n'en a pas réduit les effets dévastateurs puisque les centrales ne peuvent assurer seules les besoins aux heures de pointe. Aujourd'hui, ce sont les pylônes qui vont défigurer les derniers sites épargnés car, pour vendre à bas prix le courant excédentaire, il faut le transporter vers les pays limitrophes. Sur le territoire, EDF renforce les lignes pour permettre l'écoulement sans problème de cette énergie et nous inciter ensuite à consommer, avec l'appui de campagnes publicitaires coûteuses. La dernière incitation en la matière, c'est la pub pour l'installation de la climatisation. Cette technique qui vous fabrique des chauds et froids à vous maintenir enrhumé toute l'année a l'immense avantage, pour EDF, de consommer l'été, au moment où nos centrales produisent du courant à ne savoir qu'en faire. Ne nous laissons pas piéger... (ASPIE, Association Sarthoise pour la Protection et l'Information sur l'Environnement)
- 3 novembre 1993..... Le «Journal Officiel» du jour publie les nouveaux statuts de l'ADEME (l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Un nouveau président, Jacques Vernier, remplace Michel Mousel. Jacques Vernier a une formation d'ingénieur des mines, il est aussi actuellement député RPR à l'Assemblée nationale. Dans un communiqué,

Michel Mousel estime que «les ministres de tutelle ont privilégié une approche exclusivement technique du rôle de l'Agence et préféré amoindrir sa capacité d'autonomie et d'initiatives ». Il refuse «cette conception étriquée du rôle de l'Agence et de son président ». Le nouveau président propose l'extension des taxes à toutes les formes d'énergie et le rétablissement d'incitations financières aux économies d'énergie. Les Verts ne sont pas satisfaits de la nomination d'un pro-nucléaire, refusant les éoliennes, à la présidence de l'ADEME. Cette Agence est en déroute, avec un budget en charpie, elle est reprise en main par le corps des mines, les équipes sont démoralisées,...cela fait beaucoup pour un organisme qui prétendait prendre de sérieux engagements pour l'avenir (économies et maîtrise d'énergie et développement des énergies renouvelables).

- Février 1994..... Greenpeace emprunte une voiture : Les voitures peuvent-elles consommer moins d'énergie? Pour répondre positivement à cette question, Greenpeace Allemagne a décidé de montrer au public la Renault Vesta qui en juin 1987 avait consommé moins de 2 litres aux cent kilomètres entre Bordeaux et Paris. Renault refuse de prêter le véhicule qui officiellement n'est plus en état de marche. Après de multiples péripéties, Greenpeace retrouve deux exemplaires sur les huit fabriqués, au musée de la firme. Renault refusant d'en vendre un exemplaire, Greenpeace va créer une fausse "fondation" organisatrice d'une fausse exposition sur les **économies d'énergie** et sous cette couverture va négocier le prêt de la Vesta. Renault tombe dans le piège. Le 2 septembre 1993 la Vesta arrive à Cologne. Des "journalistes" demandent à voir le véhicule rouler pour faire un reportage télévisé. La voiture est sortie à l'extérieur... et disparaît dans la circulation. Le 8 septembre, Greenpeace lance une campagne "commandez la voiture économique" devant l'entrée du salon international de l'automobile de Francfort... et présente une réalisation concrète : la Vesta. Surprise des constructeurs ! Greenpeace a ensuite gardé la voiture. Renault a porté plainte et fin novembre, la police allemande a retrouvé la voiture dans un entrepôt de Greenpeace. Malgré ce contrecoup, Greenpeace maintient sa pression sur Renault pour obtenir une fabrication en série.
- 22 avril 1994..... Cinquième «Jour de la Terre » : A l'appel des associations de protection de la nature, les Français sont invités à éteindre au moins une source de consommation d'énergie électrique pendant une minute entre 20h 25 et 20h 30. Ce Jour de la Terre est consacré cette année aux énergies renouvelables et veut promouvoir la nouvelle génération de produits de basse consommation comme les ampoules d'éclairage ou le matériel électro-ménager.
- 16 mai 1994..... L'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) veut créer une vitrine technologique des industries des énergies renouvelables en France, en particulier dans le domaine du solaire où elle compte plusieurs entreprises de pointe. Pour Jean-Louis Bal, responsable des énergies renouvelables à l'ADEME, il faut préserver le tissu industriel et associatif, menacé, selon lui, malgré sa compétitivité et son niveau technologique. Une réduction constante du marché, depuis une dizaine d'années, a mis les entreprises du secteur dans une situation tellement précaire qu'elles risquent d'atteindre rapidement le point de non retour. L'année 1994 est cruciale selon M. Bal. Il rappelle les principaux programmes de développement des énergies renouvelables (le plan bois-énergie entre autres). Pour le solaire, il insiste sur deux aspects des industries solaires permettant un développement à l'exportation vers l'Europe du Sud et les pays en voie de développement : le plancher solaire direct et la fabrication de panneaux photovoltaïques pour l'électricité. Ces marchés solaires français sont menacés si une réelle politique des énergies renouvelables n'est pas mise en place. «Au stade industriel, on arrive à un coût tout à fait compétitif d'autant qu'il y a pour le solaire une astreinte de garantie de résultats qu'on ne demande pas à l'électricité » affirme Jacques Vernier, président de l'ADEME. Le ministre de l'environnement Michel Barnier soutient cet effort pour le renouvelable : «A l'abri du grand confort électro-nucléaire, nous avons la mémoire courte. Mais il n'y a aucune excuse aujourd'hui à ne pas relancer une politique d'énergie et une politique volontariste des énergies renouvelables » affirme-t-il. Il se dit tout à fait déterminé à ce que sorte du débat national sur l'énergie une volonté politique soutenue par l'Assemblée nationale de relancer les énergies renouvelables, faisant allusion à des aides et incitations fiscales spécifiques.
- 16 juin 1994..... L'énergie solaire est presque partout au point mort. En France, le Commissariat à l'énergie solaire , créé en 1978, a été totalement absorbé par les agences successives chargées d'**économiser l'énergie**. La centrale Thémis, construite en 1981 près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) et testée ensuite pendant deux ans, n'a connu que des pannes durant son exploitation et a finalement dû être arrêtée en 1986. Une autre centrale thermo-dynamique installée à Vignola (Corse) a cessé de fonctionner. Les deux filières, centrales dites «à tour » et cylindro-paraboliques, ont très vite montré leurs limites. Dans le reste du monde, les six autres centrales à tour construites entre 1981 et 1985 (Espagne, Italie, Japon, Crimée et Californie) ont presque toutes cessé de fonctionner. Même l'Américaine Solar One, la plus puissante (10 MW), a été arrêtée en 1988. Ne subsistent plus dans le désert de Mojave (Californie) que les unités cylindro-paraboliques du procédé «Luz » qui fournissent au réseau 354 MW par an. Mais le promoteur du procédé Luz a fait faillite. Hormis la Californie, les centrales solaires thermodynamiques ne sont plus que souvenir ou projet incertain. L'autre filière solaire est celui des photopiles. Apr7s un bon départ en 1978, la France a pris beaucoup de retard dans le développement de ces capteurs. Il ne reste plus aujourd'hui qu'un seul constructeur français Photowatt. Le marché est accaparé par les Américains, Allemands et Japonais. Cependant, au total, l'énergie photovoltaïque produite dans le monde ne dépasse pas 500 MW.
- 16 juin 1994..... Les énergies renouvelables ne sont pas le seul moyen d'économiser les carburants fossiles. La solution la plus évidente consiste simplement à réduire la consommation d'énergie. C'est en partant de cette constatation de bon sens que le gouvernement français avait créé en 1974, l'agence pour les économies d'énergie. Cette agence avait fonctionné cahin-caha jusqu'à sa transformation en 1982 en agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME). Remplacer la notion

d'économie, qui évoque le bas de laine, un peu négatif, par le beau mot de maîtrise, comme si la gauche allait enfin dompter le cheval emballé de la consommation à tout-va. Mais le changement d'appellation ne devait rien modifier. À tel point que, à partir de la reprise de 1985, plus personne ne s'est soucié de maîtriser l'énergie. Nouveau changement de sigle en 1990, l'AFME se transforme en ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), à la suite de regroupements de plusieurs organismes chargés des déchets, de l'air et du bruit. Aujourd'hui, cette agence étoffée n'a toujours pas trouvé ses marques, car le ministère de l'industrie a tendance à l'oublier un peu en cette période de pétrole bon marché. En fait, l'ADEME accompagne un mouvement spontané, amorcé depuis le premier choc pétrolier, qui aboutit à des produits de plus en plus économes. Car, contrairement à ce qu'on peut penser a priori, la plupart des matériaux nouveaux consomment moins d'énergie qu'autrefois. Par exemple, on observe que les téléviseurs des années 50, consommaient 20 fois plus d'électricité que les appareils d'aujourd'hui. Il en est de même pour les ordinateurs ou les machines à laver. Des progrès considérables ont été accomplis par les concepteurs de nouveaux matériels, qu'il s'agisse par exemple des moteurs d'avions ou d'automobiles. Il faut cependant rester vigilant, dit-on à l'ADEME. Par exemple, la Clio de Renault consomme plus que la R5. Si l'on n'y prend pas garde, des dérapages sont à nouveau possibles en période d'euphorie, jusqu'à la prochaine douche froide. Aussi, l'ADEME assure avec ses faibles moyens une veille technologique sourcilieuse, s'appuyant également sur un bureau d'étude privé, l'institut d'évaluation des stratégies sur l'énergie et l'environnement en Europe (INESTENE), créé en 1987 par Pierre Radanne, dissident de l'ancienne AFME. Avec son équipe de six experts, l'INESTENE fait de la prospective en proposant à ses clients une meilleure efficacité énergétique et le recours à des énergies de substitution. Ces organismes devraient prendre de l'importance lorsque la pollution atmosphérique et l'augmentation des gaz à effet de serre contraindront les pays riches à instaurer une «écotaxe» sur l'énergie pour limiter la production de gaz carbonique.

Août 1994..... Des technologies pour changer l'énergie : Un électroménager performant ! Symbole de la vie moderne, l'électroménager s'est imposé dans tous les foyers occidentaux depuis la dernière guerre mondiale. Réfrigérateur, machine à laver, aspirateur, télévision, puis lave-vaisselle, congélateur, chaînes stéréo et radio... Pour un même service, les appareils consomment de moins en moins d'électricité. Ainsi, le téléviseur Noir et Blanc des années 50 consommait 500 watts, celui en couleur des années 70 en moyenne 70 watts, l'appareil numérique à écran plat des années 2000 consommera... seulement 20 watts ! Il existe de nombreux gains encore possibles : par exemple, le réfrigérateur danois GRAM de 200 litres consomme trois fois moins que la moyenne des appareils du même type. L'expérience de la Californie, qui a divisé en quelques années la consommation de ses réfrigérateurs, montre que les appareils modernes ne coûtent pas plus cher, une fois l'outil industriel réorienté. Une politique ambitieuse de normes, de rachat des vieux appareils, d'aide aux industriels pour qu'ils renouvellent leurs chaînes de fabrication peut donner des résultats spectaculaires, à la fois pour limiter la pointe de demande électrique, et diminuer la consommation.

Septembre 1994..... EDF éclaire nos nuits. Vous êtes en pleine campagne, la nuit, et tout d'un coup au détour d'un virage apparaît un village violemment éclairé. Ce spectacle est visible partout. A Lyon, la ville est fière d'illuminer toute la nuit plus de 300 monuments... D'où vient cette subite folie de l'éclairage de nuit ? Réponse : des contrats sont passés entre EDF

et les communes. Selon les communes, nous avons trouvé des contrats où EDF paie entre 50 et 100% des frais d'installation, la consommation électrique étant ensuite à la charge de la commune. Pourquoi ce soudain intérêt d'EDF pour la «culture» de nos villages et de nos monuments historiques ? La nuit, nous n'avons pas besoin d'autant d'électricité alors que les centrales nucléaires produisent toujours autant. Tant que le nucléaire était relativement marginal, on pouvait arrêter les barrages hydrauliques, les centrales au gaz très facilement pendant la nuit et les remettre en marche le jour. Mais maintenant, avec 70% de production électrique nucléaire, ce n'est plus possible : on ne peut pas monter et descendre la puissance d'une centrale nucléaire aussi facilement et cela l'use très rapidement. Vous voulez freiner le programme nucléaire ? Battez-vous dans vos communes pour faire éteindre les illuminations nocturnes. Une loi sur les économies d'énergie passée dans les années 70 prévoyait l'interdiction des illuminations après 10 heures du soir. Quelqu'un sait-il si cette loi est toujours en vigueur ?

Septembre 1994..... Des technologies pour changer l'énergie : Les procédés industriels performants. Dans l'industrie, les productions et les transformations de marchandises font appel à des procédés en tout genre :

cuissons, évaporation, traitements de surface, découpage, soudage, séchage... Pour moderniser une fabrication, il est souvent nécessaire de changer complètement ces procédés, voire de carrément supprimer des étapes. Ainsi, les peintures à l'eau des automobiles évitent de polluer l'atmosphère avec des solvants chers, qu'il fallait jusqu'à présent récupérer et recycler. Même en tenant compte de la diminution des industries lourdes, les industries



consomment de moins en moins d'énergie pour produire les biens consommés dans notre pays. Un exemple spectaculaire de développement vient des procédés d'ultrafiltration développés ces dernières années. Plutôt que d'évaporer un liquide en le chauffant ou en le plaçant dans un vide, il est possible de, le faire passer dans de véritables "filtres moléculaires". Ainsi par exemple, le vin sans alcool garde les arômes du vin et son goût. L'énergie consommée peut être divisée par dix ou plus par rapport à des procédés traditionnels.

11 septembre 1994..... Le Nord-Pas-de-Calais veut construire la plus puissante centrale éolienne de France. La plus importante centrale éolienne de France devrait voir le jour à Dunkerque. Mardi 6 septembre, le conseil régional Nord-Pas-de-Calais a en effet décidé la création d'une société d'économie mixte locale, qui devra être le maître d'ouvrage dans la cité de Jean Bart d'une centrale de 2,7 mégawatts de puissance. La mise en service des neuf aérogénérateurs est prévue pour mars 1995. La France s'intéresse peu, en fait, à l'énergie éolienne. Malgré la volonté affichée des pouvoirs publics de promouvoir les énergies renouvelables, et cela depuis la crise pétrolière des années 70, elle est restée à la traîne. Aux Etats-Unis, pays pionnier en la matière, plus de 15 000 éoliennes ont aujourd'hui une puissance totale de 1 400 mégawatts; assez pour alimenter une ville comme San-Francisco. Les 3 000 turbines construites au Danemark totalisent plus de 500 mégawatts de puissance; l'Allemagne, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont à eux trois près de 500 mégawatts installés. Quand la centrale de Dunkerque tournera, on dépassera à peine les 6 mégawatts en France... Le souffle de l'éolien ne se lève chez nous qu'au début des années 90, sous l'impulsion de Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement. La ville de Dunkerque installe, alors, en juillet 1991, un aérogénérateur d'une puissance de 300 kilowatts. Quand les élections de mars 1992 font de Nord-Pas-de-Calais la seule région présidée par une écologiste, Marie-Christine Blandin, le soutien aux énergies renouvelables devient une priorité. Aussi le conseil régional demande à un bureau d'études spécialisé de déterminer les conditions d'implantation d'une centrale éolienne à Dunkerque. Ce projet, qui reçoit le vif soutien de Michel Delebarre, maire (socialiste) de la ville et vice-président du conseil régional, a un double objectif. D'une part, exploiter un site aérologique favorable pour produire de l'électricité à l'échelle industrielle. D'autre part, créer un pôle régional de compétence éolienne rassemblant des entreprises, des écoles d'ingénieurs et des universités, pour développer une offre industrielle française pour l'heure balbutiante dans le domaine des gros aérogénérateurs. Ainsi, tous les composants des éoliennes viennent de l'étranger, à l'exception des pales du rotor de 30 mètres de diamètre, fabriquées par la société Atout Vent. A terme, le bureau d'études prévoit que 55% des composants de l'éolienne seront d'origine française. Au total, ce sont 23 millions de francs qu'il faut réunir pour la construction. 8 millions proviennent du capital de la société d'économie mixte locale. La région apporte la moitié de celui-ci; EDF, par l'intermédiaire d'un holding, amène 1,8 million dans la corbeille, la communauté urbaine, de Dunkerque participe à hauteur de 200 000 francs et les 2 millions restants sont fournis par des investisseurs privés. Des subventions de 8,65 millions de francs en provenance, notamment, de l'Union européenne et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et un emprunt de 7 millions bouclent le budget. La centrale devrait produire près de 7 000 wathheures par an, dont la vente à EDF rapporterait environ 2 millions de francs. Comme le vent est gratuit, seuls des frais de maintenance, confiée à une société d'exploitation, sont à prévoir chaque année. La lourdeur de l'investissement, cependant, ne permet d'envisager un résultat positif qu'après dix années d'exploitation. Pour Daniel Hallo, de la direction de l'environnement, de l'énergie et des déchets du conseil régional, «30 centimes par kilowatt heure (le prix d'achat par EDF), c'est trop bas. EDF ne tient pas compte du coût social et écologique des énergies fossiles, que permettent d'éviter les énergies renouvelables ; les autres pays d'Europe pratiquent des tarifs de rachat spécifiques, de nature à encourager le développement de l'éolien. 40 centimes par kilowatt heure donneraient plus d'ambition aux projets éoliens en France. » Il est vrai qu'EDF voit plutôt comme une contrainte cette obligation de rachat; l'entreprise a de l'électricité à revendre (elle a exporté 14,5% de sa production en 1993) et les centrales de Dunkerque (2,7 mégawatts de puissance) ou de Port-la-Nouvelle (2,2 mégawatts), dans l'Aude, comptent peu face aux 105 000 mégawatts du parc de production national.

7 octobre 1994..... Michel Barnier plaide en faveur des **économies d'énergie** : Mercredi 5 et jeudi 6 octobre, Lyon a accueilli un des six colloques nationaux "Energie, Environnement 1994" mis sur pied par Jean-Pierre Souviron à la demande des trois ministères de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Deux jours durant, sur le thème "maîtrise de l'énergie et population globale", sept tables rondes permirent un débat très ouvert entre élus, industriels, experts, chercheurs, cadres administratifs, responsables d'associations écologiques et particuliers. Michel Barnier, ministre de l'Environnement, n'a pas raté l'occasion de se rapprocher de sa région natale en assistant aux travaux lyonnais. Cette visite, entre Rhône et Saône, lui permit de rappeler les grandes lignes de sa politique. "Tout d'abord, je dois dire que je suis vraiment satisfait de la tournure que prend ce grand débat sur l'Environnement et l'Energie. Le rapport que nous remettra, dans quelques semaines, Jean-Pierre Souviron sera une formidable base de travail. Il n'y a pas eu ce type de "vrai" débat sur l'Environnement depuis bien longtemps. Comme je l'avais souhaité, lorsqu'on m'avait confié ce ministère, l'Environnement doit être un sujet de concertation pas de confrontation ! C'est vraiment le cas actuellement et, comme je sens une forte mobilisation, c'est très intéressant..." Au niveau régional, Michel Barnier a beaucoup insisté sur les besoins d'une véritable politique locale. "Je pense sincèrement que la décentralisation n'a pas été complètement achevée. Je suis, dès lors, pour un renforcement du rôle des régions. Une prise de conscience régionale et départementale est nécessaire. Je prends souvent en exemple la Savoie mais ce n'est pas un hasard si, dans ce département, une maison nouvelle sur cent est équipée de capteur solaire alors que la moyenne nationale est de une pour 1000". En ce qui concerne le centre de traitement des déchets, le ministre de l'Environnement affirmait que dix sites étaient actuellement à l'étude. "Cette décharge sera un centre de traitement de type 1.

Les gens ne doivent pas être inquiets, elle sera propre, transparente comme il en existe dans d'autres régions". Le cas de Superphénix a également été abordé : "A court terme (deux ans), Superphénix ne fonctionnera plus comme générateur mais comme un centre de recherche et d'expérimentation..." En conclusion, Michel Barnier lançait un appel à la mobilisation générale : les économies d'énergie, c'est l'affaire de tous. Si chaque foyer, chaque maison était équipé d'une seule lampe à basse consommation, on économiserait deux tranches d'énergie. Michel Barnier a aussi insisté sur sa volonté d'obtenir la création d'une taxe professionnelle de l'Environnement, lors de ce colloque national "Energie et environnement" à Lyon.

21 octobre 1994..... Le salon Pollutec se termine à Lyon. Pour ses vingt ans, ce prospère marché de l'antipollution témoigne que le marché de la dépollution se porte bien, malgré la récession économique. Rien de tel que le salon Pollutec pour prendre la température du marché de la dépollution. Lorsque le premier a été organisé à Paris en 1974, à la suite de manifestations baptisée «L'homme et l'eau», il n'occupait que 4 000 mètres carrés du Palais des expositions de la porte de Versailles. C'était convivial, mais confidentiel, car la pression en faveur de l'environnement balbutiait encore. Quelques industriels se battaient à peu près seuls pour diffuser leurs techniques et leur savoir-faire. Vingt ans après, Pollutec est devenu une grosse machine, qui draine tout ce que le monde produit en matière d'équipements pour le nettoyage industriel, l'assainissement, le traitement de l'eau, le recyclage des déchets, le filtrage de l'air, la lutte anti-bruit et la réhabilitation des sols pollués. Au palais Eurexpo de Lyon, les stands occupaient cette année 30 000 mètres carrés. A Paris, en 1993, Pollutec abritait huit cents stands pour 1350 sociétés. A Lyon, 1 590 entreprises étaient présentes, au travers de neuf cents stands. Certains étaient venus en force, comme la Lyonnaise des eaux (1800 mètres carrés avec toutes ses filiales), la Wallonie (vingt-cinq stands), le département américain du commerce ou le NEDO japonais - une institution qui joue le rôle du CNRS et de l'ADEME réunis (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Outre les francophones, traditionnellement présents (Québec, Wallonie et Bruxelles), certains étrangers se sont fait remarquer, comme le Danemark, les Pays-Bas et la Finlande, toujours en pointe sur le front de l'environnement, du marketing et du zèle européen. Les organisateurs avaient pour leur part invité la Russie et la Tunisie, pays considérés comme stratégiques pour préparer le futur. «Il y a eu un tassement dans les investissements, mais ça redémarre bien depuis cette année», constate Bernard Léon, le commissaire général de Pollutec, qui suit ce grand rendez-vous depuis sa création. Au premier rang de la croissance, le traitement des déchets. C'est manifestement l'industrie qui monte, car elle part de, très bas. «Nous sommes encore dans une phase expérimentale», reconnaît Dominique Pin, président du Syndicat national des activités du déchet (SNAD). Ce qui donne l'occasion aux inventifs et créateurs de donner libre cours à leur imagination. La SITA, filiale de la Lyonnaise, montre sa nouvelle trieuse de flacons séparant les bouteilles en plastique, celles en verre et les briques de lait. Onyx, filiale de la Générale des eaux, a déjà la réalisation à son actif de l'usine d'incinération de Coëron, près de Nantes. L'ADEME a prévu un budget de 80 millions de francs pour aider au traitement des déchets industriels banals, les «dib», dont on ne sait encore trop quoi faire. Elle a reçu 245 dossiers de candidatures à son appel à projets, totalisant un investissement de 2,6 milliards de francs. Elle en a retenu 84, qu'elle aidera à hauteur de 15% - le plafond étant fixé à 2,5 millions de francs par projet. «Le recyclage matière pose à la fois des problèmes de recherche et de débouchés industriels», observe Vincent Benby-Wilkes, directeur de l'ADEME. L'autre domaine en forte croissance est le marché de l'eau, dopé par la réglementation européenne et pas encore atteint par les affaires qui ont éclaté en France avec les deux géants (Générale et Lyonnaise). «C'est Pollutec le grand salon de l'eau, souligne un fabricant de tubes d'acier d'Europipe. Plus encore que des salons spécialisés comme H2O à Grenoble ou Hydrotop à Marseille.» De fait, Eurexpo est le paradis du spécialiste à la recherche d'un «séparateur à courants croisés», de «résines échangeuses d'ions» ou de «pompes imbouchables pour le désablage des eaux d'égout». Sur ce marché, prospère et même prometteur, on trouve aussi bien les multinationales que les PMI. En face de Pont-à-Mousson et sa fameuse «fonte ductile», on découvre au détour d'un stand la Muretaine de fonderie, qui produit des tuyaux à Muret, près de Toulouse, ou la SIMOP, qui fabrique des regards d'égout en polyéthylène à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans la Manche. Il y a un manifestement de la place pour tout le monde sur le nouveau marché de «l'or bleu».

29 octobre 1994..... Michel Barnier, ministre de l'environnement, annonce pour le mois de décembre un grand débat sur l'énergie. On va donc bientôt reparler d'énergies renouvelables et de **chasse au gaspi**. Interrogé à propos de la remise en service du surgénérateur nucléaire de Creys-Malville, le ministre se dit déçu par le comportement des écologistes. Mais il fustige aussi les producteurs d'électricité nucléaire pour leur désinvolture passée. «Superphénix a mal ou pas fonctionné. Imaginé il y a 20 ans dans une époque où on avait besoin de beaucoup d'électricité et de plutonium, le réacteur n'a pas rempli sa mission. Hubert Curien, le précédent ministre de la recherche, qui est un homme pour lequel j'ai beaucoup de respect, avait alors fait un rapport conseillant de changer la destination de la centrale pour en faire progressivement un sou-générateur, c'est-à-dire une installation qui consomme du plutonium au lieu d'en produire. Quand nous sommes arrivés au gouvernement, l'enquête publique pour la réouverture de Superphénix, demandée par Monsieur Bérégovoy, était en cours. Le nouveau premier ministre a prolongé de deux mois l'enquête pour permettre de l'étendre aux départements limitrophes de l'Isère et à nos amis suisses. En février, le gouvernement a décidé de rouvrir cette installation et d'en changer la destination, comme Monsieur Curien l'avait préconisé. En cinq ans, la centrale va ainsi passer du stade de surgénérateur à celui de sous-générateur et abritera le centre d'expérimentation et de recherche dont nous avons besoin. Je suis un peu déçu par la réaction des écologistes parce que je pensais que cette décision était plutôt conforme à leur souhait dès l'instant, évidemment, où on ne pose pas comme préalable qu'il faut supprimer le nucléaire. Il existe, il a été maintenu, voire renforcé, par tous les gouvernements. Aujourd'hui, nous avons 57 réacteurs. Qu'on soit pour ou contre le nucléaire, il faut

bien traiter le plutonium et même mieux qu'on ne le fait aujourd'hui. Je n'aurais jamais approuvé que l'on redémarre définitivement Superphénix en surgénérateur, comme certains le souhaitent. Je suis donc satisfait que cette installation qui a coûté très cher et où beaucoup d'intelligence a été investie puisse maintenant être utile. On peut compter sur moi pour être très vigilant à la fois sur la question de la sûreté et sur la mise en œuvre effective du programme de recherche validé. (...) Nous devons prendre beaucoup de précautions parce que le parc nucléaire français vieillit et que se pose maintenant le problème de l'arrêt de certains réacteurs et de leur démantèlement. Le problème des déchets se pose avec gravité par ce que les producteurs électronucléaires ont fait preuve d'une certaine désinvolture, il y a 20 ans. Aujourd'hui, nous maîtrisons la situation. En revanche, nous avons de vraies raisons d'être inquiets quand on regarde au-delà de nos frontières. Une bonne quinzaine de réacteurs, à l'Est, sont dangereux, ce qui justifie l'effort de coopération et de recherche que nous fournissons à ces pays. (...) La situation étant ce qu'elle est, il ne faut pas sous-estimer non plus l'avantage du programme électronucléaire qui a donné à la France son indépendance énergétique. Mais, comme je ne compte pas pour autant parmi les partisans du tout nucléaire, j'espère que le grand débat sur l'énergie donnera des résultats intéressants et que de nouvelles recommandations permettront de diversifier nos sources de production. Car je suis convaincu que la question énergétique sera très importante pour les 10 ans à venir ».

Novembre 1994..... **Economies d'énergie** et décoration : La décoration d'un appartement peut avoir des conséquences sur votre consommation d'énergie. Le choix des couleurs peut vous permettre, en utilisant des couleurs claires, de gagner en luminosité. De même, des miroirs soigneusement placés de biais par rapport aux fenêtres peuvent permettre d'éclairer des coins plus sombres de votre logement. L'ouverture de vasistas sur les toits dans les villas peut permettre d'apporter énormément de lumière même avec une ouverture de petite taille (du fait de l'orientation).

6 décembre 1994..... Jean-Pierre Souviron a remis le 5 décembre au gouvernement son rapport sur «Le débat national énergie et environnement. L'ancien directeur général de l'industrie suggère une meilleure information, une plus grande transparence, notamment en matière de fixation des prix de l'électricité, et une large consultation avant toute décision en matière énergétique. Il demande qu'EDF ne soit pas juge et partie, l'Etat devant seul établir les règles. En réaction, EDF, mis en cause dans ce rapport, juge certaines affirmations ou propositions «inexactes, voire inacceptables », principalement celles concernant la mise en cause des coûts de production de l'électricité, ou la différenciation des tarifs selon les besoins. Après avoir conduit le débat national «Energie et environnement» dans toute la France de mai à octobre à la demande des ministres chargés de l'industrie, de la recherche et de l'environnement, Jean-Pierre Souviron vient de leur remettre un rapport de synthèse qui se veut «non pas critique mais constructif». «Nous n'avons pas voulu recomposer le paysage énergétique français et tirer des plans sur la comète. Nos propositions ont vocation à être applicables », explique cet ancien directeur général de l'industrie de cinquante-six ans, travaillant aujourd'hui à la Société internationale pour les services à l'industrie et à l'environnement (SISIE), fondée par Edith Cresson, au sein du groupe Schneider. Trois grandes règles sous-tendent ce document, qui vise principalement EDF et les pouvoirs publics : transparence, énergie alternative et rigueur. Le premier reproche est de ne jamais avoir engagé de discussions sur le choix de la politique énergétique depuis le premier choc pétrolier voilà vingt ans, qui a conduit à l'option du tout-nucléaire. «Cela se révèle d'autant plus regrettable que les politiques énergétiques, par leurs impacts et leurs nuisances, concernent l'ensemble des citoyens, quoique de manière inégale ». Le rapporteur propose que «toute décision soit précédée d'une consultation large et d'une expertise pluraliste et autonome, et que, pour les grandes options d'intérêt collectif, la représentation nationale ait été saisie pour en débattre au fond ». Autre critique, le mélange des responsabilités entre les pouvoirs publics et EDF. «L'intérêt général ne se confond pas avec celui d'une entreprise, fût-elle entièrement propriété de l'Etat ou en position monopolistique (...). Personne ne s'étonne que l'Etat, et non la SEITA, se préoccupe de limiter la consommation de tabac », écrit Jean-Pierre Souviron, ou personne n'attend qu'une société d'armement, fût-elle nationalisée, limite d'elle-même ses exportations». En conséquence, le même principe doit s'appliquer pour l'électricité. «Il s'agit de séparer clairement la fonction de régulateur et celle d'opérateur. » L'opacité est évoquée dans deux autres domaines : la recherche et développement, et l'aval du cycle nucléaire. Evoquant les milliards de dépenses consacrés chaque année à la recherche, il juge «malaisé, pour un non-expert, de savoir à quoi cet argent est dépensé, pour développer quelles filières, avec quels objectifs et dans quels laboratoires. La répartition des fonds devrait pourtant répondre à des choix explicites de priorités ou d'efficacité ». Le jugement est aussi sévère pour le retraitement des combustibles nucléaires ou le stockage des déchets, et il est demandé d'élaborer, «à l'image de la gestion des déchets industriels, une saine politique de gestion de l'aval du cycle nucléaire, qui doit viser à réduire au maximum le volume de déchets ultimes ». De même, les conditions de démantèlement des installations nucléaires doivent être «précisées ». Concernant les infrastructures, une clarification est également souhaitée. «L'utilité de nouveaux ouvrages doit être clairement établie, leurs caractéristiques ou leur tracé suffisamment justifiés, et les règles d'indemnisation des intérêts particuliers équitablement définies ». Pour les lignes à haute et très haute tension, il faut «une contre-expertise portant non seulement sur le tracé d'une ligne, mais aussi, le cas échéant, sur la justification économique des ouvrages et sur les solutions alternatives (autre organisation du réseau, solutions d'électrification plus locales). Ces principes devraient être appliqués avec une attention toute particulière dans les cas des lignes électriques transfrontalières ». Le rapport évoque le projet de ligne entre la France et l'Espagne, actuellement bloqué, et souhaite une issue. La deuxième règle, portant sur le développement des énergies alternatives, nécessite comme préalable que soit revu l'établissement des coûts de l'électricité fixés par EDF. «La rentabilité de l'électricité produite par des acteurs décentralisés ou par l'exploitation d'énergies dites

renouvelables dépend étroitement, du fait du quasi-monopole de distribution, de leur comparaison avec les coûts d'Electricité de France, fondés essentiellement sur le prix du kilowattheure d'origine nucléaire. Or, les modes de calcul de ces coûts de référence sont contestés, accusés notamment de sous-estimer les coûts de gestion des combustibles usés, les effets du vieillissement des réacteurs, l'impact du démantèlement des installations nucléaires et la couverture du risque d'accident. » Il propose donc que «l'examen de ces coûts de référence [puisse] pourrait faire l'objet d'un travail élargi à des experts indépendants de l'administration ». Cette étude «pourrait s'étendre également à toutes les autres formes de production d'électricité ». Conscient que la détermination du coût réel de l'électricité nucléaire dépend des hypothèses concernant l'aval du cycle, le rapporteur demande «un effort de transparence ». Une manière ainsi de diversifier la production et de l'encourager au niveau local. Se tournant vers le consommateur, Jean-Pierre Souviron se montre préoccupé par le gaspillage. Il critique avec force la climatisation coûteuse, qui peut être remplacée par une bonne architecture et une isolation efficace, et surtout il part en guerre contre le chauffage électrique, dont le développement en France a atteint un degré unique comparé aux autres pays développés. Or cela entraîne bien souvent une surconsommation, des factures excessives, un surenchérissement notable du réseau de distribution, notamment dans les régions à l'habitat dispersé. «La péréquation des prix de l'électricité entraîne sur une portion importante du territoire, une subvention marquée en faveur du chauffage électrique ». Sans contester l'obligation du service public de fournir de l'électricité au même titre que le courrier, l'eau ou le téléphone, le rapport estime que «la péréquation devrait donc être limitée aux seuls besoins suscités par les usages spécifiques de l'électricité ». Enfin, le rapporteur insiste sur «le non-respect des réglementations » dénoncé lors des différents débats. «Transports routiers, stations-services, transports maritimes, règles de fonctionnement des véhicules, isolation des bâtiments neufs, comptage individuel des consommations dans les immeubles collectifs. la liste est longue des secteurs où les infractions semblent nombreuses pour ne pas dire généralisées. » Pour évoquer cette situation, sont invoquées la complexité ou une trop grande rigueur des réglementations. «Il convient alors de simplifier et d'amender ». Ce manque de rigueur se retrouve également dans l'évaluation de l'efficacité des dépenses engagées et dans le domaine de la recherche. Il est préconisé alors «une politique d'audits ». Au fil des pages de ce rapport de synthèse apparaissent donc des suggestions apparemment faciles à appliquer. Reste à savoir si elles seront retenues par les pouvoirs publics, car ce ne sont pas forcément celles attendues.

6 décembre 1994..... Le rapport Souviron, une synthèse très «écologique ». Le rapport de Jean-Pierre Souviron va faire des heureux dans la mouvance «verte ». Ses trente-cinq pages reprennent à peu près

tous les griefs que les écologistes adressent régulièrement aux pouvoirs publics depuis vingt ans : non transparence des choix énergétiques, priorité absolue au nucléaire, dictature d'EDF, abandon des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, etc. EDF se retrouve au cœur de tous les reproches faits à la politique énergétique de la France. Non seulement la société nationale confond ses intérêts d'entreprise avec l'intérêt général, mais elle bloque toute tentative de diversification ou de décentralisation des sources d'énergie. Lorsque M. Souviron avait présenté sa synthèse en avant-première à l'Ecole polytechnique, mercredi 23 novembre, les élèves étaient restés plus que perplexes: comment un ancien de la maison, ingénieur général des Mines passé par toutes sortes de responsabilités dans l'appareil d'Etat pouvait-il se livrer à un tel travail de démolition ? A les en croire, le rapporteur prenait un malin

plaisir à ébranler les certitudes les mieux assises, qu'il s'agisse du charbon, du pétrole, du gaz ou du nucléaire. De fait, M. Souviron ne pratique pas la langue de bois. Et comme il doit rapporter ce qu'il a entendu dans les sessions du grand débat national, il se fait le témoin privilégié des multiples récriminations dirigées contre EDF, ses centrales, ses déchets nucléaires, ses lignes à haute tension, son monopole, sa méfiance à l'égard des énergies alternatives et sa politique d'Etat dans l'Etat. Les pétroliers, en revanche, sont épargnés, car ils ne succombent pas à ces reproches de la part du public. C'est plutôt l'Etat qui est dans le collimateur, car c'est lui qui oriente la fiscalité sur les carburants et ménage les transporteurs routiers en détaxant le gazole et en maintenant pour eux des taux de péage très bas à l'entrée des autoroutes. Le gouvernement, à l'initiative du ministre de l'environnement, Michel Barnier, voulait un débat «large et ouvert ». Il se retrouve avec une critique en règle de la politique menée depuis vingt ans par ses prédécesseurs... et un programme d'action qu'il serait héroïque de lancer dans l'état actuel de l'opinion. Car la

SI VOUS ÊTES UNE LUMIÈRE. PAS BESOIN DE LA LAISSER DANS VOTRE BUREAU.



révolution écologique proposée par M. Souviron bouscule pas mal d'habitudes chez les décideurs et suppose aussi une conversion mentale du citoyen de base.

- 6 décembre 1994..... Electricité de France conteste certaines affirmations du rapport Souviron : La réaction d'EDF au rapport Souviron est contrastée. Pour Jean-Pierre Bourdier directeur de l'environnement, s'il s'agit d' «une excellente synthèse d'un débat, qui a lui même fait preuve d'un niveau et d'une qualité inhabituelle », il n'entend pas pour autant adhérer «à toutes ses affirmations, ni à toutes ses propositions ». Il juge que certaines d'entre elles «sont inexactes voire inacceptables ». M. Bourdier prend ainsi deux exemples : la mise en cause de l'exhaustivité des coûts de production de l'électricité et la déperquation des tarifs publiés par le ministère de l'industrie. Dans le premier cas «ces coûts correspondent bien à la réalité et retiennent toutes les données et informations disponibles pour les établir ». Concernant les tarifs, il rejette l'idée de «faire payer [l'électricité plus cher] ma habitants de la Corrèze ou du Lot qu'aux Parisiens, pour inciter les premiers à se chauffer au bois, ou au charbon ». Pour EDF, service public oblige, «l'énergie électrique doit demeurer au même prix pour tous pour une utilisation donnée ». Sur l'insuffisance du rôle de régulation des pouvoirs publics, M. Bourdier estime qu'ils «ont toujours été très attentifs à nos orientation et à notre action» que ce soit en matière de publicité, d'investissements et de tarifs. EDF souhaite toutefois que ce rapport «ne sombre pas dans les oubliettes », d'autant que sur de nombreux points, l'entreprise est d'accord avec M. Souviron. Comme ce dernier, M. Bourdier préconise que soient développées la recherche dans les énergies renouvelables (bois et hydrauliques) où la France est la première de la classe européenne mais la dernière en matière de recherche publique. Il faut aussi accentuer «la maîtrise de la demande d'énergie» grâce à une «politique nationale et volontariste ». Pour lutter contre la pollution, M. Bourdier plaide pour la voiture électrique «l'un des rares domaines où écologistes et nucléaristes sont globalement d'accord ».
- Janvier 1995..... La compagnie électrique SMUD (Sacramento municipal utility district) est une petite compagnie californienne qui dessert moins d'un million de personnes. Elle était propriétaire d'un réacteur nucléaire de 900 MW. L'arrivée d'un nouveau directeur non-conformiste en 1989 a révolutionné le fonctionnement de cette compagnie d'électricité. Celui-ci, s'appuyant sur des études sur les **économies d'énergie**, a montré qu'il coûtait moins cher à la compagnie d'acheter provisoirement de l'électricité à d'autres producteurs, de fermer le réacteur nucléaire et d'investir dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Il a ainsi mis au point un programme d'aide qui prévoit le remplacement de 42 000 réfrigérateurs par des modèles plus économes. La plantation de 500 000 arbres devant les façades Sud (permettant d'éviter l'usage de climatisation), l'achat de l'électricité à quatre installations industrielles fonctionnant en cogénération (productions d'eau chaude et d'électricité simultanées) et livrant de l'électricité à un prix deux fois moindre que celui de l'ancienne centrale. Enfin, la compagnie a investi dans la construction d'une ferme éolienne de 50 MW et subventionné l'installation de micro-centrales photovoltaïques sur le toit des abonnés ainsi que le développement des véhicules électriques. Un tarif vert a été mis en place : ce tarif est un peu plus cher mais la différence sert à financer les installations en énergie renouvelable. Le directeur dit : «Nous pouvons être l'organisation qui apportera un air plus pur à nos enfants et une vitalité économique à nos villes ».
- 11 janvier 1995..... Le salon Eco Recyclage à Grenoble : La volonté de passer à la vitesse supérieure : Le bilan mitigé des différentes actions entreprises pour la protection de l'environnement a provoqué la création d'un Cercle national du recyclage, pour veiller à tenir les engagements pris. "Il y a eu un engouement sur le thème de la protection de l'environnement à partir des années 90. Toute une série de lois, d'initiatives réglementaires, ont été prises. Aujourd'hui, nous marquons le pas. Ce salon aura permis de nous mettre face à nos responsabilités. Il est temps de passer à la vitesse supérieure". Ainsi parle Yves Pietrasanta, maire de Méze, président du salon Eco Recyclage 95, en annonçant la création du Cercle national du recyclage. Sous la houlette de trois "grosses pointures" en matière d'environnement, Yves Pietrasanta, président de l'Institut français de l'environnement, Paul Deffontaine, vice-président de la Communauté urbaine de Lille, et Jacques Pelissard, député maire de Lons-le-Saulnier, ce tout nouveau cercle va s'attacher à passer à l'étape supérieure. Celle des engagements. "Au-delà des lois qui aident à donner bonne conscience", précise Yves Pietrasanta. Les motifs qui ont présidé à la création de ce cercle peuvent s'illustrer par un chiffre. Sur les 600 000 tonnes de polyéthylène de haute densité (nos bouteilles de lait, par exemple) que l'on trouve dans nos ordures ménagères, seulement 300 tonnes sont recyclées. "C'est dérisoire", note Yves Pietrasanta, qui relève encore : "La population a pris conscience dans son ensemble de l'importance du phénomène. Il ne faut pas la laisser se démobiler. Mais lui donner les moyens, les outils pour entrer dans le vif du sujet". Promouvoir le recyclage des matières, après utilisation des produits par les ménages, passe par de multiples actions. De la plus simple à la plus compliquée. Donner, par exemple, deux poubelles à chaque particulier pour qu'il opère un tri sélectif des ordures, voilà une première mesure simple qui peut rapidement être mise en place (la ménagère allemande dispose déjà, elle, de six poubelles différentes). Autre volet, plus sophistiqué, d'une véritable politique de recyclage : arriver à assumer le "bouclage" maximum des produits. "Du berceau jusqu'à la tombe", dit-on dans les milieux autorisés. Entendez par là qu'on ne mettrait plus un produit sur le marché sans savoir ce qu'il va devenir. Le rôle des PME sera dans ce secteur prépondérant et il conviendra de les aider financièrement, notent encore les responsables d'Eco Recyclage. Et pour clôturer définitivement ces Journées du recyclage, un coup de chapeau à l'association "les Recyclades", basée à Uzès, qui exposait au salon. Sur son stand, on dénicher toute une série d'objets utilitaires ou de loisir, malles, casseroles, jouets, paniers, réalisés par l'artisanat de pays en voie de développement. Dans la liste des matériaux employés, on trouve des vieilles cannettes de

boisson gazeuse, des boîtes de conserve, du bois, des sacs plastiques usagés. Une façon originale d'illustrer que la maîtrise de l'environnement est bien un phénomène mondial. Où chaque pays peut recevoir et donner.

20 janvier 1995..... La ville de Meylan (Isère) est faite «Echarpe verte » du Salon «Eco Recyclage » de Grenoble. Depuis deux jours à Alpexpo, industriels et politiques planchent sur le recyclage futur des déchets. Le salon récompense aussi les collectivités qui ont déjà intégré la démarche, avec la remise des "Écharpes vertes" qui sont pour l'environnement l'équivalent des César au cinéma. "Après l'âge de la pierre et celui du fer, on est entré en plein dans l'ère du plastique. Il a contribué à améliorer notre cadre de vie, mais présente un inconvénient. Ses déchets ne se recyclent pas simplement comme le fer et les métaux. Il convient donc de faire le point sur leur filière de recyclage. Car l'utilisation des matières plastiques en France ne génère pas moins de 2,5 millions de tonnes de déchets." Ces propos tenus par Yves Pietrasanta, président d'Eco Recyclage 95, rédacteur du livre blanc sur les plastiques, rédigé à la demande du ministère de l'Environnement, résumant les débats autour desquels tournait la deuxième journée du salon consacré au recyclage des déchets. Les propriétés mêmes du plastique obligent à appréhender différemment toute stratégie de recyclage. L'incinération traditionnelle, si elle ne peut être totalement exclue, présente des dangers. "Brûler un plastique dégage des fumées qui peuvent être toxiques à haute dose. D'autre part, les métaux lourds des plastiques restent dans les cendres. S'il pleut sur ces cendres, les métaux seront donc drainés jusqu'aux nappes phréatiques" expliquait-on encore lors du colloque. Compte tenu des multiples sources des déchets plastiques, la mise en place d'une filière recyclage passe par deux priorités. Un fort investissement en recherche, et le concours de chaque citoyen. "Car quand on jette du plastique, on jette mille et une familles qui n'ont rien à voir entre elles" précisait Yves Pietrasanta. Il faut donc mettre en place un système de tri. Et agir en amont, pour que les produits plastiques utilisés quotidiennement soient recyclables. Et de conclure: "Toute stratégie industrielle ou scientifique ne pourra être menée à bien sans la prise de conscience de chacun, véritable mine d'or dans le domaine du recyclage." Parmi les quarante dossiers qui étaient parvenus au jury du concours "L'Écharpe verte", neuf ont été hier distingués. Dans leurs rangs, on remarquait la commune de Meylan, en bonne position entre la ville de Dunkerque et le syndicat du Nord-Est Anjou. Rappelons que ce concours destiné aux collectivités territoriales, est organisé sous l'égide du ministère de l'Environnement, de celui de l'Industrie et de l'Association des maires de France. Il récompense des opérations de gestion des déchets. En recevant des mains d'Yves Pietrasanta l'écharpe, Philippe de Longevialle, adjoint chargé de l'aménagement rappelait "que la municipalité de Meylan s'était distinguée depuis plusieurs années par son action pour répondre aux défis des déchets urbains de toute nature. C'est ainsi que, sous le contrôle des élus et l'impulsion d'une éco-conseillère, fonctionnent à Meylan une déchetterie communale, le tri sélectif des ordures ménagères et une expérience de récupération des piles". Mais c'est pour sa toute récente action concernant le ramassage des déchets médicaux que la commune reçoit sa distinction écologique. La mairie traite avec les professionnels pour organiser la collecte et incinérer les déchets qui auront été conditionnés. 30% des professionnels concernés ont déjà répondu. La promotion de l'action va être renforcée pour que l'on ne trouve plus de déchets médicaux dans les ordures ménagères.

Février 1995..... Les Amis de la Terre et la question énergétique : L'énergie en France à l'aube du XXIème siècle, un risque d'impasse ! L'énergie nécessaire à la vie courante, à l'industrie, aux transports, à l'armée, est de nature très diversifiée selon les besoins et les lieux. Pour ce qui concerne la production, sa concentration, sa centralisation et les situations de monopole sont autant de causes de l'extrême fragilité du système. Il est devenu courant de confondre les notions d'énergie et d'électricité. Cette confusion entretenue à dessein a permis de mettre le pays à la merci du tout nucléaire après l'erreur du tout-pétrole des années 1960. On en connaît les risques depuis longtemps (notamment liés au tonnage des déchets radioactifs et à l'impossibilité actuelle de démantèlement propre des centrales trop vieilles). En outre, la politique commerciale d'EDF et de ses filiales a créé une dépendance de nombreux ménages en matière de chauffage électrique et d'autres usages, et maintenant, comble de **gaspillage**, de climatisation (en pays tempéré !). L'évolution de l'économie mondiale, l'instabilité politique, l'épuisement des ressources, les pollutions, la multiplication des déchets et les réglementations européennes font que la France doit absolument choisir une voie plus intelligente. Depuis un quart de siècle, les Amis de la Terre ne cessent de dire qu'il faut sortir du nucléaire, décentraliser les modes de production, les diversifier en fonction des régions (notamment les énergies renouvelables), mais surtout et avant tout économiser radicalement. Plutôt que de poser la question «comment en faire toujours plus ?», mieux vaut répondre : utiliser mieux. Beaucoup de solutions existent, beaucoup de choix sont possibles. Cela ne peut se faire qu'après des débats, des comparaisons honnêtes et, bien entendu, une volonté politique et fiscale. L'époque du gaspillage et de la surproduction n'est plus d'actualité. Il faut maintenant éviter de compromettre l'avenir. Dans l'immédiat, les Amis de la Terre renouvellent les propositions connues des écologistes, des producteurs et de certains politiques, mais dont les consommateurs, les citoyennes et citoyens doivent s'emparer. L'énergie est la grande affaire de la planète pour le vingt-et-unième siècle, et ce n'est pas de la science-fiction. Seize mesures concernant l'énergie : • Maîtriser la consommation d'énergie - 1 - Instauration d'une écotaxe fondée pour moitié sur l'énergie et pour moitié sur les émissions de gaz carbonique. 2 - Diminution de la consommation d'électricité par renforcement des normes en matière d'isolation thermique et d'appareils électroménagers ; diffusion des ampoules à faible consommation ; arrêt des incitations à la climatisation. 3 - Développement de la cogénération (production combinée de chaleur et d'électricité), non seulement dans les grandes unités industrielles, mais aussi pour les plus petites chaudières, comme celles de l'habitat collectif et semi-collectif. 4 - Renforcement des moyens humains et financiers de l'Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie. • Développer les énergies renouvelables - 5 - Progresser vers la

méthanisation de tous les déchets (ménages, agriculture, élevage, agro-alimentaire ...). 6 - Réorganisation de la filière bois en vue de tous les usages du bois (bois d'œuvre, bois de trituration, bois énergie). 7 - Aides aux ménages pour le solaire dans l'habitat. Obligation d'au moins un projet solaire dans les appels d'offre concernant les bâtiments publics. Formation des architectes aux techniques solaires. 8 - Recherche et développement des filières photovoltaïque, éolienne et géothermique. 9 - Révision de la tarification EDF afin qu'elle cesse de pénaliser les sources décentralisées d'énergie. • Une autre politique des transports : En matière de transport routier, seul celui des passagers en milieu rural paie correctement ses coûts sociaux et écologiques. Le transport des personnes en milieu urbain et celui des marchandises provoquent de nombreuses nuisances, bien connues, et dont le coût est indûment supporté par la collectivité. D'autre part, les transports consomment 25% de l'énergie et émettent près de 40% des gaz à effet de serre. Les Amis de la Terre proposent: 10 - une politique volontariste de transfert vers les modes plus écologiques (rail, dont ferroutage et autoroutes ferroviaires, transports en commun urbains, vélo...) d'une part importante des trafics routiers et aériens; 11 - semaine de 35 heures pour les chauffeurs routiers; 12 - limitation, à la construction, de la vitesse des véhicules à 150 km/h pour les voitures et 110 km/h pour les poids lourds (soit une marge de 20 km/h au-delà des limites légales) ; 13 - accords de branche européens entre pouvoirs publics et constructeurs amenant à 5 litres aux 100 kilomètres la moyenne des consommations des voitures. Accords parallèles pour les poids lourds; 14 - indexer les taxes relatives aux véhicules routiers (à l'achat, vignette, assurance...) exclusivement sur leur consommation, avec exemption pour les véhicules particulièrement sobres ; 15 - promotion du gaz (méthane, GPL, Gaz de Pétrole Liquide) pour les transports routiers ; 16 - en matière d'urbanisme, priorité à la densification des zones centrales qui peuvent être facilement desservies par les transports en commun, au détriment de la construction d'infrastructures radiales de transport destinées aux lointaines banlieues.

Février 1995..... Pour **maîtriser l'énergie électrique**, la limitation de puissance. Les tarifs de l'électricité comprennent une part fixe, liée à la puissance électrique souscrite, et une part variable, liée à notre consommation. Si les distributeurs ont choisi cette formule, c'est que leur intérêt est de nous voir consommer le plus constamment possible dans l'année. Un consommateur qui consomme exclusivement lors des pointes de l'hiver (cas de certains chauffages électriques d'appoint) coûte cher en nouvelles centrales à construire, ou en transformateurs supplémentaires, et rapporte peu au réseau. Une consommation constante, c'est l'intérêt du réseau, mais aussi celui du consommateur; qui paye moins pour son abonnement. Les industriels l'ont compris depuis longtemps, qui gèrent souvent les démarrages de machines ou les procédés industriels de manière à minimiser la puissance souscrite. Un décalage d'un dixième de seconde dans le démarrage de deux appareils - invisible pour l'opérateur - limite considérablement la demande électrique de pointe. L'électronique récente permet aussi de limiter la puissance appelée par les particuliers. Déjà de nombreux appareils se programment pour utiliser au mieux la tarification. Il est désormais possible de programmer à l'avance le délestage de certains appareils, tandis que d'autres plus prioritaires (ordinateurs) restent bien sûr en service. En particulier, dans les zones rurales et périurbaines, cela peut économiser des centaines de millions aux communes, aux départements et à l'EDF, et surtout aux consommateurs.

Février 1995..... La Savoie, département pilote pour une autre politique énergétique : - Quinze à trente maisons solaires construites chaque année, plus quelques opérations de taille plus importante ; - Une centaine d'installations photovoltaïques (refuges de haute montagne, chalets d'alpages agricoles, résidences principales ou secondaires) ; -, Quarante séchoirs solaires ; - Département sélectionné dans le cadre du programme de développement du bois-énergie ; - Département pilote pour la maîtrise de la demande d'électricité ; - Opération programmée de diffusion de l'architecture bioclimatique dans l'habitat social ; - Etudes comparatives choix de l'énergie obligatoires depuis 1991 pour les collectivités qui sollicitent une subvention du Département ; - Groupe de travail énergie se réunissant quatre ou cinq fois par an pour coordonner, proposer, contrôler... Il comprend cinq Conseillers généraux, des fonctionnaires du Département, de la région et de l'Etat (ADEME Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Energie, DDE Direction Départementale de l'Equipement, DDAF Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, l'Université, EDF-GDF Electricité de France-Gaz de France, le CAUE (Conseil de l'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement) et l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables). Les programmes et les projets ne manquent pas en Savoie, où l'énergie est un problème pris en compte. Cela ne s'est pas fait tout seul. Sans jouer les «anciens combattants», ni les «donneurs de leçons», Gérard Savatier (ingénieur agronome à l'ASDER) va essayer d'expliquer comment cela fonctionne. La Savoie, un département à taille humaine : 360 000 habitants... En Savoie, tout le monde se connaît ! Cette «aventure des énergies renouvelables» s'explique en premier lieu par le contexte humain. On retrouve ce contexte dans la diffusion étonnante des entreprises d'insertion des personnes en difficulté, dans la prise à bras le corps du problème des déchets... Pour ce qui concerne les énergies renouvelables, il faut remonter à 1980. Souvenons-nous, à cette époque, l'énergie solaire était à la mode. Les médias annonçaient des capteurs solaires sur tous les toits... Nous étions un certain nombre de techniciens à être sceptiques. Je me souviens en particulier que nous avons trouvé bizarre un article sur une école solaire, type-même de bâtiments où le solaire n'est pas rentable (fermé en été), Il y avait des entreprises qui proposaient n'importe quoi : des capteurs en plastique, des méthaniseurs en moellons... D'abord pour protéger le consommateur, nous avons donc créé l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables), sous forme de loi 1901, avant tout pour avoir notre liberté de parole. Nous aurions pu créer un «énième» bureau d'études, mais des amis l'avaient déjà fait et, en accord avec eux, nous voulions monter une structure qui se situe en amont (formation, information) et en aval (suivis techniques, mesures des performances, diffusion des résultats). • La mayonnaise a tout de suite pris, pour au moins quatre

raisons : - Nous étions trois ou quatre à vouloir y créer notre propre emploi, car nous avons tout de suite compris que pour bien «former et informer», il faut professionnaliser la démarche. En plus, nous étions au chômage ou en situation de reconversion ; - Nous avons tout de suite tissé des liens avec des entreprises (constructeurs de capteurs, bureaux d'études, architectes, installateurs...), qui se sont retrouvés naturellement au conseil d'administration de l'ASDER, lequel est devenu ainsi un «carrefour» où se rencontrent des gens qui n'ont pas l'occasion de travailler ensemble (entreprises, élus, administrations, universitaires, usagers...) ; - Nous avons immédiatement reçu un écho favorable de la part des responsables politiques du Département et de la Région. L'ASDER a tout de suite été ouverte à toutes les sensibilités, elle n'a pas demandé de subvention, mais elle a proposé des contrats pour des missions bien précises. Je mentionnerai le contrat que nous a signé dès 1982, le Conseil général de la Savoie, pour intervenir dans les établissements scolaires et répondre aux demandes des agriculteurs (80 000 F en 1982, 150 000 F en 1994). Je mentionnerai aussi le soutien sans faille de la Région Rhône-Alpes à travers son agence «Rhônalpénergie», qui nous a permis de financer des campagnes de mesures, des programmes de diffusion de telle ou telle technique, des stands sur les foires ou salons, des colloques, des stages, etc. Dans le domaine de l'énergie, tout devient très vite complexe, et sans argent on ne peut rien faire. Je comprends que dans un département ou une région non sensibilisé à ces problèmes, si les élus ne votent pas de budget, rien ne se fait... Mais pour qu'un budget soit voté, il faut le présenter de façon pertinente... - La quatrième raison de la percée des énergies renouvelables en Savoie s'explique par le talent de certaines personnes. Je n'en citerai que deux : Yves Gautier et Alfred Gorré. Yves Gautier a été président de l'ASDER de 1981 à 1991. Professeur d'écologie à l'université, il a su ouvrir les portes des institutions, animer des dizaines et des dizaines de réunions... Parti à la retraite en 1991, il a passé le flambeau à Alfred Gorré, maire (sans étiquette) d'Albiez-Le-Jeune, toute petite commune au-dessus de Saint-Jean-de-Maurienne. Il a construit lui-même une maison solaire, son frère aussi... Ces deux personnes (et d'autres que je n'ai pas la place de citer ici), ont fait beaucoup pour crédibiliser les énergies renouvelables qui, en Savoie comme ailleurs, étaient considérées comme marginales... Si je compare aux régions où la «mayonnaise» n'a pas pris, je dirai que nous avons évité deux erreurs. Nous n'avons pas «politisé» les énergies renouvelables, et nous avons veillé à ce que chacun gagne sa vie, à sa place : l'association n'a pas cherché à faire le travail des bureaux d'études, ni des installateurs... Au contraire, elle leur a ouvert des marchés. J'ajoute que nous avons tous beaucoup travaillé : ce n'est pas en faisant quarante heures par semaine qu'on lance le solaire ! Pour revenir à l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables), nous sommes, depuis 1983, une équipe de dix personnes environ (salariés, objecteurs de conscience, un «stagiaire» ou autre). Les bénévoles jouent un rôle de direction : le conseil d'administration se compose de trente personnes avec une participation forte aux réunions. Le budget annuel est de 1,5 million de francs environ, sans subvention... Dire que nous avons du mal à le boucler serait un euphémisme, mais nous ne sommes pas les seuls dans ce cas... • Les actions de l'ASDER se décomposent en trois parts presque égales : - La formation. Nous organisons deux stages agréés pour recevoir les demandeurs d'emploi et les salariés (congés formation). Ils concernent les «énergies renouvelables» (trois mois, du 30 janvier au 28 avril 1995) et le «tri et valorisation des déchets» (deux mois, du 9 mai au 30 juin 1995). C'est ma principale source d'inquiétude, voire d'angoisse... Tout le monde veut travailler dans d'environnement... Nous recevons sans arrêt des candidatures spontanées de personnes parfois très diplômées, qui veulent travailler à l'ASDER. Pour quinze places dans nos stages, nous avons deux cents candidats ou plus. Nous exigeons d'eux qu'ils aient un projet précis avant d'entrer en stage et nous les aidons d'ailleurs à le bâtir. Mais c'est très difficiles. À mon avis, le problème du chômage est beaucoup plus grave qu'on ne le dit. - La recherche appliquée : Quand on fait des suivis techniques, on voit tout de suite ce qu'il faut améliorer dans le matériel, les méthodes de calcul. Sous l'impulsion de Thomas Letz, thermicien de l'ASDER, ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et en partenariat avec la Société T21 (73100 Trévignin), nous avons fait évoluer le concept de «maison solaire». Aujourd'hui, le solaire n'est plus une contrainte architecturale : il se marie avec toutes les formes de bâtiments. De plus, en insérant un ordinateur dans la régulation, nous avons réglé le principal point faible du solaire : comment gérer une énergie aussi imprévisible, comment la compléter avec le minimum strictement nécessaire d'énergie d'appoint ? Philippe Papillon, ancien objecteur de l'ASDER et actuellement salarié de la Société T2I, a fait une thèse de doctorat sur ce sujet à l'Université de Savoie (avec le soutien de l'ADEME). Sa thèse a bouleversé bien des idées et elle a fait énormément progresser la technique. Notre activité de recherche «au raz des pâquerettes», en prise directe avec le terrain, a aussi porté sur le séchage solaire du foin, sur l'eau chaude solaire et sur d'autres techniques à un degré moindre. - Diffusion des techniques : Les entreprises du secteur sont trop petites pour avoir un service commercial. Par ailleurs, quand on propose une installation, il faut amener son financement avec ! Enfin, il ne suffit pas de mettre au point des «super procédés», encore faut-il trouver des clients motivés. L'ASDER essaie de faire cela. Elle a animé de nombreux programmes groupés, financés par la Région, l'ADEME, l'Europe, le Département. Ces programmes permettent de faire bénéficier aux clients de subventions. Un rôle précis : • Trouver les clients motivés (articles dans les journaux, visites d'installations similaires, stands dans les foires, réunions publiques, mailings...) ; • Etudes de pré-faisabilité : la première question qu'un client pose c'est «combien ça coûte, combien ça rapporte ?», Il faut être capable de lui répondre très vite, sinon il va chez EDF ou chez les vendeurs de mazout qui eux savent répondre très vite ! Je considère, si je prends les gens qui construisent une maison individuelle, qu'il y en a au moins 10% qui souhaitent réfléchir à leur projet, qui ne se contentent pas d'une maison sur catalogue, tout électrique-tout nucléaire... Si on était capables de les connaître, et de leur répondre correctement, cela suffirait largement à engorger le marché du solaire ! Le chauffage solaire étant devenu notre point fort, nous recevons au

moins une demande de renseignements par jour ! Quand on dit que le solaire n'intéresse plus personne en France, c'est sans doute vrai, en gros, mais comme dans Astérix, il y en a qui résistent !

Février 1995..... Réfrigérateurs économes en retard : Le 1er janvier 1995 devait être rendu obligatoire l'étiquetage de la consommation d'énergie selon une norme européenne. Suite à une action des producteurs français, cette obligation est reportée d'un an. Explication : la plupart des appareils fabriqués en Allemagne, au Danemark ou en Suède sont nettement plus économes que les français... et cela aurait nuit à notre commerce. En attendant, apprenez à lire les étiquettes : cela va du simple au triple. Le chiffre de référence européen est la consommation en kWh par an (les très bon sont à moins de 300).

Mars 1995..... Entre 1985 et 1992, le prix du pétrole a diminué de moitié sur le marché mondial. Ce **gaspillage** d'une ressource non renouvelable a pour conséquence de rendre les autres énergies moins compétitives. Cela incite les gouvernements à renoncer au nucléaire, mais cela conduit également à ralentir le développement des énergies renouvelables et l'on constate un net relâchement des politiques de maîtrise de l'énergie. Malgré cela, entre 1981 et 1991, la production d'énergie géothermique a progressé dans le monde de 14,5%, la production photovoltaïque de 21,6% et la production d'énergie éolienne de 65,7%.

Avril 1995..... Dans une lettre au CLER (Comité de Liaison Energies Renouvelables), le candidat à l'élection présidentielle Jacques Chirac répond : «Force est de constater que dans un pays comme le nôtre, il est difficile de développer les énergies renouvelables car elles sont en concurrence avec des énergies de réseaux centralisés qui ont fait l'objet d'importants investissements. Si je suis élu Président de la République, je demanderai au gouvernement de mener **une politique active d'économie d'énergie, incluant la maîtrise de la demande d'électricité et le soutien aux énergies renouvelables** suivant trois principes : développement de la recherche scientifique permettant de mieux connaître les grandes évolutions de la planète (effet de serre...), soutien à la recherche et développement dans le domaine de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables, étude des blocages réglementaires qui pourraient freiner les économies d'énergie ou le développement des énergies renouvelables. Il faut également définir une nouvelle politique des transports. Pour permettre un accès plus facile aux transports collectifs, je demanderai au gouvernement d'étudier la possibilité de développer des formules de tarification spécifiques destinées aux jeunes, aux familles et aux personnes âgées. Enfin, je ne conçois pas de mener une politique des transports sans prendre un ensemble de mesures très concrètes en faveur des deux roues. Dans nos agglomérations et dans nos campagnes, il nous faut étendre le réseau des pistes cyclables. Là encore, nous gagnerons en sécurité. D'une manière plus globale, il convient d'encourager l'extension du transport combiné autour d'un réseau ferroviaire et fluvial plus dynamique ».

Mai 1995..... EDF court-circuite la maîtrise de l'énergie : A grand renfort de communication, EDF avait annoncé. début 1993, un accord avec l'ADEME, agence pour la maîtrise de l'énergie, qui prévoyait une aide de 100 millions de francs par an pour financer des initiatives d'économie. Le bilan montre à l'évidence qu'EDF se fout du monde : seuls 21 millions ont été réellement apportés... et les opérations concernent environ 1000 abonnés sur les 27 millions que compte EDF. Cet argent a permis de compléter les budgets d'électrification de quelques maisons en site isolé, de participer au budget des éoliennes de Port-la-Nouvelle (Aude) de Dunkerque (Nord) et de la Désirade (Guadeloupe). Cela a permis également de financer des tracts d'information sur l'éclairage économe dans le Nord-Pas-de-Calais et la Savoie. Cet embryon d'aide correspond au budget de 35 mn de spots publicitaires à la télé. (source: Libération)

Mai 1995..... Des technologies pour changer l'énergie : La mise en veille automatique. Les bureaux possèdent de plus en plus d'appareils: ordinateurs, imprimantes, fax, photocopie... Chaque année apporte son lot de nouveaux appareils ou de générations avancées des outils de nos bureaucrates, toujours plus sophistiqués, mais de moins en moins gourmands en courant. Fax, imprimantes, photocopie, terminaux de calcul évoluent en permanence. La plus spectaculaire de ces évolutions vient des ordinateurs individuels les plus récents, souvent vendus sous un label "vert" par les constructeurs. Au delà de la publicité plus ou moins sérieuse (recyclage éventuel, limitation des matériaux toxiques utilisés), félicitons-nous du principal avantage de ces appareils : la mise en veille automatique d'écran, et leur faible consommation. En moyenne, c'est plus de la moitié de la consommation électrique qui est ainsi évitée. Contrairement à l'économiseur d'écran, qui ne vise qu'à éviter l'usure des tubes cathodiques, la mise en veille automatique supprime l'alimentation électrique du moniteur, et la relance dès que l'ordinateur est à nouveau utilisé. Conçu au départ pour les ordinateurs portables - cela augmente l'autonomie des batteries - ce principe est en train de se généraliser. La limitation des consommations a de multiples avantages : plus petits ventilateurs, moins de bruit, de maintenance...



+++++

Rappel des ex spéciaux de la DEV :

- 1 Le lynx (16 pages)
- 2 Les écologistes aux élections européennes (16 pages)
- 3 Le bruit (74 pages)
- 4 Les élections municipales à Voiron (Isère) (45 pages)
- 5 les élections municipales en France (22 pages)
- 6 L'Ours blanc en péril (19 pages)
- 7 L'Empreinte écologique et le jour du dépassement (34 pages)
- 8 Bouquetin
- 9 Marée noire sue le littoral atlantique (1ère partie)
- 10 Marée noire sue le littoral atlantique (2ème partie)
- 11 Marée noire sue le littoral atlantique (3ème partie)
- 12 Marée noire sue le littoral atlantique (4ème partie)
- 13 Marée noire sue le littoral atlantique (5ème partie)
- 14 Marée noire sue le littoral atlantique (6ème partie)
- 15 Le Plomb (1ère partie)
- 16 Le Plomb (2ème partie)
- 17 Le Plomb (3ème partie)
- 18 Pierre Rabhi
- 19 Small Modular Reactor
- 20 Le gazoduc Nord Stream et l'influence du gaz sur le conflit Russie/Ukraine
- 21 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (1 – La catastrophe de Tchernobyl)
- 22 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (2 – Conflit Russie /Ukraine)
- 23 Chlordécone, les Antilles empoisonnées
- 24 La centrale de Brennilis -EL4- Monts d'Arrée
- 25 Le lithium
- 26 Les économies d'énergie (1ère partie : Chasse au Gaspi)
- 27 Les économies d'énergie (2ème partie : L'AFME)
- 28 Les économies d'énergie (3ème partie : L'ADEME)



Vous pouvez demander un envoi sur un de ces points (gratuit) par mail, mais ces travaux n'ont pas été réactualisés
Certains travaux d'écologie politique non cités ici restent réservés aux cadres EELV et certaines grandes associations impliquées.

+++++